



RAPPORT
ANNUEL
2021

NEXT



RAPPORT **ANNUEL** **2021**

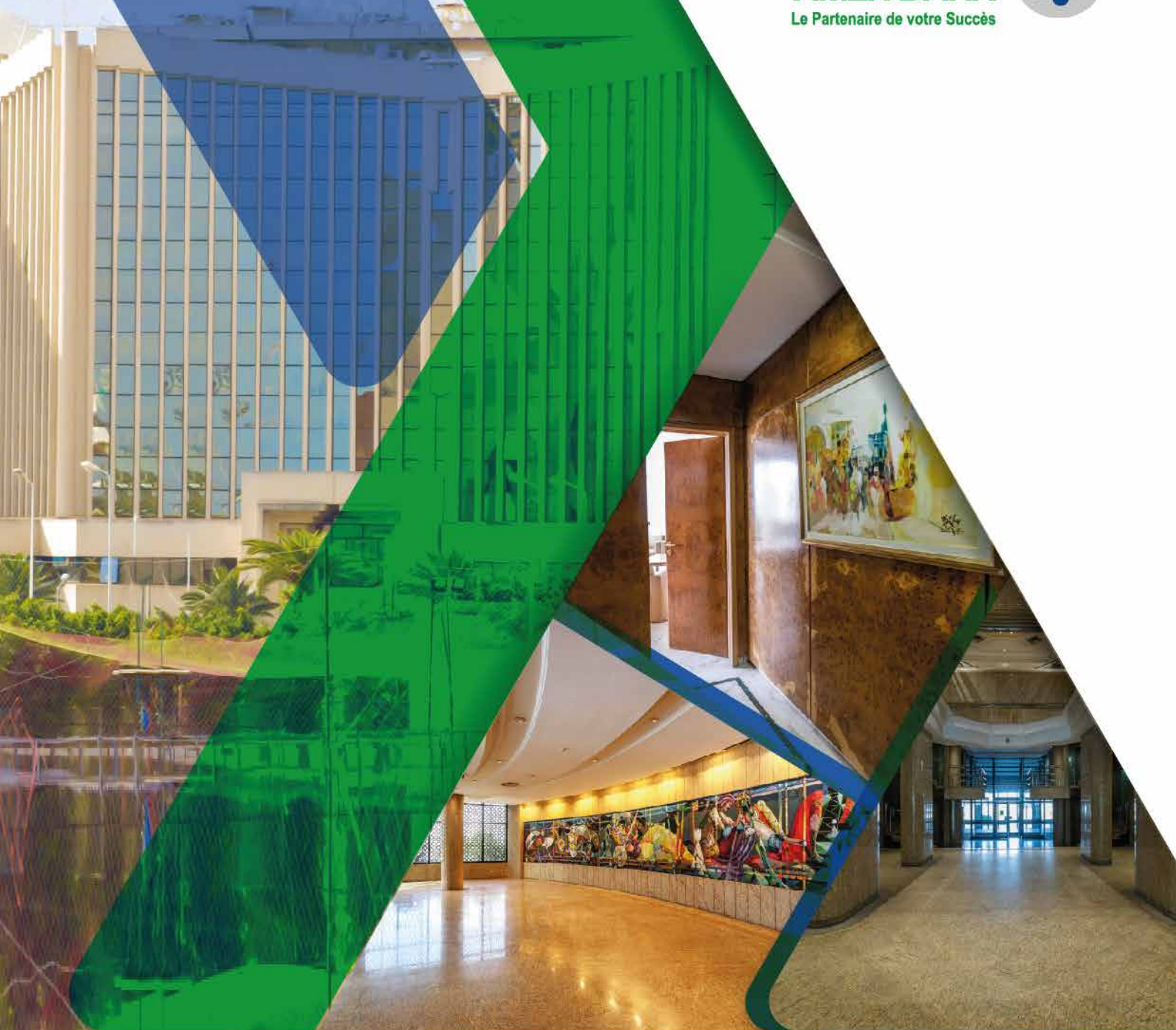
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2022

PLAN RAPPORT ANNUEL 2021

01	AMEN BANK – VALEURS, ENGAGEMENTS ET DISTINCTIONS	4	06	ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TRANSFORMATION NEXT	50
02	GOVERNANCE D'AMEN BANK	10	07	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET CONSOLIDES	53
03	FAITS SAILLANTS	15			
	Conjoncture	16		Rapport général des commissaires aux comptes	54
	Implémentation des normes IFRS	17		Rapport spécial des commissaires aux comptes	58
	Chiffres clés	18		Etats financiers individuels	63
	Autres faits saillants	21		Notes aux états financiers individuels	67
	Activité	23		Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK	105
	Résultat	30		Etats financiers consolidés	109
04	METIERS D'AMEN BANK	38		Notes aux états financiers consolidés	113
	4-1 Activités bancaires	39	08	INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES INSTITUTIONS D'AMEN GROUP	136
	Monétique	39			
	Réseau d'agences	39	09	RESOLUTIONS (PROJET)	140
	Activité commerciale	39			
	Nouveaux produits et services	40	10	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	142
	Activité de l'international	41		Répartition du capital	143
	Marché des capitaux	41		Répartition des droits de vote	144
	Activité de la Banque d'Affaires	41		Conditions d'accès à l'Assemblée Générale	144
	Activités dépositaire et titres	41		Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance	144
	4-2 Système d'information, gestion des risques et gestion sociale	42		Autres informations	144
	Système d'information	42		Réseau d'agences	145
	Gestion des risques	43			
	Audit Interne	45			
	Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	46			
	Ressources humaines	46			
05	STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE	48			
	Plan stratégique de développement 2022-2024	49			

AMEN BANK

بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès



AMEN BANK -VALEURS,
ENGAGEMENTS ET DISTINCTIONS

NEXT

1/ AMEN BANK – VALEURS, ENGAGEMENTS ET DISTINCTIONS

VALEURS

Depuis sa création, AMEN BANK a toujours cherché à être pionnière dans son domaine, tout en faisant face à une concurrence de plus en plus exacerbée et en s'adaptant à son environnement, en constante mutation.

Durant des décennies, AMEN BANK n'a cessé de relever des challenges avec comme premier objectif de maintenir sa position parmi le trio de tête des banques les plus performantes et les plus dynamiques du pays.

Elle a toujours fait preuve d'innovation tout en restant toujours proche de sa clientèle, avec le souci majeur de bien la servir et ainsi de la fidéliser. Dans ce cadre, elle veille continuellement à hisser ses exigences en termes de qualité de services rendus à sa clientèle.

Aussi et grâce à sa bonne gouvernance, AMEN BANK a su devenir une Banque de référence en Tunisie, tout en jouissant d'une excellente réputation sur le plan international.

ENGAGEMENTS

Responsabilité Sociétale d'AMEN BANK

En tant que banque responsable, AMEN BANK s'est engagée dans une démarche citoyenne dont l'objectif est d'intégrer le Développement Durable dans l'exercice de ses activités. Cet engagement se traduit par la mise en place d'une politique de responsabilité sociétale (RSE) approuvée par le Conseil de Surveillance et publiée au niveau du site web d'AMEN BANK.

Au cours de l'exercice 2021, AMEN BANK a élaboré son premier rapport RSE qui rend compte de ses actions et ses performances environnementales, sociales et sociétales.

Par ailleurs, dans le cadre de son soutien continu de l'économie verte et l'accompagnement du marché des énergies renouvelables ainsi que des projets de dépollution, AMEN BANK a été désignée par l'AFD en tant que première banque dans le décaissement de la ligne de crédit SUNREF.

Dans un autre volet, AMEN BANK a initié plusieurs actions citoyennes à travers son implication pour soutenir les activités universitaires des étudiants, sponsoriser les événements sportifs et encourager des initiatives liées à des aspects humanitaires.

Actions de communication en matière RSE

Actions de communication à responsabilité sociétale

En dépit des circonstances vécues durant l'année 2021, qui a été marquée par l'aggravation de la situation sanitaire de notre pays, AMEN BANK a pu reprendre ses actions RSE, comparées à l'année précédente.

En effet, au cours du 1^{er} trimestre 2021, AMEN BANK s'est engagée à prendre en charge une partie des besoins urgents de l'hôpital Charles Nicolle, qui a fait face depuis le début de la pandémie mondiale de la COVID-19, comme la plupart des établissements publics de santé en Tunisie, à un besoin de plus en plus important en équipements.

C'est dans ce cadre, qu'AMEN BANK a voulu répondre favorablement à l'une des urgences absolues de l'hôpital Charles Nicolle, en prenant en charge l'acquisition de 23 lits électriques à une articulation.



Le soutien d'AMEN BANK à l'hôpital Charles Nicolle constitue un pas supplémentaire dans sa politique de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » et démontre une fois encore, qu'elle est fidèle à sa stratégie de solidarité et de citoyenneté.

Dans ce même contexte, la Banque a participé, au cours du 2^{ème} trimestre 2021, à la sponsorship du 20^{ème} Congrès National de la Médecine d'Urgence (STMU).

Ce congrès, constituait un véritable défi pour notre société savante en ce temps de COVID avec un large espace d'exposition pour les professionnels de santé (résidents, internes, laboratoires, médecins...) et sous forme de conférences, symposium et workshops.



Consciente de ses responsabilités et forte de ses valeurs de la bonne espèce, AMEN BANK, a été le sponsor au cours du 4^{ème} trimestre 2021, des journées scientifiques, organisées par le CHU Razi, dont le thème a été « COVID-19, Impact Neuropsychiatrique, Médical et Social ». AMEN BANK encourage ce genre d'initiative à caractère scientifique, qui cadre exactement avec sa démarche à vocation RSE.



D'autres actions de ce genre, ont été réalisées, à savoir une participation à travers une subvention accordée à l'Association d'Assistance aux Grands Handicapés à Domicile (AAGHD), qui leur a permis d'acheter des PCs portables.

Par ailleurs, AMEN BANK a poursuivi son sponsoring de plusieurs manifestations estudiantines à travers sa participation au sponsoring du Hackathon 3.0, organisé par l'association Atlas Future Leaders de l'université TBS (Tunis Business School), ayant pour thème « l'E-Gouvernance », qui consiste à fournir un accès numérique à l'information par diverses entités gouvernementales, permettant au grand public de bénéficier de services rapides, sûrs et fiables.

Au cours de cet événement, des étudiants de toute la Tunisie étaient présents ; ils ont eu la possibilité de concourir et d'utiliser leur esprit d'entreprise, afin d'intégrer les technologies de l'information pour résoudre un problème en business et de profiter du pack AFB First Free de l'agence 100% digitale, AMEN First Bank.



AMEN BANK a également participé, à la sponsorship de la 8^{ème} édition du Bal des projets 2021 de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies « ESPRIT », qui s'est déroulé à distance.

Ce Bal des projets a réuni une sélection de projets réalisés par des étudiants durant l'année universitaire (2020-2021). Cela constituait une occasion pour découvrir plus de 200 projets dans différents niveaux d'études et dans différentes spécialités en TIC, Électromécanique et Génie Civil, et de rencontrer nos futurs ingénieurs et leurs enseignants. AMEN BANK a récompensé 45 étudiants gagnants du Bal des projets 2021.



De plus et dans le cadre de la stratégie de promotion de l'agence AFB et de son offre exclusive pour les étudiants, la banque a pu nouer un partenariat avec l'institut Wall Street English TUNISIA.



Au cours de la saison estivale 2021, AMEN BANK a participé au sponsoring de la soirée organisée, par des lycéens, membres du club Interact Tunis El Bey. En effet, Interact Club Tunis El Bey est une organisation caritative à but non lucratif, qui organise des actions socio-humanitaires, avec le parrainage du Rotary Club.



Poursuivant son soutien aux activités sportives nationales, la banque a participé à la fin du 4^{ème} trimestre 2021, au sponsoring du Marathon COMAR de Tunis-Carthage, Virtual Run ; un rendez-vous sportif incontournable, avec comme grande nouveauté, son mode 100% digital et virtuel.



Par ailleurs et visant à consolider l'activité sportive et adhérer à l'épanouissement des jeunes sportifs tunisiens à l'échelle nationale, AMEN BANK a sponsorisé pendant une année l'association sportive du corps de chef de l'État et de la garde présidentielle, dans le but de pouvoir trouver les moyens nécessaires pour développer ses équipes, améliorer leurs performances en leur offrant un meilleur environnement sportif.

En effet, cette association sportive compte plus de 152 adhérents entre sportifs, entraîneurs, personnels administratifs ; certains de ces sportifs sont mêmes des champions nationaux et participent à des compétitions internationales, gagnants ainsi des médailles d'argent et d'or dans les disciplines de karaté, taekwondo et tir sportif.



Durant le 4^{ème} trimestre 2021, AMEN BANK a signé un contrat de sponsoring exclusif avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso- Japonaise / CCITJ ; en prévision des préparatifs de la « TICAD 8 - Tunisia 2022 ». En effet, le Japon a choisi la Tunisie pour organiser la 8^{ème} édition de La Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique "TICAD" (Tokyo International Conférence on African Development). La Tunisie sera ainsi le deuxième pays africain, après le Kenya en 2016, à accueillir cette conférence d'envergure qui sera une réelle opportunité pour les entreprises et les groupes tunisiens, qui cherchent à se développer à l'international et plus précisément sur le continent africain, pour profiter d'un savoir-faire et d'un transfert technologique des géants Japonais, ainsi que des sources de financements à des conditions avantageuses.



Distinctions

Confirmation de la certification internationale de sécurité ISO/IEC 27001 (TÜV Rheinland)

Afin de répondre aux attentes de ses clients et de faire face aux risques de cyber sécurité qui pèsent sur les services bancaires numériques, AMEN BANK a obtenu le maintien de sa Certification ISO/IEC 27001:2013, par TÜV Rheinland Maghreb, pour la deuxième année consécutive et ce, sur l'ensemble de ses plateformes de banque digitale, dont notamment, AMEN First Bank.



Confirmation de la certification MSI 20 000

Dans le cadre du suivi régulier de l'activité financière d'AMEN BANK et en conformité avec les exigences de la validation continue de sa certification au référentiel MSI 20000, la Banque a passé avec succès le diagnostic Grand Audit au titre de l'année 2019, réalisé par les équipes techniques de MAGHREB CORPORATE. Le Score obtenu, 132,466/200, est le plus élevé depuis l'adhésion à ce processus de certification.

Face aux impacts de la crise sanitaire actuelle sur l'activité économique nationale et internationale, le référentiel MSI 20000 adjoint un nouvel outil à son score : l'indice de résilience financière, qui représente une évaluation des fondamentaux financiers et de la capacité financière de la banque à faire face à des conditions économiques et financières difficiles. Après une évaluation consacrée notamment aux derniers résultats et au positionnement de la Banque, les équipes d'audit ont approuvé la conformité continue d'AMEN BANK au regard des exigences bancaires internationales de solidité, de performance et de résilience financière.



Obtention du prix Best Bank Tunisia 2021 par le Magazine Global Finance

AMEN BANK s'est distinguée encore une fois et a été élue pour la 2^{ème} année consécutive « Meilleure Banque en Tunisie en 2021 » par le prestigieux magazine «Global Finance ». Ce classement, est devenu depuis des années, une norme d'excellence de confiance pour la communauté financière mondiale.

Cette nouvelle distinction internationale confirme la solidité financière, l'expertise des équipes ainsi que l'engagement d'AMEN BANK au service de ses clients. Elle vient également appuyer, sa détermination à offrir la panoplie de produits et services des plus innovantes, adaptés aux besoins de sa clientèle.



Obtention du prix "Best Bank for Youth and Students Tunisia 2021" pour AMEN First Bank par le magazine «Global Banking and Finance»

Cette distinction vient conforter la position d'AMEN BANK, en tant que banque leader dans l'innovation, la digitalisation de ses process et la prise en compte permanente de l'expérience client, notamment après le lancement réussi d'AMEN First Bank, la 1^{ère} banque 100% en ligne en Tunisie, la banque des jeunes, depuis 2015.



Obtention du prix "Best Digital Wallet Tunisia 2021" pour AmenPay par le magazine Global Banking and Finance

A rappeler, qu'« AmenPay » est l'application de Mobile Payment, 100% tunisienne d'AMEN BANK, qui fonctionne sur les technologies « QR Code » et « NFC » de mobile à mobile et répond parfaitement aux normes internationales de sécurité. L'application est disponible au téléchargement sur Play Store (Android) et sur App Store (IOS).



Ces distinctions internationales confirment la solidité financière, la vision stratégique, l'expertise des équipes, ainsi que l'engagement d'AMEN BANK au service de sa clientèle «particuliers» et «entreprises» et vient appuyer sa détermination à offrir la panoplie de produits et services la plus innovante et la plus adaptée aux besoins de sa clientèle.

AMEN BANK a été récompensée par le prix de "La Banque émettrice la plus active en 2020, en Tunisie"

AMEN BANK a été récompensée comme étant "La Banque émettrice la plus active en 2020 en Tunisie" et ce, dans le cadre du Trade Facilitation Program (TFP) ou Programme d'aide aux échanges commerciaux (PAEC), établi par la BERD. Cette prestigieuse récompense confirme l'engagement d'AMEN BANK au service de ses clients en particulier pour leurs opérations de commerce international.



AMEN BANK doublement primée par le prestigieux label «Elu Service Client De l'Année 2022 »

Ayant fait de l'amélioration de la qualité du service client, un axe prioritaire, AMEN BANK s'est vue décerner le label «Elu Service Client de l'Année 2022», par les partenaires d'ESCDA, à savoir «Qualimétrie» et IPSOS, dans la catégorie Banque. De plus, et avec un score record, AMEN BANK a été également désignée lauréate de l'ensemble des 18 secteurs, ayant participé à ce concours.

Cette double récompense est d'autant plus valorisante qu'elle concerne tous les canaux de communication et de distribution, à savoir : le téléphone, CRC, le mail, les réseaux sociaux, le site web, le Chatbot et le réseau d'agence.



Les nombreuses et prestigieuses récompenses, obtenues au cours de l'année 2021, valident la pertinence de la stratégie globale d'AMEN BANK, basée sur l'innovation et reflètent sa résilience sa solidité financière et témoignent, de sa capacité à assurer une qualité de service, au niveau des exigences de sa clientèle, grâce à l'expertise de ses équipes.



GOUVERNANCE D'**AMEN BANK**

2/ GOUVERNANCE D'AMEN BANK

AMEN BANK a opté, après approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2012, pour un mode de gouvernance dualiste, basé sur un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Par ailleurs, AMEN BANK a mis en place toutes les actions nécessaires pour consolider les piliers de la bonne gouvernance, en se basant sur les dispositions réglementaires et sur les meilleures pratiques internationales.

Conseil de Surveillance

Mission

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

Composition

M. Rached Fourati	Président du Conseil de Surveillance
Mme Selma Babbou	Vice-Présidente
M. Nébil Ben Yedder	Membre
M. Slaheddine Ladjimi	Membre
M. Abdelkader Boudriga	Membre indépendant
M. Rachid Tmar	Membre indépendant
M. Ahmed Bouzguenda	Membre représentant les petits porteurs
M. Ahmed El Karm	Représentant permanent de la P.G.I - Société de Participation, de Gestion et d'Investissement
M. Hakim Ben Yedder	Représentant permanent de la COMAR - Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de la Réassurance
M. Mohamed Anouar Ben Ammar	Représentant permanent de PARENIN, Parc Engins Industriels et Agricoles
M. Mohamed Al Nemah	Représentant permanent d'Ekuity Capital (Ex CTKD)
M. Khaled Belhiba	Représentant permanent de la société Le Pneu.

Le Conseil de Surveillance d'AMEN BANK comporte deux membres indépendants et un membre représentant les petits porteurs. La présidence du Comité des Risques et du Comité d'Audit est assurée par des membres indépendants. De même, AMEN BANK a adopté un code de gouvernance. Ce code traite principalement des questions afférentes à la mission et aux prérogatives du Conseil de Surveillance, des différents comités émanant du Conseil, aux procédures d'évaluation régulières du Conseil et des comités, à la politique de gestion des conflits d'intérêts, à la politique de lutte contre les délits d'initiés, à la politique du contrôle interne, aux règles régissant le contrôle de la conformité et à la politique de communication et d'information. Sont

également annexés à ce code, une charte du membre du Conseil de Surveillance et un code de déontologie de l'exercice de l'activité bancaire. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour un mandat de trois années renouvelables.

Le Conseil s'est réuni six fois au cours de 2021 :

Conseil de Surveillance	11/02 2021	25/03 2021	27/04 2021	11/05 2021	26/08 2021	11/11 2021	Taux de Présence
Nombre de présents	12	10	12	12	10	10	91,7%

Directoire

Mission

Le Directoire est investi des pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la société, accomplir ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet et représenter la société en tous pays, vis-à-vis de tous tiers, de tous établissements et administrations publics ou privés et de tous Etats. Sa compétence s'étend à tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale et au Conseil de Surveillance par la loi ou par les Statuts d'AMEN BANK.

Composition

Il se compose de trois membres :

- M. Néji Ghandri, Président du Directoire;
- M. Karim Ben Yedder, Membre du Directoire, Directeur Général;
- M. Mehrez Riahi, Membre du Directoire.

et des comités suivants :

- Comité du Directoire;
- Comité de Direction;
- Comité Exécutif De Crédit;
- Comité Supérieur des Risques;
- Comité de Recouvrement;
- Comité Organisation, Normes, Méthodes et Nouveaux Produits
- Comité ALCO.

Le Directoire est assisté par un Secrétaire Général en la personne de M. Khaled Boukhris.



L'organigramme d'AMEN BANK se présente comme suit :

Pôle Transformation (par intérim)	M. Khaled Boukhris
Pôle Gestion des Risques	M. Zied Kassar
Pôle Opérations	M. Youssef Ben Ghorbel
Pôle Banque Retail	M. Atef Khemiri
Pôle Banque Corporate	M. Hatem Zaara
Directrice Centrale de la Gestion Juridique	Mme Sana Choukaier
Directeur Central – PMO Central	M. Slim Jomâa
Directrice Centrale de l'Audit	Mme Houda Machat
Directrice Centrale du Contrôle de la Conformité	Mme Basma Kaak
Directeur Central du Risque Opérationnel	M. Ilyes Jrad
Directeur Central du Recouvrement	M. Moncef Ben Mansour
Directeur Central Back Offices	M. Taoufik Fourati
Directeur Central des Moyens Généraux et Administration	M. Naoufel Dernaoui
Directeur Central de l'Organisation, du Conseil Interne et de la Qualité	M. Mohamed Safroui
Directeur Central Finances et Stratégies (par Intérim)	M. Aymen Ben Hlima
Directeur Central des Ressources Humaines	M. Anis Brahem
Directeur Central du Système d'Informations	M. Mounir Chtioui
Directeur Central de la Sécurité des SI	M. Belhassen Dridi
Directeur Central Banque de Marché	M. Sami Hriga
Directeur Central de la distribution (Pôle Retail Banking)	M. Radhi Ben Ali
Directeur – PMO RH	M. Mohamed Ben Dhiab
Directeur du Recouvrement Dynamique	M. Nabil Boussaidi
Directeur du Recouvrement Dynamique Contentieux	M. Mourad Bondi
Directrice du Risque ALM et de Marché	Mme Latifa Dahmen
Directeur des Risques de Crédit	M. Mohsen Slama
Directrice de Suivi des Engagements	Mme Alya Amri
Directeur des Opérations Retail	M. Chaker Somai
Directeur des Opérations Corporate	M. Moncef Tahrir
Directeur des Systèmes de Paiements	M. Walid Bhar
Directeur des Opérations Spéciales	M. Zakaria Ben Abdennebi
Directrice de la Stratégie et Etudes Financières	Mme Nadia Babba
Directeur de la Fiscalité	M. Ahmed Zouari
Directrice du Recrutement et de la Formation	Mme Saida Msakni
Directeur de l'Exploitation et Infrastructures	M. Kais Alioua
Directeur des Projets de la Relation Clientèle et de l'Intégration	M. Kamel Memmi
Directeur des Projets des Métiers Back Office	M. Yacine Manai
Directeur de la Qualité du Système d'Informations	M. Abdelwaheb Chahed
Directeur du Contrôle de la conformité	M. Walid Guerbay
Directeur du Marketing (par intérim)	M. Aymen Ennouri
Directeur du Marché de Change	M. Hichem Ben Alaya
Directrice des Opérations de Marché	Mme Hédia Jellouli
Directeur des Centres d'Affaires	M. Zied Sdiri
Directrice de l'Analyse de Crédit	Mme Nour Ben Cheikh
Directeur de la Zone Tunis I	M. Heithem Dhakkar
Directeur de la Zone Tunis II	M. Jamel Maâloul
Directeur de la Zone Tunis III	M. Walid Sahli

Directeur de la Zone Tunis IV	M. Yadh Ben Hamida
Directeur de la Zone Cap Bon	M. Imed Mahmoud
Directeur de la Zone Sahel	M. Taoufik Belaanes
Directeur de la Zone Sfax	M. Nizar Boufi
Directeur de la Zone Sud	M. Foued Mahsni
Responsable du Centre d'Affaires - Mohamed V	M. Sami Bettaieb
Responsable du Centre d'Affaires - Sousse	M. Slim Trabelsi
Responsable du Centre d'Affaires - Sfax	M. Mohamed Mehdi
Responsable du Centre d'Affaires - Les Berges du Lac	M. Slim Ben Mansour

Comités spécialisés

COMITÉ D'AUDIT

Composition

Ce comité est constitué de 3 membres du Conseil de Surveillance, désignés pour une durée de 3 ans renouvelables.

Le comité est composé des membres suivants :

- **M. Rachid TMAR** : Président du Comité d'Audit;
- **Mme Selma BABBOU** : Membre du Conseil de Surveillance;
- **M. Khaled BELHIBA** : Membre représentant la société Le Pneu;
- **M. Lotfi BEN HADJ KACEM** : Conseiller.

Le Comité peut inviter à ses réunions ou à une partie d'entre elles, tout membre du Directoire, les Commissaires aux Comptes ainsi que tout responsable d'une structure interne de la Banque ou d'une filiale dont la présence est jugée utile.

Décision du Comité

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, la question est soumise au Conseil de Surveillance.

Les délibérations du Comité sont consignées dans un procès-verbal de réunion, qui est transmis à tous les membres du Conseil lors de sa prochaine réunion.

Secrétariat

Le secrétariat est assuré par le Directeur Central de l'Audit d'AMEN BANK. A ce titre, il est chargé de :

- Préparer les projets d'ordre du jour qu'il soumet, au préalable, au Président du Comité ;
- Gérer les relations avec les structures de la Banque concernées par l'ordre du jour ;
- Assurer la collecte et la centralisation de tout document préparé pour les besoins du Comité ;
- Elaborer le procès-verbal de chaque réunion du Comité.

Attributions

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne y compris l'audit interne.

Le comité d'audit est appelé notamment à :

- s'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques;
- définir les politiques d'audit et d'information financière;
- surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de la Banque;

- surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne, examiner les insuffisances du fonctionnement de ce système relevées par les différentes structures de la banque, de l'audit externe et de la Banque Centrale de Tunisie;
- suivre la réalisation des plans d'actions visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit interne et externes et les rapports d'inspection de la Banque Centrale de Tunisie et des autres autorités de contrôle;
- contrôler les activités de la direction centrale de l'audit, valider et faire le suivi du programme d'audit et le cas échéant les travaux des autres structures de la banque chargées des missions de contrôle;
- proposer au Conseil de Surveillance la nomination ou la révocation du ou des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles, sous réserve des dispositions légales et réglementaires spécifiques applicables à la banque;
- veiller à ce que la Direction Centrale de l'Audit soit dotée de moyens humains et logistiques nécessaires pour s'acquitter efficacement et d'une manière indépendante de l'ensemble de ses missions.

Activité en 2021

Au cours de l'exercice 2021, le Comité a examiné les états financiers trimestriels, semestriels et annuels et les avis et observations des Commissaires aux Comptes et a apprécié l'évolution périodique des créances classées et des ratios réglementaires trimestriels ainsi que des engagements des groupes et autres bénéficiaires d'un encours supérieur ou égal à 5 millions de dinars.

Par ailleurs, le Comité a examiné et validé :

- Le rapport d'activité du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2020;
- Le rapport d'activité de la Direction Centrale de l'Audit pour l'exercice 2020;
- Le plan d'audit au titre de l'exercice 2021 et ce, conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne éditées par «The Institute of Internal Auditors» (IIA);
- Le rapport sur le contrôle interne de l'exercice 2020 en application des dispositions de la circulaire BCT 2006-19 relative au contrôle interne;
- Le rapport d'audit du système de notation des contreparties en application des dispositions de la circulaire BCT N°2016-06 relative au système de notation des contreparties;
- La désignation du cabinet BDO TUNISIE en tant que commissaire aux comptes pour la période 2021-2022-2023
- La liste des commissaires aux comptes à consulter pour la période 2022-2023-2024 en remplacement du commissaire aux comptes KPMG;
- Le reporting de l'audit courant l'exercice 2021.

En outre, le Comité a suivi les travaux du projet d'implémentation du référentiel IFRS.

Le Comité a également examiné l'état d'avancement de la mise en place des recommandations formulées par les Co-commissaires aux comptes dans la lettre de direction de l'exercice 2020 et a apprécié les efforts déployés par toutes les entités de la Banque pour la régularisation des constats relevés.

COMITÉ DES RISQUES

Composition

Le comité des risques est présidé par Monsieur Abdelkader Boudriga, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance.

Il est composé des membres du Conseil de Surveillance suivants :

- M. Hakim Ben Yedder, membre permanent, représentant de la COMAR;
- M. Mohamed Anouar Ben Ammar, membre permanent, représentant de PARENIN;
- M. Ahmed Karam, membre permanent, représentant de la PGI;
- M. Aziz Haj Romdhane, consultant.

Mission

Il a pour mission d'aider le Conseil de Surveillance à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Il est chargé d'assister le Conseil de Surveillance notamment dans :

- Analyse en profondeur des questions spécifiques et techniques qui relèvent du domaine de gestion des risques en vue d'éclairer les décisions du Conseil de Surveillance ;
- Approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Analyse et suivi de l'exposition de l'établissement aux principaux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque opérationnel et les risques LAB/FT ;
- Adoption des actions correctrices pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques ;
- Examen de scénarios de stress-testing et analyse de leurs résultats ;
- Définition d'une politique d'appétence pour le risque qui détermine ;
- le niveau global et individuel par type de risque que l'établissement est prêt à assumer pour réaliser son plan d'activité ;
- les limites d'exposition et plafonds opérationnels par type de risque ;
- la politique des fonds propres et de liquidité en adéquation avec le volume et la nature du risque et en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur ;
- Examen et validation des politiques de gestion des risques ;
- Approbation des plans de continuité d'activité .

Activité en 2021

En 2021, le Comité des Risques a mené ses travaux autour des axes suivants :

- Validation des politiques de gestion des risques opérationnels et de gestion des risques ALM définissant les principes généraux de gestion de ces risques ;
- Examen réguliers du respect des ratios prudentiels et conventionnels ;
- Suivi de l'exposition de la banque au risque souverain ;
- Examen de l'évolution des différentes expositions sectorielles et par groupe d'affaire de la banque ;
- Le suivi de la stratégie de la banque en termes de baisse du taux de CDL conformément aux objectifs fixés par la politique de risque de crédit ;
- Examen de la cartographie de la note interne des engagements de la Banque et des résultats des exercices de backtesting ;
- Suivi de l'état d'avancement des estimations des paramètres de calcul de l'Expected Credit Loss (ECL) et ce dans le cadre de l'adoption des normes IFRS ;
- Examen des résultats de l'exercice de stress test de liquidité et validation de la méthodologie adoptée ;
- Suivi du dispositif de maîtrise des risques opérationnels majeurs , du Bilan d'activité et Plan de Continuité de

l'activité gestion et traitement des chèques.

- Examen du reporting de suivi du risque LAB/FT sur une base trimestrielle.

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Composition

Le Comité est composé des membres suivants :

- M. Rached Fourati, Président du Conseil de Surveillance;
- M. Nébil Ben Yedder, Membre du Conseil de Surveillance;
- Mme Selma Babbou, Membre du Conseil de Surveillance.

Mission

Le Comité de Nomination et de Rémunération assiste le Conseil de Surveillance notamment dans la conception et le suivi des politiques :

- de Nomination et de Rémunération;
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement;
- et de gestion des situations de conflits d'intérêts.

DIRECTION CENTRALE DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ

Mission

La mission de l'organe de contrôle de la conformité consiste essentiellement à identifier les risques de non-conformité que présentent tous les métiers de la banque. Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Définir les procédures et les mesures de contrôle du risque de non-conformité;
- Identifier et évaluer les risques de non-conformité au regard de la réglementation bancaire et mettre en œuvre des mesures appropriées pour atténuer ces risques;
- Donner son avis sur la conformité des nouveaux produits et adresser des rapports à ce sujet, au Conseil de Surveillance;
- Préparer des mesures visant à maîtriser et contrôler le risque de non-conformité;
- Veiller au respect du code de déontologie ainsi que des normes professionnelles;
- Veiller à ce que le personnel de la Banque, y compris les personnes chargées du contrôle de la conformité, bénéficie d'une Formation continue, particulièrement dans le domaine de la Conformité.

Activité en 2021

L'activité de la Direction Centrale du Contrôle de la conformité a principalement porté sur les points suivants :

- Contrôle du respect des délais de déclaration à la Banque Centrale de Tunisie et au Conseil du Marché Financier;
- Diffusion d'une circulaire interne qui rappelle les mesures de vigilance LAB/FT au personnel du réseau;
- Optimisation et amélioration de la fiche KYC les personnes morales, les associations et les mandataires;
- Analyse des opérations suspectes et déclaration à la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) des opérations pour lesquelles il existe des éléments de suspicion;
- Revue de la politique LAB/FT;
- Assainissement des comptes ouverts pour des associations;
- Action de mise à jour des comptes des personnes politiquement exposées PPE;
- Elaboration d'un plan d'actions LAB/FT.



FAITS SAILLANTS

3/ FAITS SAILLANTS

Conjoncture

Conjoncture économique

Au cours de l'année 2021, les prévisions de la croissance économique, tablaient sur une reprise de 2,9% contre une contraction de 9,2% en 2020, en relation avec l'amélioration de l'activité économique dans la majorité des secteurs à l'exception de celui de l'agriculture (-5,4%) suite à la baisse de la production d'huile d'olive.

Cette amélioration de l'activité économique a touché, principalement, le secteur des industries manufacturières exportatrices, à l'instar des industries mécaniques et électriques (+10%) et des industries du textile, habillements, cuirs et chaussures (+10%) en relation avec la hausse de la demande émanant de la Zone Euro. Également, les branches des industries extractives ont enregistré une augmentation de leur valeur ajoutée, notamment, pour les secteurs des mines (+8,8%), en rapport avec la reprise de la production du phosphate (3,7 millions de tonnes en 2021 contre 3,1 millions en 2020) et de l'extraction du pétrole et du gaz naturel (+19,2%) grâce à l'apport des champs Nawara et de Halk El Menzel. Pour leur part, les activités des services marchands ont connu un accroissement tiré par la progression réalisée dans la branche de l'hôtellerie, de café et de la restauration (+14,1%). Néanmoins, l'activité du transport a continué de subir les effets de la crise sanitaire (-0,3%).

En effet, pour la céréaliculture, les superficies programmées, pour la campagne 2021-2022, seront de l'ordre de 1,253 million d'hectares contre 1,262 million au cours de la dernière campagne. Cependant, la hausse des prix des céréales à la production (y compris la prime de livraison) aura un impact positif sur le niveau des quantités collectées des céréales en 2022.

Pour le secteur de l'arboriculture, la récolte d'huile d'olive pour la campagne actuelle devrait atteindre 240 mille tonnes contre 140 mille tonnes enregistrées au cours de la campagne précédente. De même, la production attendue des dattes connaîtra une hausse de 7,2% pour s'établir à 370 mille tonnes. En revanche, la récolte des agrumes devrait enregistrer une baisse de 20%, pour revenir à 345 mille tonnes au cours de la campagne actuelle contre 440 mille durant la campagne écoulée.

Quant à la balance alimentaire, elle s'est soldée par un déficit d'environ 1.946 millions de dinars, durant l'année 2021, contre 859 millions de dinars un an plus tôt, soit un accroissement de près de 127%. Cette évolution est attribuable à la contraction des exportations (-5,8% contre +14,1%) suite à la baisse des ventes d'huile d'olive (soit -48,7% en volume et -25,6% en valeur au cours de l'année 2021), contre une poursuite de la progression des importations (+14,1% contre +0,6%). Ainsi, le taux de couverture s'est détérioré de 14,8 points de pourcentage pour s'établir à 70,1%.

En moyenne, l'indice général de la production industrielle a connu une hausse de 10,3%, au cours de l'année 2021, en relation avec l'amélioration de la production des industries manufacturières (8,4%), outre la poursuite de la reprise des industries extractives, notamment, le secteur énergétique (+15,9%) et à moindre degré le secteur des mines (+1,2%).

S'agissant des industries manufacturières, la progression a touché la majorité des secteurs à l'exception des industries agroalimentaires, qui ont régressé de 5,6%.

Ainsi, l'amélioration a concerné, notamment, les industries exportatrices, à savoir les industries mécaniques et électriques (+14,5%) et les industries du textile, habillement et cuirs (+11,2%), outre l'amélioration des industries

chimiques (+8,8%) en rapport avec la hausse du niveau de la production du phosphate.

Sur le plan des échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur, les exportations ont connu une amélioration durant l'année 2021 dans la majorité des secteurs à l'exception de celui des industries agro-alimentaires (-3,9% contre +12% en 2020).

L'évolution des exportations a été marquée par une relance des expéditions des industries manufacturières (+20,8% contre -14,5%), notamment, les industries mécaniques et électriques (+21,9% contre -14%), et celles du secteur du textile, habillement et cuirs (+14,4% contre -13,8%), suite à la reprise de la demande extérieure émanant de la Zone Euro. Aussi, les exportations des mines, phosphates et dérivés ont enregistré une forte augmentation durant l'année 2021, soit 83,2% contre -24,4% un an auparavant en lien, essentiellement, avec la hausse des prix de ces produits sur les marchés internationaux.

En ce qui concerne les échanges commerciaux du secteur de l'énergie, le déficit énergétique s'est aggravé passant de près de 4.201 millions de dinars en 2020 à 5.219 millions de dinars en 2021. Cette évolution est expliquée, principalement, par la hausse des importations (+29,3% contre -37,2%) sous les effets conjugués de l'accroissement de la demande et de la poursuite de la hausse des prix internationaux des produits énergétiques.

Par ailleurs, sur l'ensemble de l'année 2021, les indicateurs de l'activité touristique se sont inscrits en hausse, après la contraction enregistrée en 2020, en relation avec l'amélioration de la situation sanitaire. En effet, les flux de touristes étrangers ont augmenté de 11,8% contre un repli de 82,1% une année auparavant, pour s'établir à 1,6 million de touristes. Cette évolution a concerné principalement, les Européens (+42,1% contre -85% en 2020), particulièrement les Français (+15,7% contre -70,6%) et les Allemands (+37,4% contre -89,5%). Toutefois, les entrées des touristes Maghrébins, ont enregistré un fléchissement de 3,7% qui a concerné, principalement, les Algériens (-92,4% contre -86,3%), et ce, malgré l'augmentation des entrées des visiteurs libyens (+62,6% contre -72,7%).

Corrélativement, les recettes touristiques en devises ont connu, au cours de l'année 2021, une hausse de 12,6% contre un repli de 63,9% en 2020, pour atteindre environ 2.286 millions de dinars. Sans effet de change, ces recettes ont augmenté de 10,3% contre -62,9%, une année auparavant.

Au cours de l'année 2021, le trafic aérien de passagers a accusé une amélioration de 31,7% contre une régression de 75,1% en 2020, pour atteindre 3,9 millions de passagers. Cette augmentation a concerné aussi bien les lignes internationales (+31,1%) que les lignes intérieures (+40,8%).

Par aéroport, le transport de passagers s'est amélioré, notamment, dans les aéroports d'Enfidha-Hammamet (+134,6%), de Djerba-Zarzis (+29,3%) et de Tunis-Carthage (+28,5%).

Concernant la croissance économique en Tunisie, elle a repris en 2021 atteignant 3%, tirée particulièrement par les activités extractives, essentiellement énergétiques dont les ressources ont grimpé de près de 30% et, à un moindre degré, par les industries manufacturières profitant de la relance de la demande, émanant de la zone euro. Parallèlement, les activités du tourisme et du transport ont enregistré un léger redressement suite aux allègements des mesures de restriction de voyage, imposées par autorités locales ou étrangères. Parallèlement, le niveau des échanges de biens et de services a repris une certaine dynamique sans pour autant regagner les niveaux ayant précédé la crise.

Dans ce cadre, la balance des paiements courants s'est soldée, en 2021, par un déficit en net repli, par rapport à l'année 2020, pour se situer à 8 milliards de dinars, soit 6,3% du PIB (contre -7,1 milliards de dinars et 6,1% du PIB une année auparavant).

Sur l'ensemble de l'année 2021, l'inflation moyenne s'est établie à 5,7% contre 5,6% une année auparavant, et ce en relation avec l'augmentation des prix des produits alimentaires (6,3% contre 4,7%). Cependant, un ralentissement a marqué le rythme d'évolution des prix des produits manufacturés (6,3% contre 6,5%) et des services (4,6% contre 5,5%).

Conjoncture monétaire et financière

Au terme de l'année 2021, la masse monétaire M3, a accusé une décélération de son rythme de croissance par rapport à son niveau enregistré à fin 2020 (8,4% contre 9,8%). Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de la décélération des concours à l'économie (4,8% contre 6,7%), et le repli des créances nettes sur l'extérieur (-879 millions de dinars contre +1.204 millions de dinars).

S'agissant des contreparties du système financier, les créances nettes sur l'extérieur ont connu une baisse en 2021 (-879 millions de dinars contre +1.204 millions de dinars en 2020) reflétant, principalement, l'augmentation des engagements extérieurs du système financier (+1.794 millions de dinars contre +2.101 millions de dinars) et celle des avoirs extérieurs (+915 millions de dinars contre +3.305 millions de dinars).

Quant aux concours à l'économie, ils ont connu en 2021 une hausse à un rythme moins élevé (4,8% ou 4.813 millions de dinars contre 6,7% ou 6.371 millions de dinars), cette évolution s'explique par les effets conjugués de la décélération du portefeuille escompte auprès des banques (3.403 millions de dinars contre 4.648 millions de dinars) et celle des créances immobilisées (358 millions de dinars contre 1.204 millions de dinars) alors que les comptes courants débiteurs (+145 millions de dinars contre -188 millions de dinars) ont enregistré une reprise modérée. Ces crédits ont bénéficié en particulier aux secteurs des services (+2.372 millions de dinars) et de l'industrie (+1.393 millions de dinars), ainsi qu'aux particuliers (+1.086 millions de dinars).

Les créances nettes sur l'État ont augmenté, au terme de l'année 2021, à un rythme plus accéléré (27,7% ou 7.719 millions de dinars contre 16,7% ou 3.995 millions de dinars). Cette évolution traduit, essentiellement, l'augmentation de l'encours des bons du Trésor détenus par les banques de la place (+3.223 millions de dinars contre +1.087 millions de dinars), en sus de l'effet expansif exercé par la baisse du compte Courant du Trésor (CCT) (-2.657 millions de dinars contre +2.329 millions de dinars). Il est à noter que dans le cadre de la diversification de ses sources de financement pour couvrir les dépenses budgétaires, l'Etat a contracté en 2021 un prêt syndiqué en devises auprès de certaines banques de la place (150 MUSD et 259,5 MEUR) et un emprunt national de 1.806 millions de dinars.

En particulier, les émissions des bons du Trésor se sont situées, au terme de 2021, à 9.512 millions de dinars contre des remboursements à ce titre d'un montant de 6.751 millions de dinars, soit des souscriptions nettes de +2.761 MDT (contre 9.112 millions de dinars, 5.473 millions de dinars et +3.639 millions de dinars respectivement, en 2020).

Le nombre des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) en activité est revenu à 115 au terme de décembre 2021. Les actifs nets détenus par les OPCVM ont connu une hausse de 130 millions de dinars

(2,8%) par rapport à l'année précédente, avec un rendement annuel de 5,1 %, contre 4,5% en 2020.

L'indice de référence Tunindex a clôturé l'année 2021 à 7.046,01 points, en baisse de 3,3% par rapport à son niveau enregistré au terme du trimestre précédent ce qui a réduit ses gains cumulés, depuis le début de l'année, à 2,3% contre des pertes de 3,3% durant l'année 2020.

Au terme de l'année 2021 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2020, le cours du dinar s'est inscrit en hausse sur le marché interbancaire de 1,3% vis-à-vis de l'euro et de 4,2% par rapport au yen japonais. En revanche, il s'est déprécié de 6,3% vis-à-vis du dollar américain et de 2,9% à l'égard du dirham marocain. Sur le marché de change international et au cours de la même période, l'euro s'est déprécié de 6,9% face au dollar.

Implémentation des normes IFRS

Le Conseil National de la Comptabilité de la République Tunisienne a mis en place un projet d'adoption des IFRS complètes pour les entités d'intérêt publiques, dont les banques et établissements financiers pour l'élaboration des états financiers consolidés.

Le calendrier du projet indique une adoption obligatoire des « full IFRS » pour l'élaboration des états financiers relatifs à l'exercice ouvert à partir du 1er Janvier 2023, avec une application d'IFRS 1 à la date de transition.

Dans l'optique de se conformer au projet du conseil National de la Comptabilité Tunisienne et de s'aligner aux standards internationaux en matière de production d'informations financières fiables et comparables, AMEN BANK a commencé à mettre en place les grandes lignes de cette première implémentation des normes IFRS.

En effet, un plan stratégique et une feuille de route pour la conduite du projet FTA des « full IFRS » du groupe ont été mis en place et communiqués à la BCT afin de se conformer à la circulaire BCT 2020-01 définissant les mesures préalables pour l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS).

Le projet d'implémentation s'articulera autour des phases suivantes :

- Phase 1 cadrage et diagnostic;
- Phase 2 Elaboration d'un plan d'implémentation;
- Phase 3 Etude d'impact;
- Phase 4 implémentation et suivi.

Dans l'objectif d'assurer la réussite du projet, la banque a choisi de faire recours à l'expertise des consultants externes afin de l'assister dans les prochaines phases.

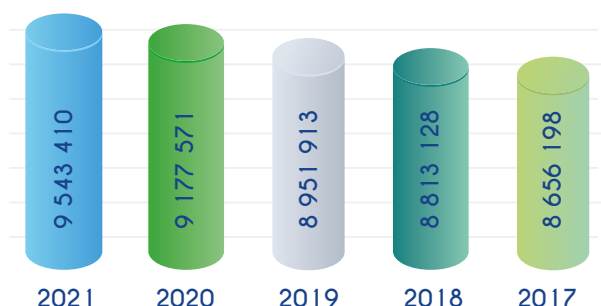
Amen Bank a opté pour la dissociation du projet de l'implémentation des normes IFRS en 2 sous-projets :

- Un sous-projet de modélisation et de calcul des provisions à assurer par un cabinet spécialisé en la matière ;
- Un sous-projet couvrant toutes les normes IFRS et permettant la mise en place de ces normes et la production des états financiers consolidés à assurer par un cabinet d'expertise comptable.

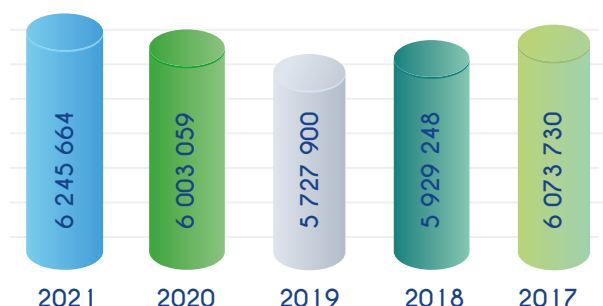
Cette mission consistera en une revue critique des travaux déjà réalisés par les équipes de la banque et en un apport des pistes d'optimisation en référence aux expériences acquises dans d'autres missions.

Chiffres clés

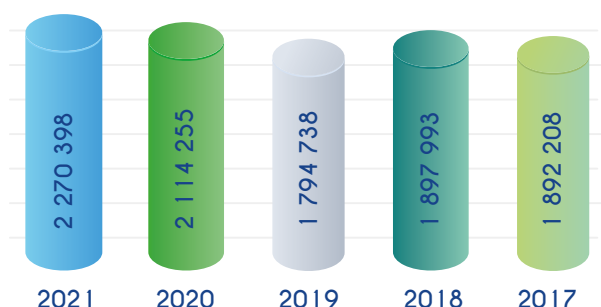
Total Bilan (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **3,99%**

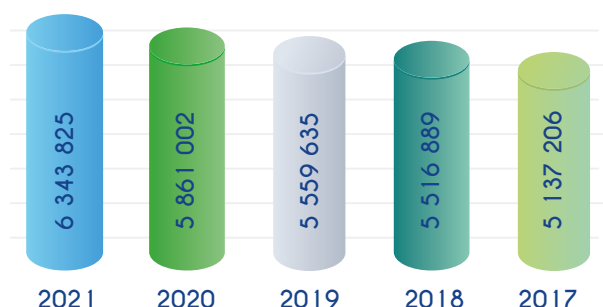
Créances sur la clientèle (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **4,04%**

Portefeuille-titres (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **7,39%**

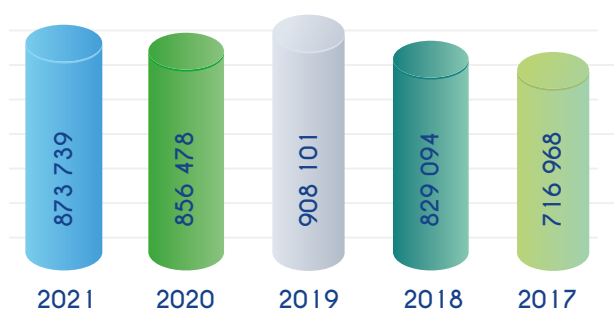
Dépôts et avoirs de la Clientèle (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **8,24%**

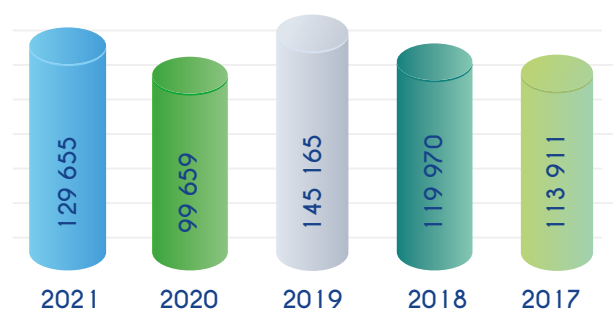
(EN MILLIERS DE DINARS)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variation 2021-2020	(%)
Capitaux propres	1 186 243 ^(*)	1 113 951	1 014 548	869 532	785 856	72 292	6,49
Fonds propres nets	1 433 325	1 318 947	1 187 180	1 105 802	1 085 662	114 378	8,67
Ratio de capital (en %)	16,61	16,39	15,49	14,60	14,15	0,2	1,34
TIER I	11,99	11,65	11,89	10,40	9,11	0,3	2,92
Ratio de liquidité à court terme (LCR) (en %)	132,2	138,4	152,6	126,8	109,3	(6,2)	(4,46)
Total des provisions et agios réservés sur créances	1 078 460	1 030 880	886 584	870 112	787 082	47 580	4,62
Taux des créances classées (en %)	13,48	14,69	14,41	15,06	15,09	(1,21)	(8,24)
Taux de couverture des créances classées (en %)	71,20	67,07	63,55	59,12	57,11	4,13	6,16
Taux de couverture des engagements (en %)	11,24	11,42	10,38	10,25	10,05	(0,18)	(1,58)

(*) Le projet de résolution de l'AGO prévoit une distribution de dividende de 38,4 millions de dinars, Ainsi, les capitaux propres après affectation du bénéfice s'élèveront à 1147,8 millions de dinars.

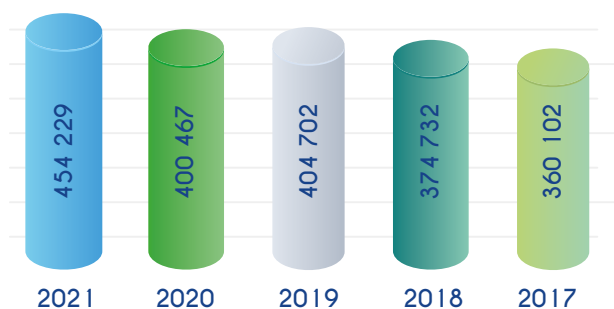
Chiffres d'affaires (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **2,02%**

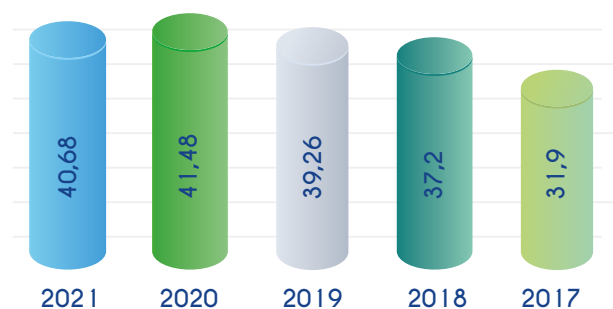
Résultat Net (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **30,10%**

Produit net bancaire (en milliers de dinars)

Évolution 2021/2020 **13,42%**

Coefficient d'exploitation (%)

Évolution 2021/2020 **-1,93%**

en %	2021	2020	2019	2018	2017
Rendement moyens des actifs	1,4	1,1	1,6	1,4	1,3
Rendements moyens des fonds propres	12,3	9,8	16,7	16,1	16,2

Tableaux d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés au titre des trois dernières années

	Capital social	Réserves légales	Réserves à Régime Spécial et réinvesti	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fond social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2018 avant affectation	132 405	13 240	476 427	-	120 979	41 832	423	5	119 970	905 281
Affectation des résultats 2018 suivant décision de l'AGO du 26 avril 2019	-	-	79 900	-	-	4 300	-	21	(84 221)	-
Réserve spéciale de réinvestissement disponible distribuée									-	-
Affectation			79 900	-		4 300		21	(84 221)	-
Dividendes distribués									(35 749)	(35 749)
Solde au 31/12/2018 après affectation	132 405	13 240	556 327	-	120 979	46 132	423	26	-	869 532
Solde au 31/12/2019 avant affectation	132 405	13 240	556 327	-	120 979	45 983	423	26	145 165	1 014 548
Affectation des résultats 2019 suivant décision de l'AGO du 30 juin 2020	-	-	103 500	-	-	4 600	-	37 065	(145 165)	-
Réserve spéciale de réinvestissement disponible distribuée									-	-
Affectation			103 500	-		4 600		37 065	(145 165)	-
Dividendes distribués										-
Solde au 31/12/2019 après affectation	132 405	13 240	659 827	-	120 979	50 583	423	37 091	-	1 014 548
Solde au 31/12/2020 avant affectation	132 405	13 240	659 827	-	120 979	50 327	423	37 091	99 659	1 113 951
Affectation des résultats 2020 suivant décision de l'AGO du 27 avril 2021	-	-	75 211	-	-	4 600	-	19 848	(99 659)	-
Réserve spéciale de réinvestissement disponible distribuée			(24 160)	-				24 160	-	-
Affectation			99 371	-		4 600		(4 312)	(99 659)	-
Dividendes distribués								(56 934)		(56 934)
Solde au 31/12/2020 après affectation	132 405	13 240	735 038	-	120 979	54 927	423	5	-	1 057 017



AUTRES FAITS SAILLANTS



1

Programme NEXT

AMEN BANK a poursuivi son programme de transformation «NEXT» notamment, en embarquant tout le réseau d'agences dans le programme de Transformation. Ainsi, les 158 Points de Vente Retail d'AMEN BANK, sont fonctionnels avec le nouveau modèle conforme aux standards des banques internationales

2

Ouverture des Centres d'Affaires des Berges du Lac, de Sfax et de Sousse

Après le Centre d'Affaires de Tunis Mohamed V, AMEN BANK a inauguré 3 Centres d'Affaires, situé aux Berges du Lac, Sfax et Sousse. Les nouveaux Centres d'Affaires allient l'expertise à l'esthétique et au cadre raffiné, associant fluidité des parcours et accessibilité, afin de proposer à la clientèle Corporate le meilleur service au juste prix.

3

Lancement AMEN Leasing Pro

AMEN BANK a développé son offre de financement, en partenariat avec Tunisie Leasing & Factoring, afin de proposer aux entreprises et aux professionnels, « AMEN Leasing Pro », des solutions de financement en Leasing, simples, avantageuses et rapides.

4

Impact de la crise sanitaire « COVID-19 »

AMEN BANK a procédé au stress test demandé par la Banque Centrale de Tunisie. Les résultats dégagés constituent une réaffirmation qu'AMEN BANK dispose de facteurs confirmés de résilience, d'un profil de risque de liquidité maîtrisé et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant d'atténuer l'impact de la crise.

5

Soutien d'AMEN BANK en faveur de l'hôpital Charles Nicolle

En temps de crise sanitaire «COVID 19» AMEN BANK, a pris en charge l'acquisition de 23 lits électriques à une articulation, en faveur de l'hôpital Charles Nicolle,

6

Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Education
AMEN BANK a décidé de prendre en charge la réhabilitation de plusieurs écoles en Tunisie. Dans ce cadre, AMEN BANK a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Education.

7

Opération de vaccination au niveau du siège/

Face à la gravité de la situation épidémiologique, qui prévaut dans notre pays et soucieuse de veiller à la santé de ses salariés, AMEN BANK, à travers sa Cellule de Veille Covid-19 et son Service de Médecine de Travail, a organisé une campagne de vaccination, dans les locaux du Siège et ce, en coordination avec les services concernés du Ministère de la Santé et du Ministère des Affaires Sociales

ACTIVITE

A fin décembre 2021, le total du bilan s'est établi à 9 543 410 mille dinars contre 9 177 571 mille dinars à fin décembre 2020 soit une progression de 365 839 mille dinars.

En général, l'activité d'AMEN BANK a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une hausse des emplois de 460 835 mille dinars ou 5,54% ;
- Une hausse des ressources de 439 624 mille dinars ou 6,37%.

Ressources

L'encours des ressources mobilisées par AMEN BANK a atteint 7 343 308 mille dinars, soit une progression de 439 624 mille dinars ou 6,37 % détaillée comme suit :

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations	
				Montant	(%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	6 343 825	5 861 002	5 559 635	482 823	8,24
Emprunts et ressources spéciales	926 283	968 332	875 676	(42 049)	(4,34)
Total Ressources Bilan	7 270 108	6 829 334	6 435 311	440 774	6,45
Billets de Trésorerie	73 200	74 350	57 700	(1 150)	(1,55)
Total	7 343 308	6 903 684	6 493 011	439 624	6,37

Par ailleurs, l'encours des actions SICAV souscrites via le réseau, a enregistré une baisse de 2,49% passant de 353 385 mille dinars à fin décembre 2020 à 344 571 mille dinars à fin décembre 2021.

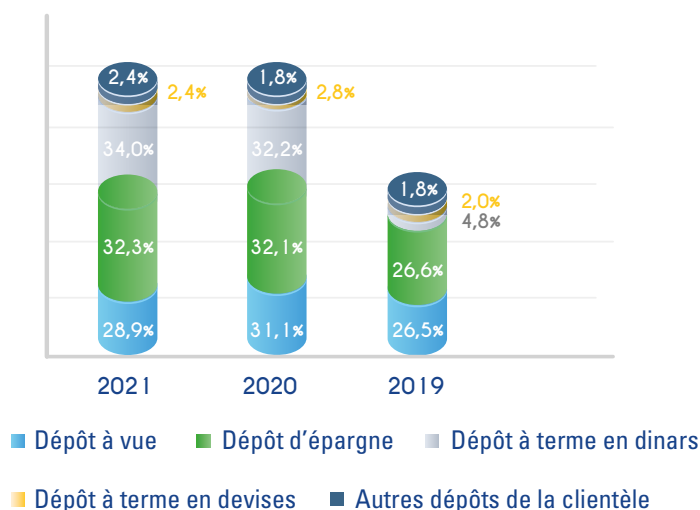
1-Dépôts et avoirs de la clientèle

Par forme, les dépôts s'établissent comme suit :

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations	(%)
Dépôts à vue	1 834 198	1 821 946	1 550 617	12 252	0,67
Dépôts d'épargne	2 049 851	1 879 072	1 559 075	170 779	9,09
Dépôts à terme en dinars	2 157 670	1 889 928	2 047 237	267 742	14,17
Dépôts à terme en devise	151 337	166 721	283 155	(15 384)	(9,23)
Autres dépôts de la clientèle	150 769	103 335	119 551	47 434	45,90
Total	6 343 825	5 861 002	5 559 635	482 823	8,24

Structure des dépôts 2021-2020-2019



Comparés à décembre 2020, les placements à terme en dinars ont augmenté de 267 742 mille dinars, suite à la hausse des placements en certificats des dépôts, des pensions livrées, des placements en comptes à terme et des bons de caisse respectivement pour 4 826 mille dinars, 186 747 mille dinars, 44 228 mille dinars et 31 941 mille dinars.

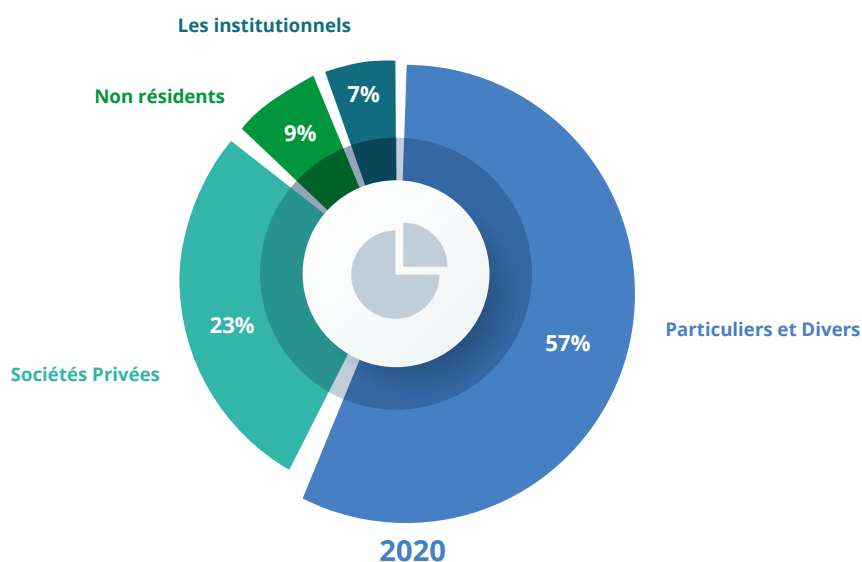
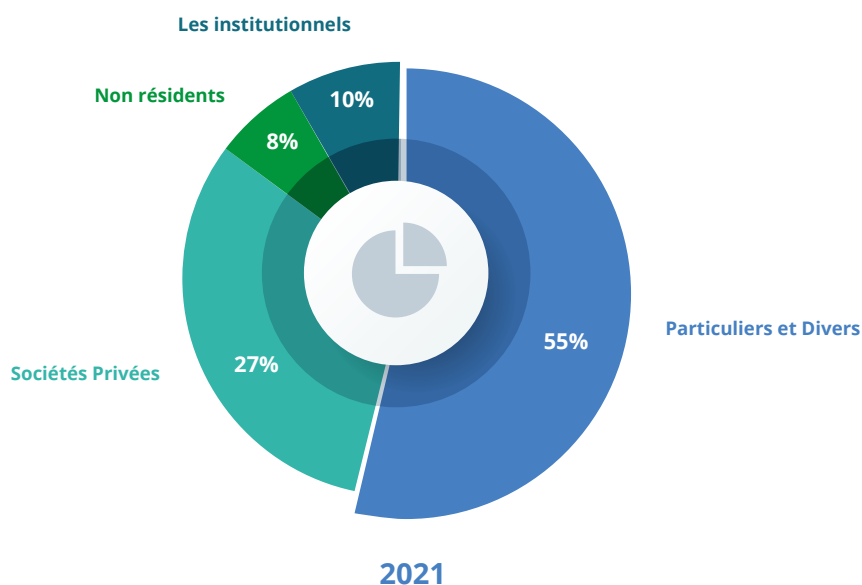
Les placements à terme en devises ont enregistré une régression de 15 384 mille dinars qui retrace la stratégie de la Banque de désengagement des placements en devises jugés coûteux.

Par ailleurs, les dépôts à vue ont enregistré une hausse de 12 252 mille dinars ou 0,67% par rapport à décembre 2020 provenant de la hausse des DAV en dinars pour 37 222 mille dinars atténuée par la régression des DAV en devises pour 24 970 mille dinars.

Les dépôts d'épargne ont enregistré une hausse de 170 780 mille dinars ou 9,09% passant de 1 879 072 mille dinars à fin 2020 à 2 049 852 mille dinars à fin décembre 2021. Cette hausse provient de la hausse des comptes d'épargne en dinars et dinars convertibles pour 167 507 mille dinars et des comptes d'épargne en devises pour 3 273 mille dinars.

Par agent économique, les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

NATURE	31/12/2021	31/12/2020
Les institutionnels	622 025	376 096
Autres	5 721 800	5 484 906
Sociétés Privées	1 721 042	1 346 022
Particuliers et Divers	3 473 494	3 588 730
Non-Résidents	527 264	550 154
TOTAL	6 343 825	5 861 002



2-Emprunts obligataires et ressources spéciales

Les emprunts et les ressources spéciales, ont diminué de 42 049 mille dinars ou 4,34%. Ils passent ainsi de 968 332 mille dinars à fin décembre 2020 à 926 283 mille dinars à fin décembre 2021.

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations	
				Montant	(%)
Ressources spéciales	611 605	656 768	649 695	(45 163)	(6,88)
Lignes extérieures	529 027	605 335	625 559	(76 308)	(12,61)
Fonds budgétaires	82 578	51 433	24 136	31 145	60,55
Emprunts obligataires	314 678	311 564	225 981	3 114	1,00
Emprunts	292 203	302 395	217 747	(10 192)	(3,37)
Dettes rattachées	22 475	9 169	8 234	13 306	145,12
Total	926 283	968 332	875 676	(42 049)	(4,34)

Cette variation s'explique principalement par :

► L'augmentation des emprunts matérialisés de 3 115 mille dinars due principalement aux effets conjugués des éléments suivants :

- L'émission de l'emprunt obligataire 2021-1 pour 40 000 mille dinars ;
- L'augmentation des dettes rattachées de 13 306 mille dinars ;
- L'amortissement des emprunts obligataires AMEN BANK pour 49 691 mille dinars;
- La diminution de l'encours des emprunts sous seing privé de 500 mille dinars.

► La diminution des ressources extérieures de 76 308 mille dinars due principalement aux effets conjugués des éléments suivants :

- Les nouveaux tirages sur les lignes BAD, KFW, ITALIENNE et AFD pour respectivement 16 290 mille dinars, 15 175 mille dinars, 625 mille dinars et 2 376 mille dinars;
- Les remboursements des annuités venant à échéance sur les ressources extérieures pour 112 166 mille dinars (105 882 mille dinars sur les ressources extérieures en dinars et 6 284 mille dinars sur les ressources extérieures en devises);
- L'augmentation des dettes rattachées sur les ressources extérieures de 1 392 mille dinars.

► L'accroissement des ressources budgétaire de 31 144 mille dinars dus principalement aux éléments ci-dessous mentionnés:

- Les nouveaux tirages sur des lignes budgétaires pour report des crédits aux entreprises, pour la restructuration financière des PME et sur les lignes budgétaires sur 1er logement pour respectivement 23 810 mille dinars, 6 906 mille dinars et 215 mille dinars ;
- Les remboursements des annuités venant à échéance sur les ressources budgétaires pour 340 mille dinars ;
- L'augmentation des dettes rattachées sur les fonds budgétaires de 554 mille dinars.

3-Les Billets de Trésorerie

A fin décembre 2021, l'encours des Billets de Trésorerie non avalisés s'est élevé à 73 200 mille dinars contre 74 350 mille dinars à fin 2020, soit une légère régression de 1 150 mille dinars.

Capitaux Propres et Provisions

1- Les Capitaux Propres

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations	
					(%)
Capital social	132 405	132 405	132 405	-	-
Réserves	932 755	844 373	736 529	79 382	9,40
Autres capitaux propres	423	423	423	-	-
Résultats reportés	5	37 091	26	(37 086)	(99,99)
Résultat	129 655	99 659	145 165	29 996	30,10
Total	1 186 243	1 113 951	1 014 548	72 292	6,49

A fin décembre 2021, les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 1 186 243 mille dinars enregistrant ainsi une augmentation de 72 292 mille dinars ou 6,49% due principalement à la réalisation d'un résultat arrêté au 31 décembre 2021 pour 129 655 mille dinars et la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2020 pour 56 934 mille dinars.

2- Les Provisions

L'encours des provisions s'est situé à 871 137 mille dinars à fin décembre 2021 en augmentation de 26 441 mille dinars par rapport à son niveau de fin décembre 2020.

Cette évolution est inhérente à :

- Une dotation aux provisions sur créances classées pour 90 500 mille dinars et partiellement compensée par une reprise de provision sur créances radiées pour 90 048 mille dinars, soit un impact net sur l'exercice 2021, de 452 mille dinars;
- Une dotation nette aux provisions collectives pour 15 048 mille dinars compte tenu d'une reprise de 5 524 mille dinars sur la relation «Carthage Cement»;
- Une dotation nette des provisions sur titres pour 12 201 mille dinars;
- Une reprise nette de provision 1 260 mille dinars pour risques et charges et autres éléments d'actifs provenant d'une dotation de provision pour congés payés de 3 101 mille dinars compensée par la reprise de provision sur risque fiscal et autres éléments d'actifs et charges respectivement pour 4 000 mille dinars et 361 mille dinars.

(mDT)

NATURE	31/12/2021 après radiation	31/12/2021 avant radiation	31/12/2020	31/12/2019	Variations après radiation Montant	(%)	Variations avant radiation Montant	(%)
Provisions sur créances	758 582	848 630	743 082	647 764	15 500	2,09	105 548	14,20
Provisions sur créances par décaissements	755 701	845 749	740 931	645 761	14 770	1,99	104 818	14,15
Provisions affectées aux créances classés	362 799	412 054	376 070	356 825	13 271	(3,53)	35 984	9,57
Provisions additionnelles	261 148	301 942	248 156	210 530	12 992	5,24	53 786	21,67
Provisions collectives	131 753	131 753	111 181	72 947	20 572	18,50	20 572	18,50
Provisions collectives sur Carthage Cement	-	-	5 524	5 459	(5 524)	(100,00)	5 524	(100,00)
Provisions sur engagements par signature	2 881	2 881	2 151	2 003	730	33,94	730	33,94
Provisions affectées aux titres	62 718	62 718	50 517	49 500	12 201	24,15	12 201	24,15
Provisions affectées aux autres éléments d'actif, de passif et pour risques et charges	49 837	49 837	51 097	50 200	(1 260)	(2,47)	1 260	(2,47)
Total	871 137	961 185	844 696	747 464	26 441	3,13	116 489	13,79

3- Les Agios Réservés

Le total des agios réservés est passé de 287 798 mille dinars à fin décembre 2020 à 319 878 mille dinars à fin décembre 2021 soit une variation de 32 080 mille dinars.

Cette variation d'agios réservés tient compte d'une dotation nette de l'exercice sur créances s'élevant à 53 018 mille dinars et d'une reprise de 20 938 mille dinars sur les créances radiées.

(mDT)

NATURE	31/12/2021 après radiation	31/12/2021 avant radiation	31/12/2020	31/12/2019	Variations après radiation Montant	(%)	Variations avant radiation Montant	(%)
Agios réservés sur créances classées	294 093	315 031	263 141	212 300	30 952	11,76	51 890	19,72
Agios réservés sur créances non classées	1 660	1 660	460	453	1 200	260,87	1 200	260,87
Agios réservés sur secteur touristique	24 125	24 125	24 197	25 671	(72)	(0,30)	(72)	(0,30)
Total	319 878	340 816	287 798	238 424	32 080	11,15	53 018	18,42

Emplois

L'encours global des emplois, net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements, a enregistré une hausse de 460 835 mille dinars, passant de 8 325 477 mille dinars à fin décembre 2020 à 8 786 312 mille dinars à fin décembre 2021.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- Une augmentation de 242 605 mille dinars des crédits à la clientèle ;
- Une augmentation de 156 143 mille dinars du portefeuille titres ;
- Et une progression de 62 087 mille dinars des valeurs immobilisées nettes d'amortissement.

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations	(%)
Crédits à la Clientèle	6 245 664	6 003 059	5 727 900	242 605	4,04
Portefeuille Titres	2 270 398	2 114 255	1 794 738	156 143	7,39
Valeurs Immobilisées	270 250	208 163	188 436	62 087	29,83
Total	8 786 312	8 325 477	7 711 074	460 835	5,54

1- Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont passés de 6 003 059 mille dinars à fin décembre 2020 à 6 245 664 mille dinars à fin décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 242 605 mille dinars.

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations	(%)
Comptes débiteurs de la clientèle	1 148 724	1 070 700	1 026 180	78 024	7,29
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 546 118	4 362 612	4 145 131	183 506	4,21
Crédits sur Ressources Spéciales en devises et en dinars	550 821	569 747	556 589	(18 926)	(3,32)
Total	6 245 664	6 003 059	5 727 900	242 605	4,04

L'accroissement des créances brutes avant radiation est de 396 381 mille dinars (hors effet des agios et des provisions). Il est expliqué par :

- Une hausse des crédits en dinars sur ressources ordinaires de 167 584 mille dinars ;
- Une progression des crédits en devises sur ressources ordinaires de 119 494 mille dinars ;
- Une augmentation des comptes débiteurs de 115 004 mille dinars ;

Atténuées par :

- Une diminution des crédits sur ressources spéciales de 5 701 mille dinars.

Les engagements de la Banque répartis par classe, s'établissent comme suit :

(mDT)

NATURE	Formule	31/12/2021 après radiation	31/12/2021 avant radiation	31/12/2020	31/12/2019	Variations après radiation Montant	(%)	Variations avant radiation Montant	(%)
Engagements classés C0 et C1	a	8 305 359	8 305 358	7 703 319	7 308 481	602 040	7,82	602 040	7,82
Engagements classés C2, C3, C4 et C5	b	1 293 442	1 404 429	1 326 225	1 230 063	(32 783)	(2,47)	78 204	5,90
Total des engagements	c=a+b	9 598 801	9 709 787	9 029 544	8 538 544	569 257	6,30	680 243	7,53
Agios réservés affectés aux engagements classés	x	294 093	315 031	263 141	212 300	30 952	11,76	51 890	19,72
Provisions affectées aux engagements classés	y	626 828	716 877	626 377	569 358	451	0,07	90 500	14,45
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements classés	z=x+y	920 921	1 031 908	889 518	781 658	31 403	3,53	142 390	16,01
Taux de couvertures des engagements classés	z/b	71,20	73,48	67,07	63,55	4,13	6,15	6,40	9,55
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 hors agios réservés	d=b-x	999 350	1 089 398	1 063 084	1 017 763	(63 734)	(6,00)	26 314	2,48
Total des provisions et agios réservés sur créances non classées	e	157 538	157 538	141 362	104 926	16 176	11,44	16 176	11,44
Total général des provisions et agios réservés	w=e+z	1 078 459	1 189 446	1 030 880	886 584	47 579	4,62	158 566	15,38
Taux de couverture des engagements hors agios réservés	y/d	62,72	65,81	58,92	55,94	3,80	6,45	6,89	11,70
Taux des engagements classés	b/c	13,48	14,46	14,69	14,41	(1,21)	(8,26)	(0,22)	(1,52)
Taux de couverture de l'ensemble des engagements	w/c	11,24	12,25	11,42	10,38	(0,18)	(1,59)	0,83	7,30

Le taux des créances classées est établi à 13,48% contre 14,69% à fin décembre 2020.

Quant au taux de couverture des créances classées, il s'est établi à 71,20% contre 67,07% à fin décembre 2020.

Le taux de couverture des créances classées hors agios réservés s'établit à 62,72% contre 58,92% à fin décembre 2020.

Par secteur d'activité, les crédits octroyés sous forme de décaissements et d'engagements par signature se répartissent comme suit :

(mDT)

SECTEUR & BRANCHES D'ACTIVITE	31/12/2021		31/12/2020		31/12/2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AGRICULTURE ET PÊCHE	121 358	1,26%	119 763	1,33%	112 897	1,32%
INDUSTRIE	2 339 847	24,38%	2 075 215	22,98%	1 938 170	22,70%
MINE	18 790	0,20%	24 755	0,27%	32 691	0,38%
ENERGIE	68 060	0,71%	79 237	0,88%	101 194	1,19%
INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRES	525 087	5,47%	400 439	4,43%	301 990	3,54%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION CERAMIQUE & VERRE	389 757	4,06%	372 684	4,13%	316 904	3,71%
INDUSTRIES MECANIKES & ELECTRIQUES	382 273	3,98%	305 979	3,39%	321 314	3,76%
CHIMIE & CAOUTCHOUC	231 589	2,41%	242 275	2,68%	247 659	2,90%
INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES	194 701	2,03%	169 062	1,87%	170 809	2,00%
TEXTILE	20 092	0,21%	20 534	0,23%	20 611	0,24%
HABILLEMENT & CUIR	47 932	0,50%	58 879	0,65%	56 376	0,66%
BOIS LIEGE & AMEUBLEMENT	35 928	0,37%	35 803	0,40%	35 294	0,41%
PAPIER IMPRESSION INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES	265 353	2,76%	219 352	2,43%	199 559	2,34%
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	160 286	1,67%	146 215	1,62%	133 769	1,57%
SERVICES	7 137 597	74,36%	6 834 567	75,69%	6 487 477	75,98%
TRANSPORT	216 411	2,25%	209 510	2,32%	207 859	2,43%
TELECOMMUNICATIONS	99 704	1,04%	133 969	1,48%	120 696	1,41%
TOURISME	675 124	7,03%	674 002	7,46%	611 713	7,16%
COMMERCE AGRICOLE & ALIMENTAIRE	224 978	2,34%	148 975	1,65%	154 812	1,81%
COMMERCE MATIERES PREMIERES, MATERIAUX & COMB	126 849	1,32%	135 100	1,50%	154 632	1,81%
COMMERCE DE QUINCAILLERIE MACHINES VEHICULES	448 663	4,67%	395 498	4,38%	422 104	4,94%
COMMERCE DE TEXTILE & CUIR	91 598	0,95%	108 694	1,20%	86 170	1,01%
COMMERCE DIVERS	506 057	5,27%	532 334	5,90%	526 992	6,17%
SANTE	246 178	2,56%	268 767	2,98%	269 571	3,16%
FINANCE	591 518	6,16%	460 315	5,10%	537 937	6,30%
LEASING & FACTORING	298 541	3,11%	302 465	3,35%	227 546	2,66%
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	118 587	1,24%	124 571	1,38%	102 367	1,20%
LOISIRS ET CULTURES	103 763	1,08%	97 593	1,08%	81 138	0,95%
PROMOTION IMMOBILIERE	801 832	8,35%	859 734	9,52%	931 732	10,91%
PARTICULIERS	2 139 381	22,29%	1 996 497	22,11%	1 892 754	22,17%
DIVERS	448 412	4,67%	386 543	4,28%	159 454	1,87%
TOTAL GENERAL	9 598 801	100,00%	9 029 544	100,00%	8 538 544	100,00%

Par échéance, les engagements d'AMEN BANK ont évolué comme suit :

(mDT)

FORME DE CREDITS	31/12/2021		31/12/2020		31/12/2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CREDITS A COURT TERME	2 399 620	25,00%	2 271 690	25,16%	2 406 894	28,19%
CREDITS A MOYEN ET LONG TERME	5 027 410	52,38%	4 856 152	53,78%	4 327 396	50,68%
CREDITS PAR CAISSE	7 427 030	77,37%	7 127 842	78,94%	6 734 290	78,87%
CREDITS PAR SIGNATURE	2 171 771	22,63%	1 901 703	21,06%	1 804 255	21,13%
TOTAL GENERAL	9 598 801	100,00%	9 029 544	100,00%	8 538 545	100,00%

2- Portefeuilles titres

2.1 Portefeuille titres commercial

Au 31 décembre 2021, le portefeuille titre commercial s'est établi à 212 215 mille dinars enregistrant une hausse de 77 024 mille dinars par rapport à la fin de 2020 comme le montre le tableau ci-après :

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations Montant	(%)
BTA/BTC de transaction et de placement	76 083	-	98 322	76 083	100,00
Emprunts obligataires de placement	117 907	122 439	145 650	(4 532)	(3,70)
Titres placement à revenu variable	18 225	12 752	13 769	5 473	42,92
TOTAL	212 215	135 191	257 741	77 024	56,97

Au cours de 2021, l'évolution du portefeuille titre commercial a été caractérisée par la souscription à des BTC pour 76 600 mille dinars acquis le 10/11/2021 dans le cadre d'une opération de renouvellement SWAP devises/dinars réalisée avec la BCT.

L'activité obligataire a enregistré une baisse de 3,70% due principalement à :

- Des remboursements pour un montant de 42 279 mille dinars;
- La souscription aux trois tranches de l'emprunt national pour respectivement 10 000 mille dinars, 6 000 mille dinars et 15 000 mille dinars ;
- La souscription à l'emprunt obligataire AIL 2021-1 pour 4 000 mille dinars ;
- L'augmentation des créances rattachées de 2 747 mille dinars.

Quant aux titres de placements à revenu variable, ils ont enregistré une hausse de 5 473 mille dinars.

2.2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 2 058 183 mille dinars enregistrant ainsi une augmentation de 79 119 mille dinars ou 4,00 % par rapport à fin 2020.

La composition détaillée du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

(mDT)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variations Montant	(%)
Titres d'investissement	1 796 651	1 717 062	1 286 111	79 589	4,64
BTA	1 180 357	1 158 857	844 429	21 500	1,86
Fonds gérés	607 691	551 695	435 172	55 996	10,15
Emprunts obligataires	1 978	-	-	1 978	100,00
Titres participatifs	6 625	6 510	6 510	115	1,77
Titres de participation	70 188	71 074	82 463	(886)	(1,25)
Parts dans les sociétés du groupe	161 811	160 746	138 060	1 065	0,66
Participations avec convention de rétrocession	29 533	30 182	30 363	(649)	(2,15)
Total	2 058 183	1 979 064	1 536 997	79 119	4,00

La variation du portefeuille titres d'investissement résulte essentiellement des effets suivants :

I- De la hausse de l'encours des BTA pour 20 580 mille dinars et des créances rattachées pour 920 mille dinars.

II- Augmentation des fonds gérés pour 55 997 mille dinars résultant :

- Du lancement de deux nouveaux fonds gérés AMEN BANK 2021/1 et 2021/2 pour 99 371 mille dinars ;
- Du remboursement des Fonds gérés en principal pour 35 328 mille dinars ;
- De la diminution des créances rattachées de 1 941 mille dinars ;
- De l'augmentation des provisions de 6 105 mille dinars.

III- La souscription à des emprunts obligataires pour 1 776 mille dinars outre les créances rattachées.

3- Immobilisations

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 208 163 mille dinars à fin décembre 2020 à 270 250 mille dinars à fin décembre 2021 et ce, compte tenu d'une dotation aux amortissements de 7 117 mille dinars.

Cette hausse de 62 087 mille dinars provient essentiellement des immobilisations acquises dans le cadre du recouvrement des créances pour montant de 49 555 mille dinars et des immobilisations en cours de 5 682 mille dinars.

4- Analyse du cours AMEN BANK au 31/12/2021

Le cours de l'action AMEN BANK affiche au 31 Décembre 2021 une hausse de 21,43%, clôturant ainsi à 24,200 dinars contre une hausse du secteur bancaire de 4,15%, une hausse 2,34% pour Tunindex et de 2,24% pour le Tunindex 20.

5- Ratios Réglementaires

5-1 Ratio de liquidité à court terme LCR

A fin 2021, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 132,221% en respect du niveau réglementaire minimum de 100,0% fixé par la BCT.

5-2 Ratios de concentration et de division du risque

À fin 2021, tous les ratios relatifs à la division et à la concentration des risques sont en respect des règles prudentielles édictées par la réglementation en vigueur.

Aucun groupe n'a d'engagements supérieurs au ratio de 25% des fonds propres nets, le plafond fixé par la BCT.

En outre, la situation des engagements à fin décembre 2021 n'a pas dégagé de risque encouru sur un même bénéficiaire en dépassement du seuil de 15% des fonds propres nets d'AMEN BANK.

De même les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec AMEN BANK au sens de la loi bancaire 2016-48 sont établis à 338 239 KDT soit 23,60% des fonds propres nets contre un plafond réglementaire de 25%.

Par ailleurs, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont l'engagement pour chacun d'entre eux, est égal ou dépasse 5% des fonds propres nets, s'élève à 97 472 KDT soit 6,80% des fonds propres nets contre un plafond réglementaire de 300%.

5-3 Ratio de capital

Le ratio de capital s'est établi à 16,61% à fin décembre 2021 contre un ratio réglementaire de 10%.

En tenant compte uniquement des fonds propres nets de base (hors les fonds propres complémentaires), le ratio TIER I arrêté à fin décembre 2021, s'est établi à 11,99% contre un taux réglementaire minimum de 7%.

5-4 Ratio crédits/dépôts « LTD »

A fin 2021, le ratio « LTD » s'est établi à 100,092% contre une limite réglementaire maximale de 120%.

RESULTAT

Les réalisations de l'année 2021 sont en ligne avec les prévisions établies lors du dernier Business Plan établi en 2020 et ce compte tenu du don accordé à l'Etat Tunisien pour 11 995 mille dinars.

Pour l'année 2021, AMEN BANK a réalisé un chiffre d'affaires de 873 739 mille dinars contre 856 478 mille dinars pour l'année 2020 soit une augmentation de 17 261 mille dinars ou 2,02%.

D'autre part, les charges d'exploitation bancaires ont enregistré une baisse de 36 501 mille dinars ou 8,00%.

Ainsi le produit net bancaire a enregistré une progression de 53 762 mille dinars ou 13,42%.

Les principaux indicateurs de l'état de résultat au 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

(En MDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Chiffre d'affaires	873 739	856 478	908 101	17 261	2,02
Charges d'exploitation bancaire	(419 510)	(456 011)	(503 399)	36 501	(8,00)
Produit Net Bancaire	454 229	400 467	404 702	53 762	13,42
Résultat Net	129 655	99 659	145 165	29 996	30,10

I. LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Au cours de l'année 2021, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 17 261 mille dinars ou 2,02% détaillée comme suit :

(En MDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Intérêts et Revenus Assimilés	571 351	601 140	645 620	(29 789)	(4,96)
Commissions en produits	128 018	113 811	111 130	14 207	12,48
Revenus des Portefeuilles Titres et Opérations Financières	174 370	141 527	151 351	32 843	23,21
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	873 739	856 478	908 101	17 261	2,02

1. Les intérêts et Revenus Assimilés

Les intérêts et revenus assimilés perçus au cours de l'année 2021 ont atteint 571 351 mille dinars et ce, compte tenu d'une dotation nette d'agios réservés de 53 018 mille dinars contre 48 978 mille dinars une année auparavant.

Les intérêts et revenus assimilés, nets d'agios réservés, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(En MDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	%
Intérêts et revenus sur les établissements bancaires et financiers et sur la BCT	13 743	19 017	18 345	(5 274)	(27,73)
Opérations avec la Clientèle	531 912	547 499	591 589	(15 587)	(2,85)
Autres revenus et intérêts	25 696	34 624	35 686	(8 928)	(25,79)
Total Intérêts et Revenus Assimilés	571 351	601 140	645 620	(29 789)	(4,96)

Les revenus perçus sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers et sur la BCT ont enregistré une baisse de 5 274 mille dinars découlant notamment de :

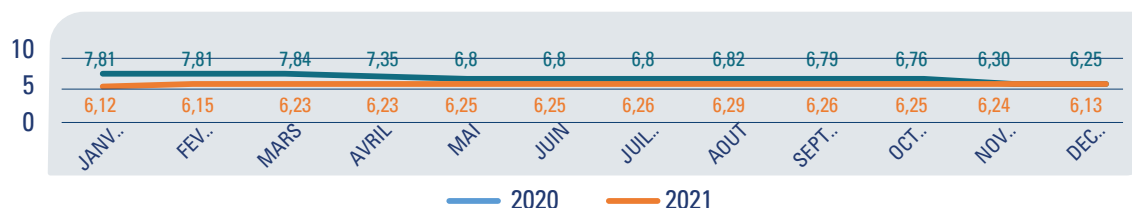
- La baisse des intérêts et revenus assimilés sur les établissements bancaires et financiers de 4 010 mille dinars;
- La baisse des intérêts perçus sur les opérations avec la BCT de 1 264 mille dinars.

Les revenus sur les opérations avec la clientèle ont totalisé 531 912 mille dinars à fin 2021 contre 547 499 mille dinars pour l'année 2020 soit une baisse de 15 587 mille dinars ou 2,85% qui est expliquée principalement par les effets conjugués suivants:

- La baisse du taux moyen du marché monétaire (TMM) de la période de 10,99% ou 77 points de base;
- La baisse du taux d'intérêt moyen de l'Euro de 60% et la baisse du taux d'intérêt moyen du Dollar de 61%.

La diminution des autres revenus et intérêts provient de la baisse du différentiel d'intérêts sur les opérations de change à terme pour 9 056 mille dinars compensée par la hausse des commissions à caractère d'intérêts pour 128 mille dinars.

Variation TMM 2021-2020



2. Les Commissions perçues

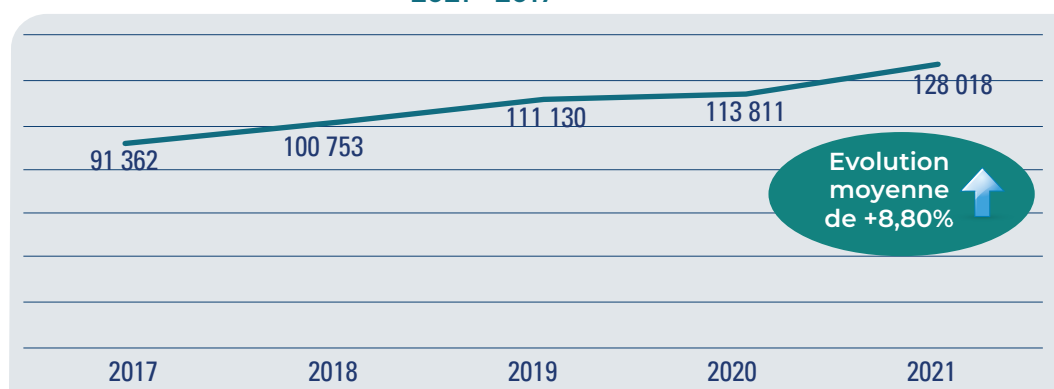
Les commissions perçues ont atteint 128 018 mille dinars contre 113 811 mille dinars pour l'exercice 2020 enregistrant ainsi une hausse de 14 207 mille dinars ou 12,48%.

(En MDT)

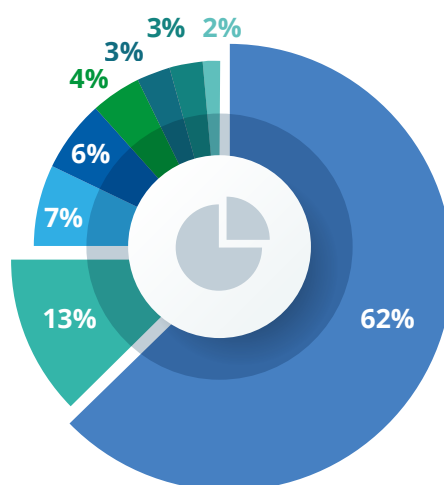
NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Commissions sur comptes, chèques, effets et virements...	78 736	71 740	69 678	6 996	9,75
Commissions sur Opérations monétiques	16 040	11 813	12 811	4 227	35,78
Commissions de gestion, d'étude et d'engagement...	9 427	10 818	9 562	(1 391)	(12,87)
Commissions sur Banque digitale	8 176	7 098	6 707	1 078	15,19
Commissions sur les opérations avec l'étranger	5 452	5 347	6 175	105	1,96
Commissions sur Bancassurance	4 241	3 181	2 294	1 060	33,32
Commissions sur placements et titres	3 437	2 165	1 823	1 272	58,75
Commissions sur Banque d'affaires	612	-	-	612	100,00
Commissions sur Produits de leasing	68	28	20	40	142,86
Commissions sur Opérations diverses	1 829	1 621	2 060	208	12,83
TOTAL DES COMMISSIONS BANCAIRES	128 018	113 811	111 130	14 207	12,48

Hormis les commissions de gestion, d'étude et d'engagement, toutes les autres rubriques ont connu une augmentation. Comparées à 2019, les commissions ont évolué de 15,20%.

EVOLUTION COMMISSIONS PERÇUES 2021 - 2017



La structure des commissions perçues au 31 décembre 2021 se présente comme suit :



- Commissions sur comptes
- Commissions sur Banque directe
- Commissions sur Bancassurance
- Commissions sur Opérations monétiques
- Commissions sur les opérations avec l'étranger
- Commissions sur opérations diverses
- Commissions de gestion
- Commissions sur placements et titres

3. Les revenus du portefeuille titres et opérations financières

Les revenus des portefeuilles titres ont atteint 174 370 mille dinars à fin décembre 2021.

(En MDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	46 738	39 444	55 439	7 294	18,49
Revenus du portefeuille titre d'investissement	127 632	102 083	95 912	25 549	25,03
Total revenus des portefeuilles titres et opérations financières	174 370	141 527	151 351	32 843	23,21

3-1 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les revenus du portefeuille titre commercial et opérations financières ont atteint 46 738 mille dinars pour l'année 2021 contre 39 444 mille dinars pour l'année 2020, soit une hausse de 7 294 mille dinars ou 18,49% expliquée par :

- Une hausse des revenus du portefeuille titres de transactions et de placement à revenus fixes pour 1 913 mille dinars ou 15,56% provenant principalement de l'accroissement des revenus sur les BTA/BTC et les emprunts obligataires ;
- Une hausse des revenus du portefeuille titres de placement à revenu variable pour 2 120 mille dinars ;
- Une hausse des gains sur les opérations de change au comptant pour 3 586 mille dinars ;
- Atténuées par une légère baisse des gains nets sur change BBE et autres opérations de change pour 325 mille dinars.

L'évolution des gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières, est explicitée en détail dans le tableau ci-dessous :

(En mDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Revenus du portefeuille titres de transactions et de placement à revenus fixes	14 211	12 298	10 546	1 913	15,56
Revenus du portefeuille titres de placement à revenu variable	1 932	(188)	733	2 120	1 127,66
Gain net sur change au comptant	29 119	25 533	41 806	3 586	14,04
Gain net sur change BBE et autres gains de change	1 476	1 801	2 354	(325)	(18,05)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	46 738	39 444	55 439	7 294	18,49

3-2 Gains sur portefeuille-titres d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement ont atteint 127 632 mille dinars au cours de l'année 2021 enregistrant un accroissement de 25 549 mille dinars par rapport à l'année 2020.

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(En mDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement :	114 844	85 016	74 975	29 828	35,09
Sur BTA	89 351	68 945	64 317	20 406	29,60
Sur les Fonds Gérés	24 759	15 561	10 126	9 198	59,11
Sur les Emprunts Obligataires et les Titres Participatifs	734	510	532	224	43,92
Dividendes et revenus assimilés sur titres d'investissement :	12 788	17 067	20 937	(4 279)	(25,07)
Sur les titres de participations	1 222	1 620	3 515	(398)	(24,57)
Sur les parts dans les entreprises liées et associées	10 940	12 886	16 570	(1 946)	(15,10)
Sur les participations avec convention de rétrocession	626	2 561	852	(1 935)	(75,56)
Total revenus du portefeuille titres d'investissement	127 632	102 083	95 912	25 549	25,03

La hausse des intérêts et revenus assimilés sur les titres est expliquée essentiellement par les effets conjugués suivants :

- La hausse des revenus sur BTA de 20 406 mille dinars ;
- La hausse des revenus des fonds gérés qui comportent les plus-values, les dividendes et les intérêts courus sur les fonds placés en attente d'emploi de 9 198 mille dinars ;
- Une baisse des dividendes et revenus assimilés sur les titres d'investissement pour 4 279 mille dinars.

II - LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 36 501 mille dinars ou 8,00%, passant de 456 011 mille dinars au cours de l'année 2020 à 419 510 mille dinars pour l'année 2021.

Les composantes des charges d'exploitation bancaire se présentent comme suit :

(En mDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	%
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	86 053	79 682	103 059	6 371	8,00
Opérations avec la clientèle	245 148	296 256	300 306	(51 108)	(17,25)
Emprunts et ressources spéciales	44 880	34 273	31 709	10 607	30,95
Intérêts encourus sur emprunts	27 006	17 056	19 102	9 950	58,34
Intérêts encourus sur ressources Spéciales	17 874	17 217	12 607	657	3,82
Autres intérêts et charges	31 636	35 505	55 629	(3 869)	(10,90)
- Différentiel d'intérêts sur Opérations de change à terme et du SWAP	11 377	13 821	35 428	(2 444)	(17,68)
Opérations de change à terme	114	169	4 336	(55)	(32,54)
SWAP	11 263	13 652	31 092	(2 389)	(17,50)
- Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	20 259	21 684	20 201	(1 425)	(6,57)
Total Intérêts encourus et charges assimilées	407 717	445 716	490 703	(37 999)	(8,53)
Commissions encourues	11 793	10 295	12 696	1 498	14,55
Total Charges d'exploitations bancaires	419 510	456 011	503 399	(36 501)	(8,00)

L'année 2021 s'est caractérisée par une baisse des intérêts encourus et des charges assimilées pour 37 999 mille dinars ou 8,53% justifiable principalement par les effets conjugués de :

- La baisse du taux d'intérêt moyen de l'Euro de 60% et la baisse du taux d'intérêt moyen du Dollar de 61%;
- La baisse du TMM moyen de la période 77 PB ou 10,99%;
- La maîtrise du coût des ressources du desk clientèle combinée à un élargissement de la base clientèle;
- La baisse du refinancement BCT.

Le coût moyen des ressources analytique calculé sur la base de la moyenne mensuelle a atteint 4,93% contre 5,61% pour l'année 2020 soit une baisse de 68 Pdb.

Le rendement moyen analytique net d'agios a atteint 8,56% contre 9,37% pour l'année 2020. Ainsi la marge nette d'intérêts analytique est passée de 3,76% en 2020 à 3,63% en 2021.

Les commissions encourues ont enregistré une hausse de 1 498 mille dinars due principalement à la hausse de la commission de gestion des fonds gérés, les commissions sur les opérations de monétique et la commission revenant à Tunisie Clearing.

III – LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire a atteint 454 229 mille dinars contre 400 467 mille dinars pour l'année 2020 soit une augmentation de 13,42%.

(En mDT)

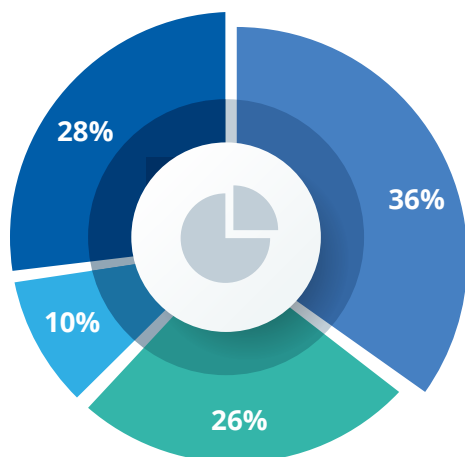
NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Marge sur intérêts	163 634	155 424	154 917	8 210	5,28
Marge sur commissions	116 225	103 516	98 434	12 709	12,28
Gain sur portefeuille commercial	46 738	39 444	55 439	7 294	18,49
Revenus du portefeuille d'investissement	127 632	102 083	95 912	25 549	25,03
PNB	454 229	400 467	404 702	53 762	13,42
Chiffres d'affaires	873 739	856 478	908 101	17 261	2,02
PNB / Chiffres d'affaires (%)	51,99	46,76	44,57	5,23	11,18

cette hausse de 13,42% est expliquée par :

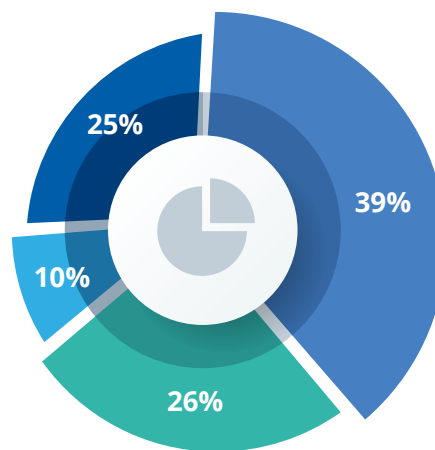
- Une hausse de la marge sur intérêts de 5,28% pour atteindre 163 634 mille dinars ;
- Un accroissement de la marge sur commissions de 12,28% pour atteindre 116 225 mille dinars ;
- Et, une hausse des revenus sur titres et opérations financières de 23,21% atteignant 174 370 mille dinars.

La composition du PNB au 31.12.2021, comparée à celle de 2020, se présente comme suit :

COMPOSITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2021



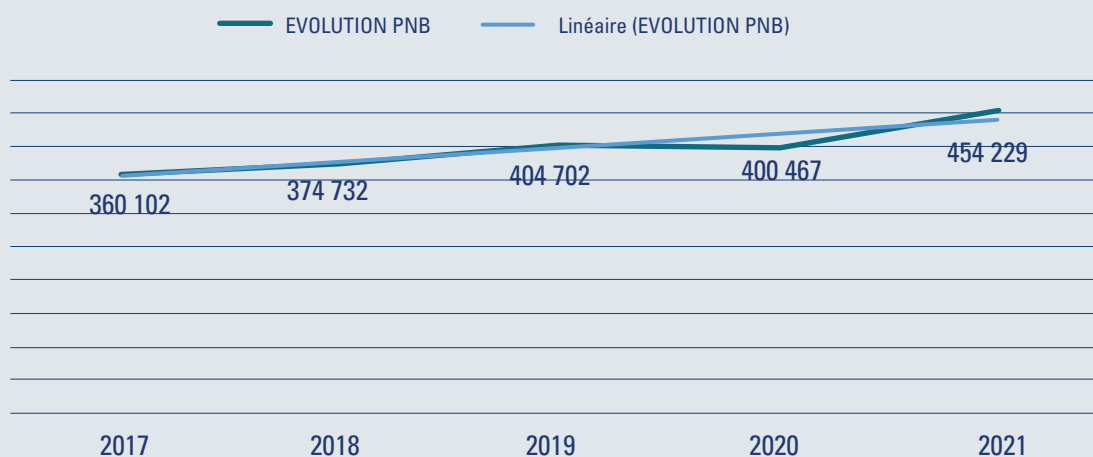
COMPOSITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2020



- Marges d'intérêts
- Gain sur portefeuille commercial
- Commissions nettes
- Revenus du portefeuille d'investissement

Durant les cinq derniers exercices, le PNB a progressé à un taux annuel moyen de 5,98%.

EVOLUTION PNB





IV- LES CHARGES OPERATOIRES

Les charges opératoires ont totalisé 184 794 mille dinars à fin 2021 contre 166 109 mille dinars une année auparavant, soit une hausse de 11,25% ou 18 685 mille dinars. Les charges se ventilent comme suit :

(En mDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Frais de personnel	130 396	115 765	109 669	14 631	12,64
Charges générales d'exploitation	44 846	41 289	40 158	3 557	8,61
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	9 552	9 055	9 048	497	5,49
Total charges opératoires	184 794	166 109	158 875	18 685	11,25
PNB	454 229	400 467	404 702	53 762	13,42
Coefficient d'exploitation (%)	40,68	41,48	39,26	(0,80)	(1,92)

Les frais de personnel ont enregistré une évolution de 12,64% par rapport à fin décembre 2020, due, d'une part, aux deux augmentations salariales sectorielles relatives aux exercices 2020 et 2021 et, d'autre part, à la révision de l'indemnité de départ à la retraite, qui s'est traduite par une augmentation de la charge de provision y relative, toutes décidées en juillet 2021 dans le cadre des dernières négociations sectorielles,

Il convient, à cet égard, d'indiquer que :

- L'augmentation de 2020, qui a impacté l'exercice 2021, a concerné la période allant du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2020, au titre de l'exercice 2020, et du 1er janvier au 31 décembre 2021, au titre de l'exercice 2021 ;
- L'augmentation de 2021, a concerné la période allant du 1er mai 2021 au 31 décembre 2021 ;
- La révision de l'indemnité de départ à la retraite de 6 à 12 salaires, qui a entraîné une augmentation de la charge de provision au titre de cette indemnité, a pris effet à partir du mois de mai 2021.

Quant à la hausse enregistrée au niveau des charges générales d'exploitation pour 8,61%, elle est imputable essentiellement à l'évolution de la cotisation au fonds de garanties des dépôts bancaires. En effet et compte non tenu de l'évolution de ladite cotisation, les charges générales d'exploitation auraient évolué d'uniquement 4,28%.

Le coefficient d'exploitation continue à se situer à un niveau compétitif : 40,68% contre 41,48% au 31 Décembre 2020 soit une amélioration de 80 Pb.

V- LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

La croissance du Produit Net Bancaire et la maîtrise des frais généraux ont permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une progression de 14,59%.

Le résultat brut d'exploitation, hors effets de la dotation aux provisions, des corrections des valeurs, de la dotation aux amortissements, de l'impôt et la contribution sociale et conjoncturelle, a atteint 280 173 mille dinars au cours de l'année 2021.

De ce résultat brut, ont été affectées des dotations aux provisions et résultats de corrections de valeur pour 116 463 mille dinars et une dotation aux amortissements, aux résorptions pour 9 553 mille dinars et un don au profit de l'Etat Tunisien pour 11 995 mille dinars. L'impôt sur les sociétés a été fixé à 11 721 mille dinars dont 2 976 mille dinars de retenues à la source libératoires. La contribution sociale de solidarité et la contribution conjoncturelle se sont établies respectivement à 250 mille dinars et 500 mille dinars.

VI- LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

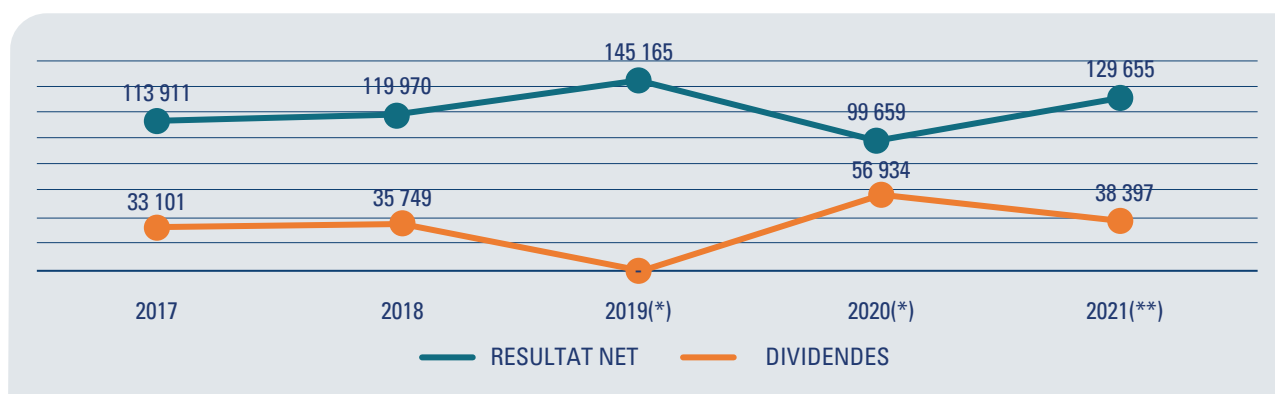
Le résultat net de l'exercice 2021 s'élève à 129 655 mille dinars contre 99 659 mille dinars une année auparavant soit une hausse de 30,10%.

(En mDT)

NATURE	2021	2020	2019	Variations	(%)
Résultat d'exploitation	153 851	132 533	160 690	21 318	16,09
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	20	(2 789)	(577)	2 809	100,72
Impôt sur les bénéfices	(11 721)	(18 228)	(14 140)	6 507	(35,70)
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(12 495)	(11 857)	(808)	(638)	5,38
Résultat net de l'exercice	129 655	99 659	145 165	29 996	30,10
Rendement moyen des fonds propres (%)	12,3	9,8	16,7	2,5	25,51
Rendement moyen des actifs (%)	1,4	1,1	1,6	0,3	27,27

Les évolutions des résultats nets et des dividendes distribués au titre des cinq dernières années se présentent comme suit :

EVOLUTION DU RESULTAT NET ET DIVIDENDES 2017-2021



(*) Les dividendes de 2020, distribués en 2021, englobent 50% des dividendes initialement décidés pour l'exercice 2019.

(**) les dividendes pour l'année 2021, sont soumis à l'approbation de l'AGO, sont calculés au taux de 29% du nominal.



MÉTIER S D'**AMEN BANK**

NEXT



4/ METIERS D'AMEN BANK

4-1 Activités bancaires

Monétique

Malgré les répercussions de la crise sanitaire « Covid-19 », AMEN BANK a poursuivi ses efforts et investissements pour fidéliser son portefeuille client d'une part et à démarcher de nouveaux clients d'autre part. L'année 2021 a été marquée par une reprise de l'activité monétique.

Courant l'année 2021, la Banque a accéléré son projet de migration vers des cartes sans contact, et la mise à jour de son parc TPE afin de promouvoir ce mode de paiement plus simple, plus sécurisé et plus rapide. D'ailleurs, le nombre de transactions en mode sans contact a connu une évolution considérable aussi bien en émission, soit 632%, qu'en acquisition, soit 1 413%.

Par ailleurs, AMEN BANK a continué ses efforts pour la commercialisation des cartes « SALAIRE » et « EL AMEN » en «White-EMV», basées sur des puces 100% tunisiennes et totalement sécurisées. Ces cartes ont été introduites dans le souci de réduire les charges et les frais payés et éviter les contraintes imposées par VISA et MASTERCARD, pour les transactions domestiques.

Globalement, l'émission de nouvelles cartes a connu une évolution de 12%.

Pour leurs parts, les mouvements réalisés au niveau des DAB/GAB sont passés de 9 03,1 millions de dinars en 2020 à 1 058,7 millions de dinars courant 2021, soit une progression de 17,23 %.

En outre, le mouvement effectué auprès des affiliés TPE, s'est établi à 244,2 millions de dinars, enregistrant ainsi, une évolution de 34,9% par rapport à l'année précédente. De même, le paiement en ligne (E-Commerce) a enregistré une évolution 36% par rapport à l'année précédente.

Réseau d'agences

Tenant compte des changements environnementaux et économiques qui peuvent impacter les différents marchés bancaires par segment de client et par zone géographique, AMEN BANK a revu sa stratégie de déploiement de son réseau d'agences en se basant sur des critères scientifiques de calcul du potentiel de chaque région. Ainsi, de nouvelles zones d'implantation ont pu être identifiées. C'est dans ce cadre qu'AMEN BANK a procédé à l'ouverture de trois Espaces Libre-Services, équipé chacun de trois automates multifonctions.

Ceci témoigne, s'il en était besoin, de la volonté d'AMEN BANK d'élargir son effort de digitalisation, avec la mise en place de 10 Espaces Libre-Service (à La Marsa, à la Place du 14 Janvier - Tunis, à Sousse Khezama, au centre commercial Mall of Sousse, aux Berges du Lac II les Pins, au Centre d'Affaires Mohamed V, au Centre d'Affaires Sousse, au Centre d'Affaires Sfax, à Mandela, à Dr Burnet,); d'autres sites sont d'ores et déjà ciblés pour l'implantation de nouveaux Espaces Libre-Services.

De même, des actions d'optimisation du réseau d'agences ont été entamées de manière progressive. Ces actions peuvent prendre la forme de fusion d'agences ou de changement de canal de distribution, basculant ainsi, de l'agence classique à l'agence spécialisée, voire à l'espace libre-service bancaire. L'arbitrage entre ces différentes options se fait sur la base du potentiel de la zone de chalandise, de la stratégie d'allocation des ressources et des

habitudes de consommation de la clientèle cible.

Fort de son engagement dans la digitalisation et conformément à sa nouvelle stratégie de spécialisation des agences et d'optimisations des processus, AMEN BANK a redéployé deux agences portant ainsi le nombre de ses agences à 158. Ces opérations de rationalisation ont été réalisées dans le strict respect de la réglementation en vigueur, afin de garantir à sa clientèle une meilleure qualité de service, mais également plus de fluidité dans le traitement de ses opérations.

Dans le cadre du programme de transformation NEXT, AMEN BANK a lancé deux nouveaux Centres d'Affaires à Sfax et à Sousse. Dans ce cadre, AMEN BANK continue d'étendre le déploiement de sa stratégie de spécialisation des agences au reste du réseau, dédiées aux clients particuliers, professionnels et TPME.

Le Centre d'Affaires (CAF), quant à lui, est destiné à servir la clientèle Corporate (Institutionnels, Groupes de sociétés, Grandes Entreprises et PME). Son organisation repose sur la création de nouveaux espaces, à savoir les espaces conseil, expertise et transactionnel. Cette nouvelle conception a permis de développer la connaissance client et les expertises, à travers la mise en portefeuille des clients par segment.

Dans ce cadre, AMEN BANK a mis en place un maillage en harmonie avec la structuration de la distribution entre agences Retail et Centres d'Affaires et l'avancement du programme de transformation NEXT.

C'est ainsi que le nouveau maillage des zones s'est fait en 2021 et qui avait permis de réorganiser les zones de Sousse, Sahel, Centre, Sfax et Sud en 3 nouvelles zones à savoir Sahel, Sfax et Sud. Et les 7 zones du grand Tunis et la zone Nord en 4 nouvelles zones à savoir les Zones 1, 2, 3 et 4.

Par ailleurs, il est à préciser que conformément à la feuille de route du programme NEXT, l'activité des Zones est en train de connaître une transformation d'envergure, marquée par la priorité accordée principalement aux fonctions commerciales et seront organisées de la même manière que les points de vente de telle sorte que chaque Directeur de Zone sera épaulé par un responsable de la filière des professionnels et des TPME et par des chargés de la filière des particuliers.

La spécialisation du réseau, qui entre dans le projet global du maillage du réseau, a fait naître de nouvelles opportunités en harmonie avec la vision de digitalisation de la Banque, telles que l'implémentation de nouveaux espaces libres services (ELS) ou de futures agences spécialisées et des parcours clients fortement digitalisés.

Activité commerciale

AMEN BANK a pris toutes les mesures nécessaires afin d'accompagner et soutenir ses clients entreprises, et notamment les PME et les professionnels impactés par la crise à travers des mesures d'assouplissement de la gestion de la trésorerie, des financements rapides et ce, via la nouvelle version de notre plateforme 100% digitale «NEAR», qui apporte ainsi tout son soutien et toute son écoute 24h/24 et 7j/7.

Dans le cadre de la consolidation de sa politique d'animation commerciale et dans le but d'élargir sa base clientèle et d'améliorer son taux d'équipement en produits et services, AMEN BANK a lancé en 2021, une action de relance globale, qui a touché l'ensemble du réseau avec un suivi régulier de l'effort commercial de chaque point de vente, en termes d'ouverture de comptes et de vente de produits.

Le programme de transformation NEXT, a permis à la Banque de réaliser un rééquilibrage de l'activité

commerciale entre le Corporate et le Retail et ce, afin de cerner au mieux les potentialités de la clientèle, dans une optique d'efficacité commerciale.

Par ailleurs, l'activité des Zones a connu une transformation d'envergure, marquée par la priorité accordée principalement aux fonctions commerciales qui sont organisées de la même manière que les points de vente de telle sorte que chaque directeur de zone est épaulé par un responsable de la filière des professionnels et des TPME et par des chargés de la filière des particuliers.

Aussi et afin de renforcer sa stratégie commerciale visant à mettre le client au centre de ses préoccupations, AMEN BANK a appuyé son effort commercial, à travers la mise en place d'une nouvelle version améliorée de la solution CRM, qui a pour objectif principal la vision consolidée du client. Dans ce cadre, AMEN BANK a arrêté un dispositif de suivi et de coaching pour le réseau, afin que le CRM V2 devienne l'outil incontournable de vente et de gestion de la relation client.

De plus et au cours de l'année 2021, AMEN BANK a continué d'enrichir son offre par de nouveaux produits et services, qui touchent l'accessibilité 24h/24 et 7j/7 et de n'importe quel endroit (multi canal), pour tous les services bancaires, mais également la réduction des délais de traitement des services d'AMEN BANK. Dans ce cadre, la Banque a mis en place en 2021 trois nouveaux Espaces Libre-Services-bancaire au Centre d'Affaires- Sfax, au Centre d'Affaires- Sousse et Dr Burnet, réduisant ainsi le traitement des opérations de base, pour permettre ainsi à l'agence de se concentrer essentiellement sur le conseil client.

Nouveaux produits et services

Au cours de l'année 2021, AMEN BANK a développé son offre de financement, en partenariat avec Tunisie Leasing & Factoring, afin de proposer aux entreprises et aux professionnels, « AMEN Leasing Pro », des solutions de financement en leasing, simples, avantageuses et rapides.

En effet, grâce à un financement en leasing, « AMEN Leasing Pro », les clients Entreprises et Professionnels peuvent faire l'acquisition d'un large choix de véhicules selon leurs besoins (voitures de tourisme, camions, véhicules utilitaires...) ou bien équiper leur usine, avec de nouvelles machines.



Plateforme NEAR V2

Consciente de son rôle économique pour soutenir les entreprises tunisiennes dans un contexte difficile engendré par la crise sanitaire du COVID-19, AMEN BANK a lancé en 2021, la nouvelle version de sa 1^{ère} plateforme interactive de services bancaires, dénommée Ne@r, qui offre aux clients «

entreprises » les avantages suivants :

- Un accompagnement et une assistance, suite à la définition de leurs besoins financiers d'exploitation ;
- L'expression à distance de leurs besoins de financement et de restructuration ;
- L'acheminement de leurs demandes de report d'échéances et/ou de crédits de soutien ;
- La formulation de leurs demandes de réclamations en temps réel, avec des délais de réponse extrêmement court.

En mettant à la disposition de ses clients « entreprises » la nouvelle version de sa plateforme Near, qui est davantage interactive, AMEN BANK leur offre ainsi un véritable canal de communication et d'accompagnement dédié.



AMENBOT

Fidèle à sa stratégie de transformation digitale, dans un monde numérique et de plus en plus connecté, AMEN BANK a poursuivi sa politique d'amélioration des services offerts à sa clientèle et a lancé en exclusivité et en partenariat avec la Fintech tunisienne, Deepera.AI, la deuxième version de son premier Chatbot bancaire en Tunisie, « AmenBot », basé sur l'intelligence artificielle.

En effet, « AmenBot », est le 1^{er} chatbot bancaire 100% tunisien, disponible 24H/24 et 7J/7, sur Facebook Messenger, mais également sur d'autres canaux ; il offre aux internautes une panoplie d'informations sur les offres, les produits et les services d'AMEN BANK, mais recueille également leurs réclamations, répond à leurs interrogations et les assiste même pour une ouverture de compte 100% en ligne avec AMEN First Bank.

Par ailleurs et en cas de besoin, il pourra rediriger ses utilisateurs d'une façon automatique, vers le Centre de Relations Clients.

« AmenBot » dans sa nouvelle version qui est basée sur une analyse des parcours utilisateurs offre ainsi une expérience « client autonome et efficace » et sera à tout moment, prêt à assister ses utilisateurs de manière interactive, grâce à l'intelligence artificielle et en intégrant des nouveaux services et fonctionnalités, puisqu'il bénéficiera d'une amélioration continue.



Activité de l'international

L'activité du commerce extérieur a connu au cours de l'année 2021 une croissance de l'ordre de 15% par rapport à l'année 2020 en passant de 7 796 millions de dinars à 8 963 millions de dinars. Cette évolution est due essentiellement à l'effort collectif des structures mises en place à savoir le pôle corporate, le pôle retail et le pôle opérations.

La domiciliation des titres de commerce extérieur en tant que pilier de l'activité de l'internationale a évolué de l'ordre 25% en passant de 2 174 millions de dinars à 2 722 millions de dinars.

Les opérations d'importation ont connu, aussi, une reprise de l'ordre de 20% suite au regain de confiance entre exportateurs étrangers et nos clients importateurs en se basant dans leurs importations sur les encaissements documentaires (+ 71%).

Quant aux opérations d'exportations leurs évolutions est timide de l'ordre de 5% en passant de 2 235 millions de dinars à 2 347 millions de dinars.

Pour leur part, les financements en devise à court terme des opérations commerciales ont régressé de l'ordre de 11% au cours de l'année 2021 suite à l'amélioration de la situation financière de nos clients et le recul de la crise sanitaire.

Les engagements par signatures (cautions et garanties) ont marqué une évolution de 8% expliqué essentiellement par la croissance des cautions définitives de 13%, des cautions provisoire (56%) et les admissions temporaires (105%).

Les flux financiers ont enregistré une augmentation de l'ordre de 4% pour les virements émis et de 5% pour les transferts reçus engendrant une augmentation globale de l'ordre de 5% des commissions générés. Ceci était prévisible compte tenu du début de la reprise économique au niveau national et international suite à l'atténuation des effets du covid. L'ouverture des frontières et la reprise de l'activité des voyages touristiques et d'affaires ont eu un impact positif pour cette relance. Aussi, le maintien des flux des Tunisiens Résidents à l'Étranger à des niveaux importants continue de jouer un rôle important pour l'amélioration des flux en devises entrants.

Marché des Capitaux

Durant l'exercice 2021, l'effet de la pandémie a continué à affecter la relance économique tant attendue. Cette situation s'est encore plus détériorée avec les événements qu'a connus notre pays. Le volume des échanges internationaux a par conséquent nettement baissé.

Le change

Malgré une faiblesse flagrante des flux en devise et la morosité économique, le résultat de change en compte global a connu durant l'exercice 2021 une progression de 16% en comparaison avec celui de l'exercice 2020.

Le change manuel

L'activité billets de banque étrangers a accusé une contre-performance de l'ordre de 28%. Il s'agit là d'une conséquence directe de la fermeture des frontières et de l'arrêt total du secteur touristique.

Le portefeuille titres souverains et SVT

AMEN BANK a enregistré durant 2021 une variation positive de plus de 8,24% de l'encours en fin de période, l'activité SVT continue d'assurer des revenus stables et en perpétuelle croissance. Le portefeuille titres souverains d'AMEN BANK a enregistré un revenu net en évolution de 29,50%.

Le portefeuille obligataire

Le portefeuille obligataire de la Banque a baissé de 4,8% durant 2021. La banque a participé aux deux emprunts nationaux pour un montant total de 31 MD. A la fin de l'année les emprunts obligataires émis par l'Etat ne représente que 31,87% pour un montant de 38,1 MD. Le rendement global du portefeuille a augmenté de 149 pdb, passant de 7,40% à 8,89%.

Emprunts obligataires AMEN BANK

Dans le cadre de renforcement des fonds propres nets, AMEN BANK a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40 MD par le biais de l'intermédiaire Mac Sa. Cet emprunt s'est distingué par ses caractéristiques en termes de maturité (7 et 10 ans) et de taux (offre exclusivement à taux variable).

Le portefeuille Bourse

Le rendement moyen du portefeuille bourse sur les 5 derniers exercices affiche un niveau de 8,98% contre un rendement moyen de 5,43% pour le marché soit un spread positif de 3,55% et ceci en dépit des deux dernières années difficiles.

Les dépôts en devises

L'encours des dépôts d'épargne en devises a augmenté de 3% en 2021, contre une baisse de 8% des dépôts à vue. Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la politique de la Banque en termes de stabilisation des dépôts en devises. Durant l'année 2021, AMEN BANK a participé à un prêt syndiqué lancé par le Ministère des Finances, de l'ordre 10 millions de USD et 20 Millions d'euros, et ce afin de rentabiliser au moindre risque, les ressources stables en devises.

Activité de la Banque d'Affaires

Le nouveau business model construit autour de la Banque de Conseil, d'Ingénierie et de Restructuration est devenu un véritable relais de croissance et de rentabilité pour la Banque.

En 2021, tous les indicateurs de performance de la banque d'affaires ont affiché des résultats positifs, dont un total de levées de fonds de 46,4MDT

Activités dépositaire et titres

Métier dépositaire

Pour le volet dépositaire, AMEN BANK a consolidé sa position de leader sur le marché comme le premier dépositaire de la place, en termes de nombre d'OPCVM et d'actifs déposés.

AMEN BANK assure la mission de dépositaire de 14 Fonds Communs de Placement à Risque et de 1 Fonds d'Amorçage

et la distribution de 7 SICAV à travers son réseau d'agences.

Le nombre d'OPCVM déposé chez AMEN BANK a été de 38, réparti entre 11 SICAV et 27 FCP, totalisant un actif net de 1 576,6 millions de dinars. La part de marché d'AMEN BANK est de 33% en termes de nombre et de 33% en termes d'actifs nets déposés.

Titre AMEN BANK

Les indicateurs financiers de la valeur AMEN BANK au 31/12/2021, se présentent ainsi :

INDICATEURS	2021	2020	VARIATION 2021/2020	
			ABSOLUE	(%)
Cours de l'action AMEN BANK (en dinars)	24,2	21,7	2,50	11,5
Fonds propres (après affectation) / par action	43,3	39,9	3,40	8,5
Price Earning Ratio (PER)	4,9 x	5,8 x	-0,90	-15,5
Bénéfice par action (en dinars)	4,896	3,763	1,13	30,1
Capitalisation boursière (en millions de dinars)	640,8	574,6	66,20	11,5
Capitaux propres (en millions de dinars)	1 186,2	1 114,0	72,20	6,5
Capitalisation boursière / capitaux propres (en%)	0,5 x	0,5 x	0,00	0,0
Dividende / Cours (en%)	6,0	9,9	-3,90	-39,4
Dividende / Nominal (en%)	29,0	43,0	-14,00	-32,6

Le tableau ci-après présente quelques données boursières sur l'évolution de l'Action AMEN BANK au cours de l'année 2021 :

Cours le plus haut de l'action AMEN BANK (en dinars)	24,20
Cours le plus bas de l'action AMEN BANK (en dinars)	20,32
Quantité globale échangée	504 066
Nombre de transactions effectuées	3 249
Capitaux échangés (en milliers de dinars)	10 859

Contrat de Liquidité

La liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation sont assurées par un contrat de liquidité mis en œuvre par les principaux actionnaires. Le contrat de liquidité est suivi par l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST.

A sa plus récente date de clôture, soit le 02/11/2020, le contrat a été composé de 80 203 titres AMEN BANK et de 281 185,199 dinars de liquidité.

Les principaux actionnaires d'AMEN BANK ont mis en œuvre à compter du 10/11/2021 un nouveau contrat, afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation.

Ledit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK et de 1 000 000 dinars de liquidité.

4-2 Système d'information, gestion des risques et gestion sociale

Système d'information

Durant l'année 2021, AMEN BANK a poursuivi la réalisation de ses projets inscrits dans le cadre de son plan stratégique 2021-2025, orienté notamment vers la spécialisation des agences et le renforcement de la sécurité de son système d'information ainsi que la digitalisation des services, ce qui lui permet de consolider son image de Banque à la pointe des technologies.

Cette année a été aussi marquée par la poursuite du projet de la transformation d'AMEN BANK ainsi que par l'évolution fonctionnelle de son système d'information.

Le système de gestion des agences Emeraude a connu de multiples améliorations à savoir l'ajout de la fonctionnalité de liquidation chèque par chèque et la mise en place du virement inter agence temps réel ainsi que l'augmentation du nombre de lots des virements traités par journée afin de servir nos clients dans les plus courtes durées. De même plusieurs adaptations ont été effectuées pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos prestations à la clientèle, opérant à l'international, plusieurs améliorations ont été apportées notamment la mise en place du nouveau module de gestion des garanties internationales reçues. De même, AMEN BANK a procédé à la mise en place du module Hannibal de lutte anti blanchiment et du module Finmonitor qui permet le suivi temps réel des Swifts. Enfin, AMEN BANK a procédé à la mise en place du nouveau module de remise documentaire import et du module lignes extérieures en devise.

Dans le domaine de la monétique, et afin de mieux suivre et sécuriser les transactions, AMEN BANK a procédé à la mise en place de la première phase du Gateway permettant la gestion des transactions de paiements. De même, AMEN BANK a commencé la mise en place progressive du projet de migration de numéro des cartes monétiques imposé par Visa et Mastercard.

Soucieuse de mieux servir sa clientèle, une nouvelle application de gestion des réclamations a été mise en place. Cette application permet d'automatiser le processus d'affectation, de routage, de traitement, de gestion et de réponse des réclamations client. Elle assure notamment la notification du client de la prise en charge et de la clôture de sa demande.

AMEN BANK a poursuivi le développement de son module Business Intelligence par la mise en place de plusieurs Dashboards pour le suivi de l'activité des agences et des départements de pilotage par segment (Retail, Corporate et Banque de Marché). De même un ensemble des KPI permettant un suivi rigoureux des indicateurs de performances des structures centrales ont été déployés.

Afin de renforcer notre stratégie de recouvrement, AMEN BANK a procédé à l'intégration de la nouvelle société Smart Recovery en la dotant d'un ensemble d'applications, lui permettant d'effectuer son activité avec l'efficacité requise. De même, elle a intégré les sociétés ADR et Smart Recovery dans le module gestion des arrangements afin d'établir les opérations nécessaires de leurs clients.

Dans la perspective d'améliorer les prestations à destination du personnel, une nouvelle version de l'application Know Your employees a été mise en place permettant le suivi et la gestion du risque opérationnel. De même, un nouveau module permettant la gestion des réclamations du personnel a été déployé. Dans le même cadre, AMEN BANK a procédé à l'amélioration du module gestion de l'assiduité et de celui de l'évaluation des performances.

En matière gestion de risque, plusieurs contrôles ont été introduits telle que le déploiement d'une nouvelle version de gestion des comptes bloqués. De même, AMEN BANK a renforcé le processus de sécurisation des Avals en dinars et en devises en plus de la sécurisation de règlement des prélèvements. Enfin, AMEN BANK a procédé à la mise à jour de la procédure Notation interne, au backtesting et l'établissement de la note 2020 tout en assurant son intégration au niveau de l'autorisation de dépassement.

Sur le plan réglementaire, les nouvelles spécifications de calcul de la provision collective et l'ensemble des déclarations y afférentes ont été déployées. De même, AMEN BANK a procédé à l'automatisation totale du module de gestion des engagements et ratio de solvabilité.

Dans la même démarche de l'amélioration du référentiel client, une nouvelle version de transfert de compte a été déployée. Cette version permet aussi le transfert automatique des différents produits bancaires et la gestion du volet comptable associé. De même, plusieurs données critiques ont été protégées par le biais d'un workflow de mise à jour.

Dans le cadre de la conduite du programme de transformation, cette année a été marquée par le déploiement d'une nouvelle application de gestion des décisions de crédit, tenant compte de la nouvelle organisation d'AMEN BANK et des nouveaux schémas délégataires.

Au niveau de la Banque Digitale, une nouvelle version d'@mnetnet présentant une nouvelle charte graphique conviviale et moderne a été mise en place. De même, et afin de mieux sécuriser l'accès à son site de Banque digitale, l'authentification à double facteur (two-factor authentication, ou 2FA) a été implémentée. Aussi, un nouveau module pour la gestion du backoffice Amenpay a été déployé.

Enfin AMEN BANK a mis un nouvel dispositif informatique permettant la distribution des aides sociales à travers des DAB et les guichets moyennant un interfaçage temps réel avec Tunisie Monétique et les Banques détentrices des fonds.

De même, AMEN BANK a procédé à la mise en place d'un nouveau Help Desk, afin d'améliorer son système d'administration des postes de travail et de l'infrastructure existante.

Au niveau système et sécurité, AMEN BANK s'est inscrite dans une démarche de vigilance et de protection contre ces menaces cybernétiques par la poursuite de ses efforts afin de renforcer son dispositif de sécurité, de contrôle et améliorer sa protection moyennant un upgrade de ses mécanismes de défense et l'acquisition et la mise en place de plusieurs solutions innovantes et adaptées aux risques et aux menaces dont elle fait face, AMEN BANK a également confirmé sa certification Iso 27001 de ses plateformes digitales.

Gestion des risques

AMEN BANK poursuit le développement de son dispositif de gestion des risques conformément aux exigences

prudentielles et en ligne avec les bonnes pratiques Bâloises, dans l'objectif d'améliorer son profil de risque-rentabilité en respect des dispositions réglementaires et des covenants financiers avec ses bailleurs de fonds étrangers.

Gouvernance et organisation de la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques d'AMEN BANK se réfère à une politique générale de gestion des risques. Cette politique permet d'énoncer les objectifs, les principes directeurs et les responsabilités en matière de gouvernance, d'organisation, de processus et d'outils de gestion des risques au niveau de la banque.

Sur le plan de l'organisation, la Banque a assuré durant l'année 2021 le déploiement du programme de transformation démarré à la fin de l'année 2019. Le renforcement de la filière risque constitue ainsi un axe stratégique de ce projet de transformation.

Le Pôle Gestion des Risques veille à instaurer un processus continu d'amélioration qui commence par l'identification du risque et se poursuit par son suivi et son traitement méthodique. Il constitue un « Business Partner » des différentes directions Front permettant d'atteindre des objectifs de productions et de rentabilité conformes à l'appétence au risque de la Banque.

Afin d'assurer sa mission, le Pôle de Gestion des Risques regroupe les directions suivantes :

1. Direction du Risque de Crédit qui assure :
 - La réalisation de la veille permanente en matière des risques de crédits, notamment en vue d'identifier les secteurs et les clients à risque ;
 - La réalisation des reportings internes et externes liés aux risques de crédit.
2. Direction de suivi des engagements qui assure notamment le suivi des dépassements des autorisations permanentes et de l'évolution des engagements ;
3. Direction Centrale du Recouvrement qui veille au recouvrement dynamique et judiciaire des créances en impayés ;
4. Direction ALM et Risque de marché qui assure le contrôle du respect des limites relatives aux risques de liquidité de taux et de marché ;
5. Direction Centrale des Risques Opérationnels qui assure la conception et la mise en œuvre du dispositif de gestion des différents risques opérationnels et des Plan de continuité de l'activité et du contrôle permanent ;
6. Département du Suivi Transverse des Risques qui élabore les outils et méthodes nécessaires au pilotage des risques.

Risque de crédit

Les urgences de la situation sanitaire durant l'année 2021 ont mené AMEN BANK à prendre des mesures nécessaires, voire indispensables afin de consolider sa stratégie de soutien de sa clientèle. Ainsi et dans le cadre de la circulaire aux banques n°2020-21, l'encours des reports des échéances de crédits accordés s'est élevé à 349,4MD et l'encours des crédits de soutien était à hauteur de 402,6MD.

Pour mitiger les risques et minimiser l'impact de cette crise sur les agrégats de la Banque, le Pôle gestion des risques a porté une attention particulière à la réduction du niveau des créances classées. En effet, le suivi rapproché de la clientèle et notamment les secteurs à risque a permis de réduire l'exposition sur le secteur de la promotion immobilière à un niveau de 8,30% à fin 2021 contre 9,52% à fin 2020.

Les graves répercussions de la crise sanitaire ont rendu le climat économique en Tunisie de plus en plus instable, cependant, les efforts de recouvrement déployés par la banque ont permis l'amélioration du taux des créances classées pour se situer à un niveau de 13,48% à fin décembre



2021. Suite à la politique volontariste de la Banque en termes de provisionnement, notamment pour la couverture du risque latent, le taux de couverture des créances classées s'est amélioré en passant de 67,07% à fin 2020 à 71,20% à fin 2021.

Quant aux indicateurs de concentration, AMEN BANK a toujours veillé à la diversification de son portefeuille de crédit qui est reparti en décembre 2021 entre 22% de particuliers et 78% des entreprises.

Mise en place des limites d'endettement par contrepartie

Etant considérées comme l'une des déclinaisons de la nouvelle politique de gestion du risque de crédit diffusée en 2020, de nouvelles limites d'endettement par contrepartie ont été mises en place durant l'année 2021. Ces limites d'expositions visent l'atteinte des objectifs stratégiques de la banque tout en respectant le cadre de l'appétence aux risques prévu par la politique de gestion du risque de crédit précitée. En effet, ces limites permettront à la banque de mettre en place ; soit un suivi rapproché des contreparties concernées, soit des règles plus restrictives en matière de gouvernance, du schéma délégataire d'octroi et de suivi.

Conduite d'un exercice de stress test de crédit

A l'instar de l'année 2020, la Direction du Risque de Crédit a procédé en 2021 à un exercice de stress test de crédit, piloté par la Banque Centrale de Tunisie, qui a confirmé la résilience de la banque face aux scénarii de chocs économiques.

Mise en place d'une nouvelle application de gestion des décisions de crédit

Une nouvelle application de gestion des décisions de crédit a été mise en place en 2021, tenant compte de la nouvelle organisation de la banque et du schéma délégataire instauré en 2020. La nouvelle application, intitulée « Décisionnel crédit », a permis aux divers intervenants d'assurer une gestion fluide de l'activité de crédit dans ces différents stades.

Développement de la culture risque de crédit

Durant l'année 2021, la Direction du Risque de Crédit a continué dans sa stratégie du développement de la culture Risque de crédit. Des formations et des séminaires internes ont été organisés couvrant principalement les thèmes de la politique risque de crédit et le rôle des divers entités en matière de gestion du risque de crédit.

La création du fonds de retournement « INKADH » pour la restructuration des entreprises en difficultés

Toujours dans un souci d'améliorer le profil du risque, la Banque a procédé à :

- La revue du processus de recouvrement à travers la création d'une entité en charge de la gestion de contreparties, ayant éprouvées des difficultés financières, sans toutefois perdre leurs marchés ;
- La création d'un fonds de retournement , en collaboration avec l'intermédiaire en bourse Mac SA, dénommé « INKADH » afin d'apporter des solutions aux entreprises en difficultés. La cible de ce fonds serait :

- Les entreprises bénéficiant de bons fondamentaux de marché et d'un savoir-faire reconnu mais qui n'ont pas atteint leur plein potentiel, du fait de la complexité de leur situation ou de leur environnement ;
- Les entreprises en difficultés économiques ou financières ou présentant des problèmes de gouvernance nécessitant

une restructuration capitalistique, un renforcement des fonds propres et/ou une restructuration de la dette et un accompagnement managérial ;

- Les entreprises financièrement viables mais connaissant des tensions de trésorerie ; et,
- Les entreprises présentant un important potentiel de croissance et pouvant renouer avec les bénéfices rapidement moyennant un programme de restructuration financière et technique ;
- La gestion de fond garantit l'assistance et l'accompagnement des PME pour mieux assurer le redressement des entreprises.

Risque de Marché & ALM

La Direction ALM et Risque de Marché relève du Pôle Gestion des Risques et a pour mission notamment d'assister le Directoire pour la gestion et la maîtrise des risques ALM et de marché dans le but d'optimiser le profil rentabilité-risque de la banque conformément aux orientations stratégiques et à l'appétence aux risques établies par le Conseil de Surveillance et en respect des exigences réglementaires et conventionnelles.

Le dispositif de gestion des risques ALM se base sur une politique qui formalise le cadre de gestion des risques ALM à savoir le risque de liquidité, le risque global de taux d'intérêt et le risque de change structurel.

En 2021, la banque a revu et enrichi sa politique de gestion des risques ALM.

Le risque de liquidité découle de l'activité même de la banque (transformation de ressources à court terme en des emplois à moyen et long terme) et se manifeste en cas d'impossibilité de se procurer des ressources sur le marché à des conditions compatibles avec le maintien d'une rentabilité suffisante. En plus des facteurs internes à la Banque, l'exposition au risque de liquidité est influencée par des facteurs externes, par l'incertitude et par le comportement des autres agents et pourrait susciter des répercussions systémiques.

Ainsi la Banque accorde une attention particulière au pilotage dynamique, à la surveillance et à l'atténuation du risque de liquidité à travers les projections, les simulations et les exercices de stress test pour anticiper les évolutions des indicateurs de risque. D'ailleurs, l'amélioration du profil de risque de liquidité amorcée depuis 2019, se confirme et tous les indicateurs de risque affichent des niveaux en ligne avec l'appétence au risque. On cite notamment le LCR établi à 132,2%, le LTD à 100,1% et les résultats des simulations de stress test qui confirment une situation de liquidité soutenable et une résilience en cas de choc et ce compte tenu des efforts consentis pour une meilleure adéquation entre les emplois et les ressources.

Le risque global du taux d'intérêt est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché. Il est inhérent au fait que les actifs et les passifs de la Banque ne sont pas adossés par taux de référence et par classe de durée. La Banque utilise les indicateurs de sensibilité de la Marge Nette d'Intérêt et la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette qui confirment un niveau d'exposition acceptable.

En 2021, le dispositif de gestion des risques ALM a été renforcé avec la réactivation du comité ALCO qui vise à réconcilier entre les objectifs de croissance et de rentabilité et l'appétence au risque et à assurer une vision commune et une large approbation des orientations et des décisions par les différentes structures. Le comité ALCO qui contribue à la diffusion de la culture risque, assure deux types de mission :



une mission d'examen et de validation des politiques, des méthodologies et des simulations de crise et une mission de pilotage des risques, d'adéquation avec la stratégie de la Banque et de suivi transverse.

A un niveau plus opérationnel, la Direction ALM et Risque de Marché anime le Comité de Marché avec la contribution de la Banque de Marché et de la Finance et Stratégie. Ce Comité constitue un cadre d'échange, de discussion et de pré validation des propositions et des recommandations à remonter au Directoire et au Comité ALCO concernant les activités de trading (change, instruments de taux et actions cotées), la gestion du risque de liquidité, la stratégie d'investissement en titres de dettes publics et privés, et le plan de financement et de mobilisation de ressources (émission d'emprunt obligataire), etc.

La Direction ALM et risque de marché veille au bon fonctionnement du dispositif de gestion des risques de marché et assure les travaux de détermination des exigences de fonds propres au titre de ces risques. L'exposition de la Banque à ces risques demeure maîtrisée avec un risque encouru faible ne dépassant pas 2% par rapport au risque encouru global. La banque a formalisé sa politique de négociation et revoit régulièrement la procédure de suivi, les seuils des limites internes pour les activités change, actions, titres souverains et obligations privées ainsi que les limites internes des banques pour les activités monétaires et de marché en dinars et en devises. La Direction a également assuré le suivi des indicateurs de risque de marché via la VaR quotidienne et intra-Day de change et la VaR du portefeuille action.

La Banque a assuré un suivi rigoureux de l'exposition sur le souverain avec la mise en place, la projection et le suivi de limites internes détaillées pour mieux surveiller les différents risques. A fin 2021, toutes les limites internes y compris la limite du budget des titres d'Etat ont été respectées.

Le profil de risque ALM et de marché de la banque, à travers les différents indicateurs de surveillance, confirme sa tendance d'amélioration.

Risque Opérationnel

AMEN BANK dispose d'un dispositif de gestion de risque opérationnel qui a pour vocation de couvrir l'ensemble des métiers et des processus de la Banque d'une manière générale et transversale. Ce dispositif repose sur :

- Un outil de déclaration et d'historisation des incidents déployé au niveau du réseau et des services centraux ;
- Une cartographie détaillée des risques opérationnels reposant sur l'analyse des métiers ;
- Un système de reporting et de suivi des indicateurs clés de risque ;
- Et un Comité de risque opérationnel.

En 2021, la Banque a assuré la mise à jour de sa politique de gestion des risques opérationnels qui a été approuvée par le Conseil de Surveillance. Cette politique décrit le cadre général de gestion des risques opérationnels au sein de la banque et définit la gouvernance, les rôles et les responsabilités ainsi que les principales lignes directrices de gestion du risque opérationnel qui s'appliquent à toutes les activités d'AMEN BANK.

De même, AMEN BANK a poursuivi l'actualisation de sa cartographie des risques opérationnels pour les processus ayant fait l'objet d'une modification significative dans le cadre du projet de transformation « NEXT ». L'objectif est de faire une réévaluation de l'exposition de la Banque aux risques opérationnels en tenant compte des principaux nouveaux facteurs liés aux personnes, aux systèmes, aux

procédures et aux événements externes.

La Banque a continué également à définir et mettre en place les mesures correctives visant à remédier aux insuffisances relevées et renforcer le dispositif de contrôle interne pour les différents processus métiers. L'avancement des réalisations de ces actions a fait l'objet d'un suivi rigoureux par le Comité Risque Opérationnel.

Par ailleurs, conformément à la circulaire 2021-05 portant sur le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, la Banque a entamé les travaux d'analyse du bilan de continuité de ses activités critiques et la revue de son plan de continuité.

En termes d'exigence en fonds propres, AMEN BANK applique la méthode instituée par la circulaire BCT n° 2016-03, soit l'approche « Indicateur de base », qui prévoit une exigence de fonds propres de 15% de la moyenne du Produit Net Bancaire sur les trois derniers exercices. En 2021, le risque opérationnel a représenté moins de 10% du total des risques encourus de la banque.

Audit interne

Le dispositif de contrôle interne au sein d'AMEN BANK est organisé conformément au modèle des trois lignes de défense prévues par les textes du comité de Bâle. La troisième ligne de défense est assurée par le contrôle périodique, soit l'audit interne.

Les modalités d'intervention de la Direction Centrale de l'Audit sont régies par une charte d'audit, un code de déontologie et une politique d'audit interne.

Les objectifs de l'audit interne

En adoptant une approche par les risques, la Direction Centrale de l'Audit vise l'atteinte des objectifs suivants :

- La vérification de l'existence et de la pertinence des dispositions réglementaires et des procédures internes;
- Le suivi et le respect des dispositions et procédures;
- L'évaluation de l'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne;
- La vérification des mesures de protection des actifs et du patrimoine, contre toute perte éventuelle;
- Le contrôle du processus d'analyse des risques mis en oeuvre;
- L'appréciation de l'efficacité des processus audités et la détection des éventuels dysfonctionnements;
- La formulation des préconisations nécessaires à garantir les meilleures pratiques et à proposer des améliorations et des actions correctives;
- Le suivi rigoureux et systématique des recommandations pour assurer le respect des délais prévus de mise en œuvre suite à la priorisation des actions correctives.

Champs d'intervention et réalisation

Le champ d'intervention de l'audit interne, s'étend aux services centraux, au réseau des agences ainsi qu'aux filiales de la Banque et prestataires de services.

La Direction Centrale de l'Audit d'AMEN BANK a poursuivi sa démarche de respect des normes nationales et des bonnes pratiques internationales.

En 2021, la Direction Centrale de l'Audit a réalisé des missions d'audit relevant du plan d'audit de l'exercice 2021. Ces réalisations sont réparties entre des missions planifiées (dont des missions d'audit réglementaire et informatique), des missions demandées et deux missions d'audit d'un prestataire de services.



Les missions d'audit planifiées émanent d'un plan d'audit élaboré suivant une approche basée sur les risques précédée par l'établissement de la cartographie des risques de la Banque.

Par ailleurs, la Direction Centrale de l'Audit a assuré des travaux de suivi des constats relevés au cours des missions d'audit antérieures.

S'agissant de l'audit du réseau, la Direction Centrale de l'Audit a examiné les principaux processus de fonctionnement de l'agence afin d'évaluer le système de contrôle interne mis en place et le respect des procédures et des dispositions réglementaires.

Un suivi efficace et rigoureux est effectué d'une manière régulière et se base sur une coordination entre les agences et les services centraux pour la régularisation complète et définitive des différents constats relevés au niveau des agences. Des reportings périodiques sont produits à cet effet.

De plus, dans le cadre du suivi du projet de transformation de certaines agences, des missions d'audit réseau ont été menées afin d'évaluer le déroulement du processus de transformation.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Au vu de l'actualité sur le plan national et international, AMEN BANK ne cesse d'accompagner le développement de son dispositif de Lutte Anti-Blanchiment d'argent et Financement du Terrorisme (LAB/FT) afin de préserver sa réputation et son intégrité dans un contexte réglementaire exigeant et restreint.

L'année 2021 a été marquée par les actions suivantes :

- Mise à jour et actualisation de la politique LAB/FT;
- Formation au profit des membres du Conseil de Surveillance;
- Instauration de nouveaux contrôles quotidiens des transactions;
- Revue des risques liés aux règlements export effectués par des parties tierces;
- Transmission électronique des déclarations de soupçon à la CTAF à travers la plateforme GoAML;
- Sélection d'un cabinet expert pour le lancement d'une mission d'assistance et d'accompagnement.

Un tableau de bord trimestriel est remis au Conseil de Surveillance portant sur les indicateurs d'activité LAB/FT ainsi que les actions réalisées.

Ressources humaines

L'Évolution de l'effectif

L'effectif global d'AMEN BANK, comprenant outre les employés statutaires et les employés en contrat d'intérim, ceux en détachement, en situation de mise en disponibilité ou en congé sans solde, s'est établi à **1 202** employés à fin 2021, contre 1208 en 2020.

En revanche, l'effectif du personnel réellement en activité, qui compte en sus des employés titulaires, ceux en CDD et en contrat d'insertion professionnelle (CIVP) et ceux en contrat d'intérim, s'est établi à **1 197** personnes, contre 1 200 en 2020.

Courant 2021, la banque a embauché 37 nouveaux collaborateurs, contre 25 en 2020, et enregistré le départ de 47 salariés, dont 36 à la retraite, contre 55 salariés, dont 42 en retraite en 2020.

Aussi le ratio de stabilité de l'effectif en activité, qui exprime le rapport entre l'effectif des salariés titulaires et l'effectif global, s'est-il établi à 93,6% en 2021 contre 96% en 2020.

La Structure de l'effectif

A fin 2021, AMEN BANK a compté **944** salariés appartenant à la catégorie des cadres et à celle des cadres supérieurs, contre 941 personnes en 2020, enregistrant ainsi une évolution de 1,62% par rapport à 2020.

Ainsi, le taux d'encadrement s'est établi à près de **83,9%** de l'effectif des employés statutaires en activité en 2021, contre 81,2% en 2020.

Quant à l'effectif des diplômés de l'enseignement supérieur en activité (Licence, Maîtrise, Mastère, Diplôme d'ingénieur, Doctorat...), il est passé de 687 employés ou 57,25% de l'effectif en activité en 2020 à 705 employés ou 58,9% en 2021. La répartition de l'effectif du personnel en activité (tous statuts confondus) entre le siège et le réseau a légèrement changé en 2021 par rapport à 2020. En ce sens, l'effectif du personnel en activité évoluant au réseau est passé de 687 personnes ou 57,25% de l'effectif en activité en 2020, à 705 personnes ou 60,5% de l'effectif en activité en 2021. Alors que l'effectif affecté au siège a atteint 472 personnes ou 39,43% de l'effectif en activité en 2021, contre 469 personnes ou 39% de l'effectif en activité en 2020.

En termes de genre, la répartition de l'effectif du personnel en activité (tous statuts confondus) entre hommes et femmes a nettement changé. Ainsi, l'effectif des hommes a représenté 65%, contre 35% de femmes, de l'effectif en activité en 2021, alors que cette répartition a été de 67,4% pour les hommes et 32,6% pour les femmes en 2020.

Les frais du personnel

Les charges du personnel ont progressé de **12,64%** par rapport à 2020, contre une évolution 5,56% entre 2019 et 2020.

Cette augmentation s'explique, non seulement par l'incidence financière inhérente aux deux augmentations salariales sectorielles relatives aux exercices 2020 et 2021, que l'exercice 2021 a supportées en totalité, et sur lesquels les avancements socio-professionnels de 2021 ont exercé incontestablement un effet de levier, mais aussi par le doublement du montant de l'indemnité de départ à la retraite servie aux employés partant à la retraite, convenu dans le cadre des dernières négociations sectorielles. Cette augmentation a, en effet, eu pour effet de plus que doubler, compte tenu des augmentations salariales, les charges de provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite, celles-ci étant estimées sur la base des salaires bruts actualisés.

Les reclassements socio-professionnels

Le taux de reclassement professionnel annuel des employés (catégories des salariés d'exécution et des cadres) inscrits au tableau d'aptitude soumis à la commission consultative d'entreprise a atteint **88,5%** en 2021 contre 89,2% en 2020. En revanche, le taux de reclassement professionnel des cadres supérieurs s'est établi à **69,7%** en 2021 contre 70% en 2020.

La Formation continue

Au terme de 2021, les dépenses globales de formation continue et de formation initiale se sont élevées à 0,68 million de dinars, contre 0,43 million de dinars en 2020.

La formation continue du personnel, proprement dite, qui a



consommé 93% du budget global de formation pour 0,66 million de dinars, contre 82% ou 0,41 Million de dinars en 2020, a donné lieu à un volume horaire annuel de 9 467,5 heures de formation, contre 7 248,5 heures de formation en 2020.

Au cours de 2021, l'activité formation a enregistré 962 inscriptions aux actions de formation organisées par la Banque tous modes de formation confondus, contre 951 en 2020, et l'organisation de 58 actions de formation en mode webinaire qui ont enregistré 4.693 inscriptions.

En matière de formation à distance (digital learning et e-learning), quelque 182 employés ont pu s'inscrire en 2021 à des cours certifiants en ligne dans les domaines de l'IT, du financement des TPME, de la relation client, de l'analyse financière, du Risk Management, contre 155 en 2020.

Quant aux formations à distance (organisées sous forme de webinaires), qui ont porté sur des thèmes en lien direct avec le programme de transformation Next, tels que les enjeux de la transformation, Next et la nécessaire réorganisation du réseau par lignes de métiers, les aspects pratiques du métier de chargé de clientèle particuliers et du métier de chargé de clientèle des Professionnels, le manuel du Point de vente Retail, les enjeux de la relation client et les techniques de vente, le nouveau métier du responsable de point de vente Retail, les tableaux de bord de pilotage d'un centre d'affaires corporate, et, à un degré moindre, sur des thèmes de formation courants, de remise à niveau des compétences internes, celles-ci sont passées de 34 actions en 2020 à 58 actions en 2021, et ont enregistré en moyenne de 81 participants par action en 2021, contre 107 en 2020.

Les prêts et les œuvres sociales au personnel

Dans le cadre de ses actions sociales à destination du personnel, la DCRH a traité, courant 2021, quelque **1 323** dossiers de demandes de prêt, contre 1 312 en 2020.

La totalité des prêts débloqués a ainsi atteint une enveloppe globale de **26,7 millions** de dinars, contre 22,8 millions de dinars en 2020, soit une baisse de 16,9%.

Les prêts accordés aux salariés sur le fonds social ont, quant à eux, augmenté de **31,9%** par rapport à 2020, en atteignant une enveloppe globale de **10,9 millions** de dinars en 2021, contre 8,3 millions de dinars en 2020.



STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE



5/ STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE

Plan stratégique de développement 2022-2026

Consolider les fondamentaux, rentabiliser les investissements et répondre aux besoins du marché

En 2021, AMEN BANK a poursuivi son programme de transformation «NEXT» notamment, en embarquant tout le réseau d'agences dans le programme de Transformation. Ainsi, les 158 Points de Vente Retail d'AMEN BANK, sont fonctionnels avec le nouveau modèle conforme aux standards des banques internationales.

De même et après le Centre d'Affaires de Tunis Mohamed V, AMEN BANK a inauguré 3 Centres d'Affaires, situés aux Berges du Lac, Sfax et Sousse. Les nouveaux Centres d'Affaires allient l'expertise à l'esthétique et au cadre raffiné, associant fluidité des parcours et accessibilité, afin de proposer à la clientèle Corporate le meilleur service au juste prix.

Ainsi, les efforts se poursuivront en 2022 pour le rééquilibrage de l'activité commerciale entre le Corporate et le Retail et la diversification des revenus à travers l'élargissement de l'offre de la Banque Digitale, l'enrichissement des produits de la Bancassurance, le développement des activités Banque d'Affaires et Banque de Détail et le lancement d'une branche de Finance Islamique et d'une branche de Private Banking, tout en suivant des pratiques de gestion saine et prudente et ce, par le renforcement du système de maîtrise des risques.

Ce plan stratégique prend en considération les évolutions récentes de la conjoncture économique sur les échelles nationales et internationales, l'entrée en vigueur des normes IFRS et les nouvelles dispositions de la circulaire de la BCT afférente à la prévention et résolution des créances non performantes. Il permettra une amélioration de la qualité du portefeuille, une amélioration du coût des ressources à travers l'augmentation de la quote-part des dépôts à vue et des dépôts d'épargne, notamment par l'élargissement de la base clientèle, une diversification des revenus, avec le lancement de nouveaux produits et une maîtrise des charges via l'industrialisation et la digitalisation des processus.



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TRANSFORMATION **NEXT**



6/ ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET NEXT

Riche de deux années d'expérimentation, d'ateliers, de déploiement et d'implémentations, le programme de transformation NEXT enregistre au cours l'année 2021, l'atterrissage de plusieurs chantiers et la concrétisation des transformations apportées par le programme dans la continuité de la politique de modernisation et de digitalisation d'AMEN BANK.

En dépit de la crise sanitaire et des vagues successives de confinement vécues en 2021, NEXT a été déployé à l'ensemble du réseau avec un rythme soutenu; ainsi, quatre Centres d'Affaires ont été créés par rapport à cinq en cible. Outre le Centre d'Affaires de Mohamed V fonctionnel depuis mars 2020, trois Centres d'Affaires prestigieux ont été créés durant l'exercice 2021, pour héberger la clientèle corporate : le Centre d'Affaires de Sfax le 24/05/2021, le Centre d'Affaires de Sousse le 12/07/2021 et le Centre d'Affaires les Berges du Lac le 22/12/2021.

Outre les travaux d'aménagement des espaces selon le modèle proposé par le cabinet International, Capgemini Invent qui allie l'expertise à l'esthétique et au cadre raffiné, les Centres d'Affaires se démarquent par les changements majeurs suivants :

- L'organisation avec une zone express qui comprend l'espace transactionnel, l'accueil et l'espace libre-service doté d'un automate multifonctions et une zone Conseil destinée aux chargés d'affaires, aux Experts métiers et à la Direction du Centre, capables d'offrir, un service de qualité à notre clientèle Corporate;
- La mise en portefeuille de la clientèle du Centre d'Affaires selon le segment du client par chargé d'affaires;
- La création de valeurs, à travers de nouveaux parcours clients, mettant en exergue les apports d'AMEN BANK pour chaque parcours et capitalisant sur les remontées d'informations;
- La formation du personnel du Centre aux activités commerciales Corporate, pour servir la clientèle dans les meilleures conditions;
- La centralisation des opérations de back-office au niveau du Centre de Services Partagés en vue de permettre au Centre d'Affaires de se consacrer pleinement à l'activité commerciale, au conseil et au développement du portefeuille.

Les nouveaux outils et infrastructures mis à disposition du Pôle Corporate montrent la volonté d'AMEN BANK d'accorder autant d'importance aux particuliers qu'aux entreprises en cette période difficile afin d'accompagner au mieux les grandes entreprises, groupes, institutionnels et PME dans leur croissance grâce à un service spécialisé et un réseau d'expert trié sur le volet.

Le démarrage de l'activité des Centres d'Affaires nécessitait de transférer les comptes de la clientèle corporate du réseau retail vers les CAF. Lesquelles opérations de transfert ont nécessité un effort commercial et un pilotage minutieux. En plus du portefeuille client existant transféré à partir du réseau désormais spécialisé Retail, les nouvelles conquêtes de la clientèle Corporate témoignent de l'efficacité du Meta modèle NEXT. C'est ainsi que la Banque Corporate est entrée en relation avec de nouveaux groupes, de grandes entreprises, des PME et des institutionnels.

Egalement, le programme de transformation NEXT a été, durant l'exercice 2021, fructueux en réalisations pour le Retail. En effet, l'ensemble des 158 Points de vente ont été embarqués à la fin d'année 2021. Une prouesse compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, tout en respectant une implémentation rigoureuse du nouveau Meta-modèle. Cet effort a été consolidé par une batterie de webinaires tout au long de l'année 2021, afin de sensibiliser les collaborateurs à la fois sur les outils de vente mis à leur disposition, mais aussi sur l'importance de l'accueil, de la prise en charge du client, de la posture commerciale et de la satisfaction client.

L'embarquement des agences a été réparti en 5 lots comportant chacun une trentaine d'agences. Il a été entamé à partir de février 2021 et s'est achevé le 11 décembre 2021. Aujourd'hui, toutes les agences fonctionnent en phase avec le nouveau modèle cible, tel que conçu dans le plan stratégique élaboré en tandem avec les cabinets internationaux.

Néanmoins, même si le modèle NEXT vient juste d'être implémenté et que ses différentes étapes ne sont pas ancrées de façon équivalente au niveau de tous les points de vente, les indicateurs de satisfaction client et de performances commerciales témoignent déjà d'un succès acté.

Par ailleurs, les différents chantiers du programme de transformation ont été, au cours de l'année 2021, concrétisés ou bien avancés. En plus du déploiement, plusieurs faits notables sont à relever, notamment l'atterrissage des chantiers segmentation niveau 1 & 2, la refonte du maillage, la définition de la proposition de valeur et les chantiers relevant du domaine risque.

En effet, la segmentation niveau 1 & 2 a été définitivement implémentée, pour se transformer en un élément essentiel du pilotage quotidien de l'activité commerciale. Différentes phases d'amélioration continue ont été menées avec une mise à jour de l'algorithme d'entrée en relation et un rafraîchissement des sous segments clients afin de tenir compte des données actualisées de la clientèle (CSP, Age, Avoirs...), améliorant ainsi la qualité et la justesse des segments clients. Les récentes récompenses décernées cette année tant en termes de qualité de service que d'efficacité opérationnelle montrent d'ores et déjà les premiers retours sur investissement.

La refonte du maillage suite à la reconfiguration des 16 Zones de l'Intérieur, de Tunis et du Nord a permis un regroupement des points de vente en 8 Zones. Ceci grâce à une étude de géomarketing menée par le Pôle Transformation sur la répartition des points de vente tenant compte de leur localisation, du dimensionnement de leurs portefeuilles, de la typologie des clients et des perspectives de leur développement afin de mieux répondre aux enjeux territoriaux et à la potentialité des régions. Conformément à la feuille de route du programme NEXT, les métiers des Zones connaîtront au cours des prochains mois une transformation d'envergure, marquée par la priorité accordée aux fonctions commerciales.

La catégorisation des points de vente a également été mise à jour pour tenir compte de la spécialisation du réseau et des objectifs de la Transformation. A cet effet, plusieurs ateliers ont été tenus avec les métiers pour partager des scénarios et des simulations ayant trait aux critères à retenir et les seuils associés afin de pouvoir définir une nouvelle catégorisation des points de vente d'AMEN BANK et au bout desquels un consensus sur trois critères a été dégagé.



En fait, le nouveau Zoning et la nouvelle catégorisation des agences marquent un renouveau au sein d'AMEN BANK tant sur le plan structurel qu'opérationnel et organisationnel, appuyé par une panoplie de formations en présentiel et 45 webinaires NEXT à date afin d'assurer une montée en compétence progressive des collaborateurs. Aux différentes séances de sensibilisation et de pédagogie initiée par les webinaires, un travail de coaching sur le terrain s'est déroulé tout au long de l'année 2021, un accompagnement qui a concerné plus de 638 collaborateurs avec une moyenne de 3 visites par point de vente, soit un total de plus de 450 visites. Une Task force constituée de 6 PMO assistés par un formateur externe a été mobilisée à cet effet.

Conformément à sa volonté d'innover tout en s'inscrivant dans une logique de conduite de changement, l'académie d'AMEN BANK continue d'assurer son rôle primordial dans le développement du capital humain de la Banque en ayant abrité plus de 68 séances de formation en présentiel dédiées aux collaborateurs des points de vente sur diverses thématiques spécifiques dont nous citons les formations sur les techniques de vente dédiées aux commerciaux.

La mise en place des nouveaux métiers au niveau du réseau a nécessité l'affectation de profils adaptés. Cet exercice, a été réalisé moyennant un plan de mobilité et de redéploiement des collaborateurs, précédé d'un programme de formation-immersion dans le programme de transformation et d'une évaluation rigoureuse du portefeuille de compétences et du potentiel de chaque collaborateur au regard des postes de travail dans les structures Nextées. C'est justement à cela que se sont attelés les équipes du Pôle Transformation, les responsables des Pôles Retail et Corporate et l'équipe RH tout le long de l'année 2021. Le redéploiement des ressources humaines dans le cadre de la refonte organisationnelle du réseau a permis une allocation optimale des compétences, en nombre et en qualité, à destination aussi bien des agences Retail que des nouvelles entités dédiées aux services partagés et des Centres d'Affaires Corporate. Soient les données statistiques déclinées ci-après :

- 158 agences Retail embarquées ;
- 187 collaborateurs ayant fait l'objet d'une mobilité géographique sur un effectif embaqué de 638 personnes, soit 29,5% de l'effectif du réseau ;
- 99 collaborateurs ayant fait l'objet d'une mobilité verticale et fonctionnelle, soit 15,5% de l'effectif du réseau.

Afin d'aider au mieux l'ensemble des collaborateurs dans leurs nouveaux métiers et leur permettre une meilleure connaissance de leurs clients, le Power Business Intelligence a été mis à disposition de l'ensemble du réseau en tant qu'outil de suivi et de pilotage. La généralisation du Power Business Intelligence tant pour les points de vente que les Centres d'Affaires a permis un pilotage rigoureux et en temps réel des activités Retail et Corporate offrant ainsi une meilleure proactivité et une prise en charge dédiée par client. L'appropriation du portefeuille par l'ensemble du réseau a amélioré le taux de fiabilisation des données montrant de ce fait l'implication des collaborateurs et les efforts fournis pour un meilleur équipement des clients.

Le Centre de Service Partagé, fonctionnel depuis mars 2020, continue sa montée en compétence en assurant le support du réseau et l'industrialisation des processus. Le CSP a permis un raccourcissement des délais d'ouverture de compte et une meilleure prise en charge du client. Le déploiement notamment suite à l'ouverture des quatre Centres d'Affaires a impulsé une montée en charge progressive du centre de service partagé faisant de ce dernier un rouage essentiel dans la maîtrise des coûts et de l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction client.

Au niveau du domaine Risques, l'année 2021 s'est soldée par la mise en œuvre d'une organisation robuste et efficiente pour maîtriser les risques, dans tous les métiers et sous les trois natures de risques : risque de crédit, risques de marché et risques opérationnels. Après la politique de maîtrise du risque de crédit, AMEN BANK a mis en œuvre les politiques de maîtrise des risques ALM et de maîtrise des risques opérationnels. Elles ont été définies et diffusées à l'ensemble des acteurs.

Ces politiques matérialisent la mise en place d'un dispositif de maîtrise et de suivi des risques à tous les niveaux et elles se traduisent par :

- Des principes clairs de gouvernance et de contrôle des risques ;
- Des outils de maîtrise des risques efficaces ;
- Une sensibilisation aux risques développée et présente à chaque niveau de la Banque.

Dans le cadre du domaine des opérations et en lien avec le déploiement du réseau, la généralisation de la centralisation et de l'industrialisation des activités de back office agences et CAFs a connu un rythme soutenu afin de permettre aux chargés de clientèle et aux chargés d'affaires de se concentrer sur l'aspect commercial de l'équipement et de la fidélisation des clients et de l'élargissement de la base de clientèle.

De même, et dans un souci d'amélioration continue, plusieurs optimisations des processus front-to-back ont été mises en œuvre, comme l'optimisation du processus de préouverture des comptes, l'extension de l'automatisation de l'instance de débit pour les transferts commerciaux et financiers et le téléchargement en libre-service de copies Swift par les clients sur @mennet.

Pour le domaine Finance et afin de renforcer la gestion de toutes les structures de la Banque, des KPI ont été définis, dont ceux des équipes Front, Back et support (Audit et RH) ont été mis en production dans une première version sur le serveur Power BI ou sur le Portail.

D'autre part et afin d'améliorer la performance de la Banque et de garantir un haut niveau de fidélisation de la clientèle, une série d'indicateurs de qualité de service ont été définis et mis en production afin de suivre les SLA et de mettre en place des actions correctives en cas de baisse de qualité.

Le programme NEXT a initié une profonde transformation portée par tous les métiers, l'ensemble des structures et des collaborateurs d'AMEN BANK, instaurant une nouvelle dynamique interne au service de l'excellence opérationnelle centrée sur la satisfaction client.



Success
Effort
Productivity
Thinking
Process
Communication



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET CONSOLIDES 2021



7/ RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous aviez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'AMEN BANK relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'AMEN BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **1 186 243 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **129 655 KDT**.

A notre avis, les états financiers d'AMEN BANK sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la Banque (65%) et qui totalise, au 31 décembre 2021, 6 245 664 KDT ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice et qui s'élève à 90 500 KDT en provisions individuelles et additionnelles et 15 048 KDT en provisions collectives.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés dans les notes annexes aux états financiers annuels au niveau du paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, ainsi que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur:

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité et d'autres informations disponibles.

3.2 Evaluation des provisions sur les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, l'encours des placements en fonds gérés SICAR s'élève à un montant brut de 630 928 KDT (Compte tenu des créances rattachées pour 23 295 KDT), couverts par des provisions à concurrence de 23 236 KDT, soit un montant net de 607 691 KDT, représentant 6% du total bilan.

Les fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés dans les notes annexes aux états financiers annuels au niveau du paragraphe « Portefeuille Titres ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant 30% du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 571 351 KDT et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la Banque (65%).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « Créances à la clientèle », même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la Banque. C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la Banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.



4. Rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion de l'exercice incombe au Directoire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus



importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la Banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Directoire. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 1er avril 2022

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI





RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. La Banque a conclu en date du février 2021 avec la société "Gest Immo Amen" dans laquelle elle détient 99,77% du capital, une convention de mandat de gestion. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" donne pouvoir à la société Gest immo de gérer pour son propre compte les biens et droits immobiliers lui appartenant en vue de procéder à leur vente. En contrepartie de ses services, la société "Gest Immo Amen" perçoit une rémunération aux taux suivants :

Honoraire et frais de services

a) 1% de la valeur d'acquisition des biens confiés à la société "Gest Immo Amen". Cette Rémunération est fixée au début de chaque année sur la base de la valeur totale des biens en gestion arrêtée au 31 décembre de l'année précédente. Elle est servie en quatre tranches égales à la première semaine de chaque trimestre.

b) Un mois de loyer Hors Taxes pour bien tout immobilier loué.

Cette rémunération est fixée au début de chaque année sur la base de la valeur totale des biens en gestion arrêtée au 31 décembre de l'année précédente.

Commissions d'intermédiation :

Pour la vente des biens : 3% du prix de vente hors taxe.

Ces rémunérations seront versées par le mandant au plus tard 30 jours à partir de la réception de la facture d'honoraires précisant les montants à régler et après la conclusion de la transaction.

Le montant total des commissions d'intermédiation au titre de l'exercice 2021 est de 48 KDT.

Pour permettre le démarrage de l'activité et uniquement pour le premier exercice, le mandant avancera la somme de 400 KDT, cette somme sera déduite du montant des honoraires et commissions revenant au mandataire au titre des premiers exercices.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 26 Aout 2021.

2. AMEN BANK a mis à la disposition de la société "Gest Immo Amen" un local au 2ème étage sis à Charguia moyennant un loyer mensuel de 1 750 TND HT/mois avec une majoration de 5% à partir de la 2ème année avec date effet le 02/01/2021. Les revenus des loyers au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 16 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 26 Aout 2021.

3. Le conseil de Surveillance du 26 Aout 2021 a autorisé la mise à disposition à la société SMART RECOVERY un appartement A5.1 sis au 5ème étage de l'immeuble Carthagène offices, moyennant un loyer 5 KDT HT/mois avec majoration de 5% à partir de la 2^{ème} année.

Cette convention n'a pas produit d'effet en 2021.

4. Le conseil de Surveillance du 26 Aout 2021 a autorisé la mise à la disposition de la société Tunisys un local d'une superficie de 88 m², situé au rez-de-chaussée l'immeuble d'AMEN BANK sis à Charguia, moyennant un loyer de 800 TND HT/mois avec une majoration de 5%.

Cette convention n'a pas produit d'effet en 2021.

5. AMEN BANK a cédé à la société SOGEREC, un appartement à usage de bureau situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble «Les chalets » sis à Cité Jardins-Tunis, acquis par voie de compensation, pour un montant de 411 KDT TTC .

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 11 Mai 2021.



6. Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 22 Mars 2021 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "AMEN BANK" détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion du fonds AMEN BANK 2021/1 d'une valeur de 34 071 KDT. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0.5% sur l'encours du fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2021, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5% des montants gérés, s'élève à 132 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 25 Mars 2021.

7. Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 22 Mars 2021 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "AMEN BANK" détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion du fonds AMEN BANK 2021/2 d'une valeur de 65 300 KDT. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0.5% sur l'encours du fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2021, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5% des montants gérés, s'élève à 252 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 25 Mars 2021.

8. Le conseil de Surveillance réuni le 11 novembre 2021 a donné son accord pour l'acquisition des droits économiques des actions objet de portage avec Tunisie Leasing Factoring en se référant au prix à appliquer par Tunisie Leasing Factoring et AMEN BANK pour le rachat des actions de la SFI et FMO dans MLA.

Cette convention n'a pas produit d'effet en 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Société «PGI Holding»

"AMEN BANK" a réalisé avec la société "PGI Holding" qui détient 20.84% du capital de la Banque, les conventions et opérations suivantes :

1 "PGI Holding" fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la Banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.
En contrepartie de ces services, "PGI Holding" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la Banque avec un plafond de 160 KDT hors taxes.

Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2021, s'élève à 160 KDT (HT).

2 "AMEN BANK" loue auprès de la société "PGI Holding" une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2021 s'élève à 164 KDT (HT).

Société «COMAR»

"AMEN BANK" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient 30,76% du capital de la Banque, les conventions et opérations suivantes :

1 Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "AMEN BANK". Les revenus des loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 16 KDT (HT).

2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2021 s'élève à 918 KDT ;
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la Banque. Le montant global des cotisations versées à la "COMAR" au titre de l'exercice 2021, s'élève à 3 801 KDT (HT).

Société «SICAR Amen»

1 La Banque a réalisé avec la société "SICAR Amen" dans laquelle elle détient 88,20% du capital, vingt-trois (25) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 508 261 KDT.

La commission de gestion au titre de 2021, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 505 KDT (HT).

2 En vertu d'une convention de gestion du 18 Juin 1999 telle que modifiée par l'avenant du 1er Janvier 2020, AMEN BANK est chargée de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds qu'elle lui confie, ainsi que la réalisation et le suivi des dossiers de financement pour prise de participation. Le gestionnaire « AMEN BANK » percevra, à cet effet :



- Une somme forfaitaire de 100 KDT par an;
- 6 KDT brut par an au titre de la mission RCCI ;
- 6 KDT brut par an au titre de la mission de représentant FATCA;
- Une commission de 500 DT sur chaque dossier présenté au conseil d'administration de la SICAR AMEN. Cette commission est portée à 4 KDT au cas où le dossier fait l'objet d'un déblocage effectif;
- Une commission de 7% sur chaque plus-value dégagée.

La rémunération au titre de l'exercice 2021, s'élève à 164 KDT (HT).

Société « Le recouvrement »

La Banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 1.500 dinars (HT).

Assurance Hayet

Au 23 Mars 2018, la Banque a conclu un contrat d'assurance IDR avec l'assurance HAYET. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit la couverture des charges sociales. La charge supportée au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 163 KDT. AMEN BANK perçoit des commissions au titre de la commercialisation des produits d'assurance Hayett. Le montant des commissions constaté en produits s'élève à 4 241 KDT au titre de l'exercice 2021.

Société « Tunisys »

AMEN BANK a réalisé avec la société "Tunisys", dans laquelle elle détient 20% du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2021 pour un montant total de 2 386 KDT (HT).

Sociétés « SICAVs »

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec "SICAV Amen Première", " SICAV Amen " et " Amen Alliance SICAV " les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2021 (Hors TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	0,07% de l'actif net plafonnée à 25 KDT TTC	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	361 KDT
SICAV Amen	Dépositaire	0,07% de l'actif net plafonnée à 25 KDT TTC	18 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	149 KDT
Amen Alliance Sicav	Dépositaire	0,02% HT DE L'ACTIF NET	162 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	405 KDT

Société « AMEN CAPITAL »

La Banque a réalisé avec la société "Amen Capital" dans laquelle elle détient 51% du capital les conventions et opérations suivantes :

1 En date du 1^{er} Février 2016, la banque a conclu avec AMEN CAPITAL un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN CAPITAL un local sis au 5^{ème} étage Tour C de l'immeuble avenue Mohamed 5 AMEN BANK. Ainsi, et au titre de l'exercice 2021 le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 62 KDT et la cotisation de AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 KDT.

2 Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'AMEN BANK et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la Banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020. Suite à l'avenant signé le 6 mai 2020, la marge de 15% a été appliquée à partir de l'exercice 2019.

La marge comptabilisée au 31 décembre 2021, s'élève à 59 807 TND dont 34 324 TND se rapportant à la marge sur la refacturation des charges relatives à 2021.



Société « AMEN INVEST »

En date du 03 Octobre 2016, la Banque a conclu avec AMEN INVEST un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN INVEST les parties suivantes de la tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5 :

- Un local situé au 6^{ème} étage d'une superficie totale de 372 m²;
 - Un local situé au 7^{ème} étage d'une superficie totale de 372 m²;
 - 6 places de parking au sous-sol de l'immeuble AMEN BANK;
- Le produit perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 124 KDT.

Société « SOGEREC » :

La Banque a réalisé avec la société "SOGEREC " dans laquelle elle détient 99,97% du capital les conventions et opérations suivantes :

1. Au 1^{er} Janvier 2016, la Banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2^{ème} étage de la tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixée à 13 KDT (HT) par an avec une majoration annuelle de 5% à partir de la deuxième année de location soit le 01 janvier 2017.

Ainsi, et au titre de l'exercice 2021 le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 62 KDT et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 13 KDT HT.

2. Au cours de 2021, « AMEN BANK » a conclu un contrat avec SOGEREC dans laquelle elle détient 99,97%. En vertu de ce contrat, AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local situé à route de Bizerte Km7 Mnhla à usage de dépôt. Le loyer mensuel a été fixé à 1 KDT(HT) avec une majoration annuelle de 5%. Ainsi le produit total perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 13 KDT.

3. Au cours de 2019, "AMEN BANK" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "AMEN BANK" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tout bien et en concluant tout accord ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis .

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes les créances recouvrées et ce à partir du 1^{er} janvier 2019. Le montant des commissions au titre de 2021 s'élève à 881 KDT.

Société « TUNISIE LEASING & FACTORING »

La Banque a loué à la société Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient 35,99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à 16 KDT (HT) au titre de l'exercice 2021.

III Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.
- Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.
- Le Président du Conseil de Surveillance bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais y afférents.
- Les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents.

2 Les obligations et engagements d'AMEN BANK envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en TND) :

- Pour les membres du Conseil de Surveillance :

	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE		MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE & DES DIFFÉRENTS COMITÉS	
	CHARGE 2021	PASSIF AU 31/12/2021	CHARGE 2021	PASSIF AU 31/12/2021
Avantages à court terme	333 333	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
Total	333 333	-	320 000	-

- Pour les membres du Directoire :

	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE			MEMBRES DU DIRECTOIRE		
	CHARGE 2021(*)	CHARGES SOCIALES 2021(**)	PASSIF AU 31/12/2021	CHARGE 2021	CHARGES SOCIALES 2021	PASSIF AU 31/12/2021
Avantages à court terme	1 935 859	453 094	862 926	1 842 140	431 710	1 386 384
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	1 935 859	453 094	862 926	1 842 140	431 710	1 386 384

(*) dont 803 KDT représentant les charges brutes relatives à la rémunération servie à l'ancien Président du Directoire.

(**) dont 185 KDT représentant les charges sociales relatives à la rémunération servie à l'ancien Président du Directoire.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 1er avril 2022

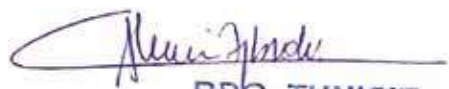
Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMENSEUR KPMG
5, rue de l'Indépendance - 1002 Tunis
Tél: (216) 71 754 903 - Fax: (216) 71 753 153
E-mail: info@fmbz-kpmg.tn

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI



BDO TUNISIE
Immeuble ENNOUR BUILDING
T. 3ème étage, 1032 Tunis-Mahrajène
Tél: (216) 71 754 903 (Lignes Groupées)
Fax: (216) 71 753 153



ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

BILAN	64
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	64
ETAT DE RESULTAT	65
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	66
(1) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - ACTIFS	73
(2) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - PASSIFS	86
(3) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - CAPITAUX PROPRES	90
(4) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	91
(5) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT	94
(6) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	98
(7) AUTRES NOTES	100

Bilan arrêté au 31/12/2021
Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	169 241	425 311
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	360 094	232 659
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	6 245 664	6 003 059
AC4 Portefeuille-titres commercial	(1-4)	212 215	135 191
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	2 058 183	1 979 064
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	270 250	208 163
AC7 Autres actifs	(1-7)	227 763	194 124
Total actifs		9 543 410	9 177 571
PA1 Banque Centrale, CCP	(2-1)	595 871	764 816
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	258 589	259 044
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	6 343 825	5 861 002
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	926 283	968 332
PA5 Autres passifs	(2-5)	232 599	210 426
Total passifs		8 357 167	8 063 620
CP1 Capital		132 405	132 405
CP2 Réserves		923 755	844 373
CP4 Autres capitaux propres		423	423
CP5 Résultats reportés		5	37 091
CP6 Résultat de l'exercice		129 655	99 659
Total capitaux propres	(3)	1 186 243	1 113 951
Total capitaux propres et passifs		9 543 410	9 177 571

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
arrêté au 31/12/2021
Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Passifs éventuels			
HB01 Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	811 015	767 961
HB02 Crédits documentaires	(4-2)	421 145	191 607
HB03 Actifs donnés en garantie	(4-3)	598 466	731 327
Total passifs éventuels		1 830 626	1 690 895
Engagements donnés	(4-4)		
HB04 Engagements de financement donnés		968 188	942 135
HB05 Engagements sur titres		30 889	7 708
Total engagements donnés		999 077	949 843
Engagements reçus			
HB06 Engagements de financement reçus		-	-
HB07 Garanties reçues	(4-5)	3 690 448	3 870 844

Etat de résultat Allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION		Notes	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	571 351	601 140
PR 2	Commissions (en produits)	(5-2)	128 018	113 811
PR 3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	46 738	39 444
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	127 632	102 083
Total Produits d'Exploitation Bancaire			873 739	856 478
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(407 717)	(445 716)
CH 2	Commissions encourues		(11 793)	(10 295)
Total Charges d'Exploitation Bancaire			(419 510)	(456 011)
PRODUIT NET BANCAIRE			454 229	400 467
PR 5/CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(104 189)	(99 746)
PR 6/CH 5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(12 274)	(3 288)
PR 7	Autres produits d'exploitation		879	1 209
CH 6	Frais de personnel	(5-8)	(130 396)	(115 765)
CH 7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(44 846)	(41 289)
CH 8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(9 552)	(9 055)
RESULTAT D'EXPLOITATION			153 851	132 533
PR 8/CH 9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	20	(2 789)
CH 11	Impôt sur les bénéfices		(11 721)	(18 228)
Résultat sur les activités ordinaires			142 150	111 516
PR 9/CH 10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(12 495)	(11 857)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			129 655	99 659
Effets des modifications comptables			-	-
Résultat Net des modifications comptables			129 655	99 659
Résultat de base par action (en dinars)			4,896	3,763
Résultat dilué par action (en dinars)			4,896	3,763

Etat de Flux de Trésorerie Allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		725 800	744 583
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(441 771)	(449 639)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(13 123)	(93 893)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(369 999)	(422 236)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		501 006	299 773
Titres de placement		10 157	32 649
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(194 563)	(150 920)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		28 928	53 905
Impôts sur les bénéfices		(11 721)	(18 228)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		234 714	(4 006)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		131 031	82 432
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(94 791)	(426 704)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(70 538)	(29 040)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(34 298)	(372 313)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Emission d'actions		40 000	140 000
Emission d'emprunts		(36 885)	(54 417)
Remboursement d'emprunts		(45 164)	7 073
Augmentation / diminution ressources spéciales		(56 934)	-
Dividendes versés		(429)	(256)
Mouvements sur fond social et de retraite		(99 412)	92 400
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		101 004	(283 919)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(436 357)	(152 438)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période	(6-4)	(335 353)	(436 357)

Notes aux états financiers

Exercice clos au 31 Décembre 2021

I- Présentation de la Banque

AMEN BANK est une société anonyme au capital de 132 405 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social de la Banque est porté de 127 312 500 dinars à 132 405 000 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 018 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

Le siège social de la Banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

AMEN BANK est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 26 481 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,44% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	(%)
Actionnaires Tunisiens	131 820	99,56%
Actionnaires Etrangers	585	0,44%
Total	132 405	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'AMEN BANK sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2021 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.



Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par AMEN BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la Banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la Banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'AMEN BANK (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez AMEN BANK ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.



1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5- Suivi des mesures conjoncturelles

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20 telle que modifiée par la circulaire de la BCT n°2022-02 du 04 mars 2022, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la Banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- *Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- *Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- *La majoration du taux de migration moyen par groupe par les taux Δ édictés par la BCT ;
- *L'attribution d'un taux de provisionnement par groupe tel que fixé au préalable par la BCT ;
- *L'application des taux de migrations majorés et les taux de provisionnement à l'encours des engagements 0 et 1 de chaque groupe.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 131 753 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 116 705 mDT constituée en 2020, une provision complémentaire nette de 15 048 mDT a été dotée au titre de l'année 2021.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2021 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la Banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2021, cette mesure n'est plus en vigueur. La Banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune reprise d'agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés n'a été constatée au cours de 2021.

1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 261 148 mDT.

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Portefeuille d'investissement :

• Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la Banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

• Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

• Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. La juste valeur est la valeur probable de négociation est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices ; l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

• Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

• Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.



La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

• Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- * Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
- * Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2021 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2021 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la Banque s'est portée acquéreuse de biens immobiliers mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2021. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2021.

Rubrique Bilan	Actifs	Contre-valeur devises en mDT	Rubrique Bilan	Passifs	Contre-valeur devises en mDT
AC01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	108 395	PA01	Banque centrale, CCP	0
AC02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	271 894	PA02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	175 247
AC03	Créances sur la clientèle	648 378	PA03	Dépôts et avoirs de la clientèle	816 018
AC07	Autres actifs	127 940	PA04	Emprunts et ressources spéciales	63 730
			PA05	Autres passifs	261 639
	Total Actifs	1 156 607		Total Passifs	1 316 634

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de décembre 2021 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de décembre 2021.

10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2021 un montant de 169 241 mDT contre 425 311 mDT au 31.12.2020 et se compose comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 517	45 967	2 550	6%
BCT, CCP & TGT	120 724	379 344	(258 620)	(68%)
Total	169 241	425 311	(256 070)	(60%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 522	45 972	2 550	6%
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(5)	-	0%
Sous Total (1)	48 517	45 967	2 550	6%
BCT	120 869	379 489	(258 620)	(68%)
Provisions sur BCT	(185)	(184)	(1)	1%
Sous Total (2)	120 684	379 305	(258 621)	(68%)
CCP	43	42	1	2%
Provisions sur CCP	(3)	(3)	-	0%
Sous Total (3)	40	39	1	3%
Total	169 241	425 311	(256 070)	(60%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2021 un montant de 360 094 mDT contre 232 659 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	12 883	11 371	1 512	13%
Prêts aux établissements bancaires	259 013	145 375	113 638	78%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	229	813	(584)	(72%)
Total créances sur établissements bancaires	272 125	157 559	114 566	73%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	5	4	1	25%
Prêts aux établissements financiers	86 906	73 783	13 123	18%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 058	1 313	(255)	(19%)
Total créances sur établissements financiers	87 969	75 100	12 869	17%
Total	360 094	232 659	127 435	55%

Au 31/12/2021, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	255 844	16 281	-	-	272 125
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	12 883	-	-	-	12 883
Prêts aux établissements bancaires	242 732	16 281	-	-	259 013
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	229	-	-	-	229
Etablissements financiers	7 984	25 601	54 384	-	87 969
Avoirs en compte sur les établissements financiers	5	-	-	-	5
Prêts aux établissements financiers	6 921	25 601	54 384	-	86 906
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 058	-	-	-	1 058
Total	263 828	41 882	54 384	-	360 094

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	272 125	272 125
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	-	-	12 883	12 883
Prêts aux établissements bancaires	-	-	259 013	259 013
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	-	-	229	229
Etablissements financiers	-	27 860	60 109	87 969
Avoirs en compte sur les établissements financiers	-	-	5	5
Prêts aux établissements financiers	-	27 860	59 046	86 906
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	-	-	1 058	1 058
Total	-	27 860	332 234	360 094

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.
Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 148 724	1 070 700	78 024	7%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 546 118	4 362 612	183 506	4%
Crédits sur ressources spéciales (3)	550 822	569 747	(18 925)	(3%)
Total	6 245 664	6 003 059	242 605	4%

Aucune demande d'imputation n'est en cours d'étude chez les bailleurs de fonds pour les créances sur ressources spéciales.

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2021 comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 109 958	1 034 565	75 393	7%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	38 766	36 135	2 631	7%
TOTAL	1 148 724	1 070 700	78 024	7%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 904 593	3 837 415	67 178	2%
Autres concours à la clientèle en devises	641 525	525 197	116 328	22%
TOTAL	4 546 118	4 362 612	183 506	4%

Au 31.12.2021, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 1 293 millions de dinars.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	132 090	102 609	29 481	29%
Créances sur ressources extérieures	418 732	467 138	(48 406)	(10%)
TOTAL	550 822	569 747	(18 925)	(3%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 293 442	1 326 225	(32 783)	(2%)
Provisions au 31/12/N-1	378 221	358 828	19 393	5%
Dotation de l'exercice	61 035	39 980	21 055	53%
Reprise de l'exercice	(24 322)	(20 587)	(3 735)	18%
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	(49 254)	-	(49 254)	100%
Provisions au 31/12/N	365 680	378 221	(12 541)	(3%)
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	261 148	248 156	12 992	5%
TOTAL NET DES CRÉANCES	666 615	699 848	(33 233)	(5%)

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 293 442	1 326 225	(32 783)	(2%)
Montant brut des créances non classées	34 966	17 728	17 238	97%
Montant brut des créances touristiques non classées	229 192	206 498	22 694	11%
Agios réservés au 31/12/N-1	287 798	238 820	48 978	21%
Dotation aux agios réservés	85 653	71 457	14 196	20%
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	(32 563)	(20 609)	(11 954)	58%
Reprise sur agios réservés sur créances classées	(72)	(1 474)	1 402	(95%)
Reprise sur agios réservés sur créances rééchelonnés	-	(396)	396	(100%)
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	(20 938)	-	(20 938)	100%
TOTAL DES AGIOS RÉSERVÉS AU 31/12/N	319 878	287 798	32 080	11%

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	146 887	139 604	7 283	5%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	156 074	129 901	26 173	20%
Agios sur ressources extérieures	16 917	18 293	(1 376)	(8%)
TOTAL NET DES AGIOS RÉSERVÉS	319 878	287 798	32 080	11%



(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	8 305 359	7 703 319	602 040	7,8%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 293 442	1 326 225	(32 783)	(2,5%)
Total des engagements (b)	9 598 801	9 029 544	569 257	6,3%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(294 093)	(263 141)	(30 952)	11,8%
Provisions affectées aux engagements par signature	(2 881)	(2 151)	(730)	33,9%
Provisions affectées aux engagements classés	(362 799)	(376 070)	13 271	(3,5%)
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(261 148)	(248 156)	(12 992)	5,2%
Total provisions et agios réservés (C)	(920 921)	(889 518)	(31 403)	3,5%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	71,20%	67,07%	4,1%	6,2%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	62,72%	58,92%	3,8%	6,5%
Taux des engagements classés (a/b)	13,48%	14,69%	(1,2%)	(8,3%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(1 660)	(460)	(1 200)	260,9%
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(24 125)	(24 197)	72	(0,3%)
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(131 753)	(111 181)	(20 572)	18,5%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	-	(5 524)	5 524	(100,0%)
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(157 538)	(141 362)	(16 176)	11,4%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(1 078 459)	(1 030 880)	(47 579)	4,6%
TAUX DE COUVERTURE DE L'ENSEMBLE DES ENGAGEMENTS (D/B)	11,24%	11,42%	(0,2%)	(1,6%)

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	755 701	740 931	14 770	2%
Provisions sur créances classées	362 799	376 070	(13 271)	(4%)
Provisions collectives	131 753	111 181	20 572	19%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	-	5 524	(5 524)	(100%)
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	261 148	248 156	12 992	5%
Provisions sur engagements par signature	2 881	2 151	730	34%
Provisions sur engagements par signature	2 881	2 151	730	34%
Total provisions sur créances	758 582	743 082	15 500	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	294 093	263 141	30 952	12%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 660	460	1 200	261%
Agios réservés affectés aux engagements relevant sur secteur touristique courant	24 125	24 197	(72)	(0%)
Total agios réservés	319 878	287 798	32 080	11%
TOTAL GÉNÉRAL DES PROVISIONS ET AGIOS RÉSERVÉS	1 078 459	1 030 880	47 579	5%

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 31.12.2021 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

CLASSE / NATURE D'ENGAGEMENT	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	450 346	131 163	7 710	16 873	505 516	6 297	1 117 905
Escomptes	227 705	26 126	59	938	13 081	49	267 958
Crédit court terme	689 488	137 814	3 094	5 011	177 215	1 135	1 013 757
Crédit moyen et long terme	3 639 655	839 139	8 935	43 853	494 684	1144	5 027 410
Engagements par signature	2 121 809	42 114	498	212	7 138	-	2 171 771
TOTAL	7 129 003	1 176 356	20 296	66 887	1 197 634	8 625	9 598 801
Dont impayés	10 762	154 785	3 882	13 118	504 849	2 190	689 586



(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2021	%	2020	%
I - Agriculture	121 358	1,26%	119 763	1,33%
II - Industrie	2 339 846	24,38%	2 075 214	22,98%
Mine	18 790	0,20%	24 755	0,27%
Energie	68 060	0,71%	79 237	0,88%
Industrie agroalimentaire	525 087	5,47%	400 439	4,43%
Matériaux de construction	389 756	4,06%	372 684	4,13%
Industrie mécanique et électronique	382 273	3,98%	305 979	3,39%
Chimie et caoutchouc	231 589	4,44%	242 275	4,56%
Industries Pharmaceutiques	194 700	2,03%	169 062	1,87%
Textile	20 092	0,21%	20 534	0,23%
Habillement et cuir	47 932	0,50%	58 879	0,65%
Bois, liège et ameublement	35 928	0,37%	35 803	0,40%
Papier, imprimerie et industries diverses	265 353	2,76%	219 352	2,43%
Bâtiment et travaux publics	160 286	1,67%	146 215	1,62%
III - Services	7 137 597	74,36%	6 834 567	75,69%
Transport	216 411	3,29%	209 510	3,80%
Télécommunications	99 704	1,04%	133 969	1,48%
Tourisme	675 124	7,03%	674 002	7,46%
Commerce agroalimentaire	224 978	2,34%	148 975	1,65%
Commerce matériaux de construction	126 849	1,32%	135 100	1,50%
Commerce quincaillerie et assimilés	448 663	4,67%	395 498	4,38%
Commerce textile et cuir	91 598	0,95%	108 694	1,20%
Commerce divers	506 057	5,27%	532 334	5,90%
Santé	246 178	2,56%	268 767	2,98%
Finance	696 096	10,36%	584 886	9,83%
Leasing & Factoring	298 541	3,11%	302 465	3,35%
Loisirs et cultures	103 763	1,08%	97 593	1,08%
Particuliers	2 139 381	22,29%	1 996 497	22,11%
Promotion immobilière	801 832	8,35%	859 734	9,52%
Divers	462 422	4,82%	386 543	4,28%
Total	9 598 801	100%	9 029 544	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 14,03% du total des engagements de la banque au 31.12.2021.

(10) La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle se présente comme suit :

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	1 148 724	-	-	-	1 148 724
Comptes débiteurs de la clientèle	1 109 958	-	-	-	1 109 958
Créances rattachées	38 766	-	-	-	38 766
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	332 499	911 210	2 368 368	934 041	4 546 118
Autres concours à la clientèle en dinars	200 384	810 687	2 157 595	735 927	3 904 593
Autres concours à la clientèle en devises	132 115	100 523	210 773	198 114	641 525
Crédits sur ressources spéciales	82 256	81 533	289 778	97 255	550 822
Créances sur ressources budgétaires	60 286	3 671	30 254	37 879	132 090
Créances sur ressources extérieures	21 970	77 862	259 524	59 376	418 732
Total	1 563 479	992 743	2 658 146	1 031 296	6 245 664

(11) La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	-	451	1 148 273	1 148 724
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	-	420	4 545 697	4 546 118
Autres concours à la clientèle en dinars	-	420	3 904 173	3 904 593
Autres concours à la clientèle en devises	-	-	641 525	641 525
Crédits sur ressources spéciales	-	-	550 822	550 822
Créances sur ressources budgétaires	-	-	132 090	132 090
Créances sur ressources extérieures	-	-	418 732	418 732
Total	-	871	6 244 793	6 245 664

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2021 un solde de 212 215 mDT contre un solde de 135 191 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres de transaction	76 083	-	76 083	100%
Bons de trésor	76 600	-	76 600	100%
Créances rattachées / Bons de trésor	(517)	-	(517)	(100%)
Titres de placement	136 132	135 191	941	1%
Titres à revenu fixe	117 907	122 439	(4 532)	(4%)
Emprunts Obligataires	111 244	118 523	(7 279)	(6%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	6 663	3 916	2 747	70%
Titres à revenu variable	18 225	12 752	5 473	43%
Actions cotées	20 962	16 355	4 607	28%
Provisions pour moins-value latente des actions	(2 737)	(3 603)	866	(24%)
Total	212 215	135 191	77 024	57%

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2021 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 31.12.2021, la plus-value latente sur les actions cotées est établie à 121 mDT.

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

RUBRIQUE	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	76 083	76 083
Bons de trésor	-	-	-	76 083	76 083
Titres de placement	-	-	5 341	130 791	136 132
Titres à revenu fixe	-	-	5 341	112 566	117 907
Emprunts obligataires	-	-	5 341	112 566	117 907
Titres à revenu variable	-	-	-	18 225	18 225
Actions	-	-	-	18 225	18 225
Total	-	-	5 341	206 874	212 215

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2021 et comparativement à 2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	20 962	16 355	4 607	28%
Provisions au 31/12/N-1	(3 603)	(3 222)	(381)	12%
Dotation de l'exercice	(317)	(1 147)	830	(72%)
Reprise de provisions	1 184	766	418	55%
Provisions au 31/12/N	(2 737)	(3 603)	866	(24%)
Total net des titres de placement	18 225	12 752	5 473	43%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2021 un solde de 2 058 183 mDT contre 1 979 064 mDT au 31.12.2020. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres d'investissement (1)	1 796 651	1 717 062	79 589	5%
Titres de participation (2)	70 189	71 075	(886)	(1%)
Parts dans les entreprises associées (3)	151 777	151 725	52	0%
Parts dans les entreprises liées (4)	10 034	9 020	1 014	11%
Participation avec convention en rétrocession (5)	29 532	30 182	(650)	(2%)
Total	2 058 183	1 979 064	79 119	4%

Au 31.12.2021, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 2 437 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

DESCRIPTION	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissement fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2019	1 120 757	543 589	6 510	91 005	155 114	9 020	40 558	1 966 553
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 708)	-	-	-	(7 708)
Créances rattachées	38 400	25 237	-	-	3 497	-	-	67 134
Provisions	(300)	(17 131)	-	(12 222)	(6 886)	-	(10 376)	(46 915)
Total net au 31/12/2019	1 158 857	551 695	6 510	71 075	151 725	9 020	30 182	1 979 064
Acquisitions/ Reclassements 2020	179 320	99 370	-	33 020	9 247	210	-	321 167
Cessions/ Réduction de capital 2020	(156 965)	(35 327)	-	(10 111)	-	-	-	(202 403)
valeur brute au 31/12/2020	1 143 112	607 632	6 510	113 914	164 361	9 230	40 558	2 085 317
Montant restant à libérer	-	-	-	(30 889)	-	-	-	(30 889)
Créances rattachées	39 523	23 295	115	-	-	804	-	63 737
Dotation	-	(6 424)	-	(1 084)	(5 711)	-	(650)	(13 869)
Reprise	-	319	-	470	13	-	-	802
Provisions	(300)	(23 236)	-	(12 836)	(12 584)	-	(11 026)	(59 982)
Total net au 31/12/2020	1 182 335	607 691	6 625	70 189	151 777	10 034	29 532	2 058 183



(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Bons de trésor	1 180 357	1 158 857	21 500	2%
Bons de trésor	1 141 066	1 120 487	20 579	2%
Créances rattachées	39 291	38 370	921	2%
Obligations	1 978	-	1 978	100%
Obligations brutes	2 046	270	1 776	658%
Provisions sur obligations	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	232	30	202	673%
Fonds gérés	607 691	551 695	55 996	10%
Encours brut des fonds gérés	607 632	543 589	64 043	12%
Provisions sur fonds gérés	(23 236)	(17 131)	(6 105)	36%
Créances rattachées	23 295	25 237	(1 942)	(8%)
Titres participatifs	6 625	6 510	115	2%
Montant brut des titres participatifs	6 510	6 510	-	0%
Créances rattachées / titres participatifs	115	-	115	100%
Total	1 796 651	1 717 062	79 589	5%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres de participation	113 914	91 005	22 909	25%
Provisions sur titres de participation	(12 836)	(12 222)	(614)	5%
Montant restant à libérer sur titres de participation	(30 889)	(7 708)	(23 181)	301%
Total	70 189	71 075	(886)	(1%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2021				31/12/2020			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		13 371	-	13 371	(3 625)	14 486	-	14 486	(3 577)
PGH	0,40%	9 115	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-
SYPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
HANNIBAL LEASE	1,85%	1 283	-	1 283	(693)	1 283	-	1 283	(633)
MIP	4,71%	973	-	973	(932)	973	-	973	(944)
EURO-CYCLES	0,00%	-	-	-	-	1 115	-	1 115	-
Titres non cotés		100 543	30 889	69 654	(9 211)	76 519	7 708	68 811	(8 645)
FCPR INKHAD	56,00%	28 000	21 000	7 000	-	-	-	-	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 300	-	3 300	(367)	3 300	-	3 300	(273)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,80%	3 268	-	3 268	(183)	3 268	-	3 268	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	10,00%	5 000	-	5 000	(146)	5 000	-	5 000	(272)
FCPR AMEN CAPITAL 4	37,18%	5 000	4 056	944	-	-	-	-	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	11,72%	2 088	-	2 088	-	3 000	-	3 000	-
FCPR SWING	16,00%	2 000	-	2 000	-	4 000	-	4 000	-
FCPR MAXULA ESPOIR	9,36%	1 500	-	1 500	(212)	1 500	-	1 500	(15)
ALTERMED APEF	7,38%	1 346	-	1 346	(381)	1 346	-	1 346	(109)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP MAC EPARGNANT	22,10%	1 239	-	1 239	-	1 239	-	1 239	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	1 003	(225)	1 003	-	1 003	(127)
PHENICIA SEED FUND	10,06%	810	-	810	(469)	826	-	826	(456)
FINACORP OBLIGATION SICAV	3,18%	1 098	-	1 098	-	1 098	-	1 098	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-
LA MARINE HAMMAMET SUD	3,59%	700	-	700	(232)	700	-	700	(232)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	73,16%	1 904	-	1 904	(190)	1 904	-	1 904	(156)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	(156)	588	-	588	(156)
FCPR CDC CROISSANCE 1	2,00%	1 000	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-
TAYSIR MICRO FINANCE	5,51%	661	-	661	-	661	-	661	-
ADVANS TUNISIE	8,61%	1 980	-	1 980	-	1 980	-	1 980	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	-	400	(194)	400	-	400	(194)
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	14,58%	200	-	200	-	200	-	200	-

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2021				31/12/2020			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	331	-	331	-	311	-	311	-
FCP MAC EQUILIBRE	35,69%	914	-	914	(73)	914	-	914	(66)
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(51)	100	-	100	(51)
SAGES	15,10%	76	-	76	(9)	76	-	76	(31)
FCP MAC Horizon 2022	11,53%	1 984	-	1 984	(205)	1 984	-	1 984	(105)
FCP VALEURS INSTITUTIONNELLES	6,67%	2 344	-	2 344	(180)	2 344	-	2 344	(179)
FCP MAC EL HOUDA	13,92%	113	-	113	(5)	113	-	113	(5)
FCP AFRICAMEN	37,24%	9 583	5 833	3 750	-	10 000	7 708	2 292	-
FCP AMEN SELECTION	71,66%	1 001	-	1 001	(106)	1 001	-	1 001	(149)
FCPR AMEN CAPITAL 3	43,01%	10 000	-	10 000	(116)	10 000	-	10 000	(383)
FIDELITY SICAV PLUS	0,00%	-	-	-	-	5 651	-	5 651	-
AUTRES		49	-	49	(28)	49	-	49	(3)
Total		113 914	30 889	83 025	(12 836)	91 005	7 708	83 297	(12 222)

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Part dans les entreprises associées	164 361	155 114	9 247	6%
Créances rattachées	-	3 498	(3 498)	(100%)
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(12 584)	(6 887)	(5 697)	83%
Total	151 777	151 725	52	0%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2021	Provision 31/12/2021	31/12/2020	Provision 31/12/2020
Titres cotés		43 503	-	43 503	-
TUNISIE LEASING & FACTORING	35,99%	43 503	-	43 503	-
Titres non cotés		120 858	(12 584)	111 611	(6 887)
MAGHREB LEASING ALGERIE	54,09%	62 882	-	62 882	-
TLG FINANCE	23,63%	12 211	(12 210)	12 211	(6 500)
AMEN SANTE	19,00%	18 313	(93)	18 313	(93)
EL IMRANE	20,00%	1 400	-	1 400	-
HAYETT	25,00%	3 013	-	3 013	-
EL KAWARIS	20,00%	660	-	660	-
TUNISYS	20,00%	300	-	300	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(216)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	29,80%	1	-	1	-
SICAV AMEN	0,29%	2 146	(65)	146	(78)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,13%	1 074	-	74	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	30,00%	7 938	-	7 938	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	20,00%	3 331	-	3 331	-
AMEN ALLIANCE SICAV	1,55%	7 237	-	990	-
Total		164 361	(12 584)	155 114	(6 887)

Aucun transfert n'a eu lieu au cours de l'exercice 2021 entre les titres.

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 31.12.2021.

4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Part dans les entreprises liées	9 230	9 020	210	2%
Créances rattachées	804	-	804	100%
Total	10 034	9 020	1 014	11%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2021	Provision 31/12/2021	31/12/2020	Provision 31/12/2020
AMEN PROJECT	53,01%	125	-	125	-
SOGEREC	99,97%	4 297	-	4 297	-
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-
AMEN INVEST	63,30%	1 494	-	1 494	-
STE GEST IMMO	99,77%	299	-	299	-
SMART RECOVERY	70,00%	210	-	-	-
Total		9 230		9 020	

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 31.12.2021.

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Part avec convention en rétrocession	40 558	40 558	-	0%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(11 026)	(10 375)	(651)	6%
Total	29 532	30 182	(650)	(2%)



Les renseignements sur les entreprises filiales de la Banque se présentent comme suit :

FILIALE	Adresse	Activité	Participation détenue %	Capitaux propres 2021	Résultat net 2021
SICAR AMEN	AMEN BANK	SICAR	88,20%	16 961	3 483
LE RECOUVREMENT	AMEN BANK	SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES	99,88%	4 652	1 936
AMEN PROJECT	AMEN BANK	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT	53,01%	220	(4)
SOGEREC	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES	99,97%	5 613	399
AMEN CAPITAL	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	SOCIÉTÉ DE GESTION DE FONDS	51,00%	1 756	12
AMEN INVEST	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	INTERMÉDIAIRE EN BOURSE	63,30%	3 782	283
STE GEST IMMO	IMMEUBLE AMEN BANK ZONE INDUSTRIELLE, CHARGUA 1	PROMOTION IMMOBILIÈRE	99,77%	581	281
SMART RECOVERY	IMMEUBLE CARTHAGÈNE OFFICES MONTPLAISIR	SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES	70,00%	300	-
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	SOCIÉTÉ DE GESTION DE FONDS	0,00% (*)	19	71

(*) La Banque détient indirectement 99,90% du capital de la société "Amen Corporate Finance" à travers sa filiale Amen capital ce qui nous permet de la classer en tant qu'entreprise filiale.

Note 1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2021 un solde de 270 250 mDT contre un solde de 208 163 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 790	1 368	422	31%
Immobilisations incorporelles	11 744	10 769	975	9%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9 770)	(9 217)	(553)	6%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	260 452	204 469	55 983	27%
Immobilisations corporelles	348 111	286 189	61 922	22%
Amortissement des immobilisations corporelles	(87 462)	(81 523)	(5 939)	7%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	-	0%
Immobilisations encours	8 008	2 326	5 682	244%
Immobilisations encours	8 008	2 326	5 682	244%
Total	270 250	208 163	62 087	30%

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la Banque

Le montant des immobilisations détenues par la Banque et prêtes à être cédées totalisent au 31.12.2021 un montant de 127 926 mDT

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

DESCRIPTION	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition	Cession/ Transfert	Valeur Brute au 31/12/2021	Amort/ Provision Cumul au 31/12/2020	Dotations	Reprise/ Sortie	Amort Cumul au 31/12/2021	VCN au 31/12/2021
1) Immobilisation Incorporelles	10 769	975	-	11 744	(9 401)	(552)	-	(9 953)	1 791
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9 620	975	-	10 595	(8 390)	(512)	-	(8 902)	1 693
Droit au bail	965	-	-	965	(827)	(40)	-	(867)	98
2) Immobilisations Corporelles	286 189	66 219	(4 297)	348 111	(81 720)	(6 562)	623	(87 659)	260 452
Immobilisation d'exploitation	142 640	8 448	-	151 088	(41 633)	(3 255)	-	(44 888)	106 200
Terrains d'exploitation	42 275	-	-	42 275	-	-	-	-	42 275
Bâtiments	69 362	3 780	-	73 142	(19 297)	(1 385)	-	(20 682)	52 460
Aménagements de bâtiments	31 003	4 668	-	35 671	(22 336)	(1 870)	-	(24 206)	11 465
Immobilisation hors exploitation	98 393	53 178	(3 624)	147 947	(5 307)	(376)	-	(5 683)	142 264
Mobiliers de bureau	9 085	1 417	(70)	10 432	(6 298)	(814)	65	(7 047)	3 385
Matériels de transport	4 476	793	(603)	4 666	(3 548)	(467)	558	(3 457)	1 209
Matériels informatique	13 979	1 040	-	15 019	(10 629)	(867)	-	(11 496)	3 523
Machines DAB	7 919	875	-	8 794	(6 434)	(298)	-	(6 732)	2 062
Coffres forts	2 512	61	-	2 573	(1 876)	(76)	-	(1 952)	621
Autres immobilisations	7 185	407	-	7 592	(5 995)	(409)	-	(6 404)	1 188
3) Immobilisations encours	2 326	14 141	(8 459)	8 008	-	-	-	-	8 008
Immobilisations corporelles encours	2 023	14 130	(8 402)	7 751	-	-	-	-	7 751
Immobilisations incorporelles encours	303	11	(57)	257	-	-	-	-	257
Total	299 284	81 335	(12 756)	367 863	(91 121)	(7 114)	623	(97 612)	270 250

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2021 un montant de 227 763 mDT contre un montant de 194 124 mDT et se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	33 638	42 050	(8 412)	(20%)
Comptes d'attente	24 291	23 599	692	3%
Comptes d'attente de la salle de marché	5 781	5 512	269	5%
Comptes d'attente de la compensation	9 909	8 247	1 662	20%
Autres comptes d'attente	8 601	9 840	(1 239)	(13%)
Comptes de régularisation	9 347	18 451	(9 104)	(49%)
Autres	194 125	152 074	42 051	28%
Stock en matières, fournitures et timbres	(181)	61	(242)	(395%)
Etat, impôts et taxes	16 185	15 405	780	5%
Allocations familiales	663	365	298	82%
Dépôts et cautionnements	102	102	-	0%
Opérations avec le personnel	91 406	84 500	6 906	8%
Débiteurs divers	77 933	45 903	32 030	70%
Créances sur l'Etat	519	646	(127)	(20%)
Autres	7 498	5 092	2 406	47%
Total	227 763	194 124	33 639	17%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(15 510)	(15 870)	360	(2%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(6 889)	(7 245)	356	(5%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 290)	(1 294)	4	(0%)
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(17 333)	(17 334)	1	(0%)
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(692)	-	0%
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(1 295)	-	0%
Provisions sur autres comptes	(15 346)	(15 347)	1	(0%)
Total	(32 843)	(33 204)	361	(1%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(15 870)	(16)	376	(15 510)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	-	-	(7 331)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(7 245)	(11)	367	(6 889)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 294)	(5)	9	(1 290)
Provisions sur autres comptes	(17 334)	(2)	3	(17 333)
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	-	-	(692)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	-	-	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(15 347)	(2)	3	(15 346)
Total	(33 204)	(18)	379	(32 843)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2021, cette rubrique accuse un solde de 595 871 mDT enregistrant ainsi une baisse de 168 945 mDT par rapport au 31.12.2020.

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	28	30 388	(30 360)	(100%)
Emprunts auprès de la BCT Dinars	595 000	730 000	(135 000)	(18%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	843	4 428	(3 585)	(81%)
Total	595 871	764 816	(168 945)	(22%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2021 un solde de 258 589 mDT contre un solde de 259 044 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	248 423	248 326	97	0%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 166	10 718	(552)	(5%)
Total	258 589	259 044	(455)	(0%)



Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	81 269	83 560	(2 291)	(3%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	167 154	164 766	2 388	1%
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	248 423	248 326	97	0%

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2021 un solde de 6 343 825 mDT contre un solde de 5 861 002 mDT au 31.12.2020 et se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts à vue	1 834 198	1 821 946	12 252	1%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	4 509 627	4 039 056	470 571	12%
Epargne	2 049 851	1 879 072	170 779	9%
Dépôts à terme	2 309 007	2 056 649	252 358	12%
Dépôts à terme en dinars	2 157 943	1 874 689	283 254	15%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	(273)	15 238	(15 511)	(102%)
Dépôts à terme en devises	150 656	165 948	(15 292)	(9%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	681	774	(93)	(12%)
Autres sommes dues à la clientèle	150 769	103 335	47 434	46%
Total	6 343 825	5 861 002	482 823	8%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	1 834 198	-	-	-	-	1 834 198
Epargne	2 049 851	-	-	-	-	2 049 851
Dépôts à terme	1 372 664	773 503	162 433	-	-	2 308 600
Dettes rattachées dépôts à terme	407	-	-	-	-	407
Autres sommes dues à la clientèle	150 769	-	-	-	-	150 769
Total	5 407 889	773 503	162 433	-	-	6 343 825

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	4 708	32 289	1 803 664	1 840 661
Epargne	-	-	2 049 851	2 049 851
Dépôts à terme	3 150	55 699	2 249 751	2 308 600
Dettes rattachées	-	79	(6 135)	(6 056)
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	150 769	150 769
Total	7 858	88 067	6 247 901	6 343 825



Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2021 à 926 283 mDT contre 968 332 mDT au 31.12.2020 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Emprunts matérialisés	314 678	311 564	3 114	1%
Ressources spéciales	611 605	656 768	(45 163)	(7%)
Total	926 283	968 332	(42 049)	(4%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Emprunts matérialisés	292 203	302 395	(10 192)	(3%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	22 475	9 169	13 306	145%
Total	314 678	311 564	3 114	1%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31.12.2021 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2020	Remboursements / Emissions	Encours au 31/12/2021
Emprunts subordonnés	630 700				301 395	(9 692)	291 703
Amen Bank 2008 Catégorie A	20 000	6,50%	01/05/2008 - 21/05/2023		3 999	(1 334)	2 665
Amen Bank 2008 Catégorie B	20 000	7,00%	01/05/2008 - 21/05/2028		8 000	(1 000)	7 000
Amen Bank 2009 Catégorie A	30 000	5,45%	30/09/2009 - 30/09/2024		7 989	(2 001)	5 988
Amen Bank 2009 Catégorie B	30 000	TMM+0,85%	30/09/2009 - 30/09/2024		7 989	(2 001)	5 988
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010 - 31/08/2025		26 640	(5 336)	21 304
Amen Bank 2011 Catégorie A	40 500	6,10%	26/09/2011 - 25/09/2021		4 050	(4 050)	-
Amen Bank 2011 Catégorie B	9 500	TMM+1%	27/09/2011 - 25/09/2021		950	(950)	-
Amen Bank 2012 Catégorie B	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012 - 17/09/2022		8 000	(7 000)	1 000
Amen Bank 2012 Catégorie A	10 000	6,25%	27/09/2012 - 17/09/2022		2 000	2 000	4 000
Amen Bank 2014 Catégorie B (taux fixe)	20 700	7,45%	28/02/2015 - 27/02/2022		8 280	(4 140)	4 140
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,40%	27/09/2016 - 21/11/2021		9 331	(9 331)	-
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	27/09/2016 - 21/11/2023		14 007	(4 669)	9 338
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,40%	22/03/2017 - 30/04/2022		9 560	(4 780)	4 780
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,55%	22/03/2017 - 30/04/2024		2 400	(600)	1 800
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,70%	22/03/2017 - 30/04/2024		13 100	-	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A	750	7,50%	25/10/2017 au 25/12/2022		300	(150)	150
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B	7 000	7,55%	25/10/2017 au 25/12/2022		2 800	(1 400)	1 400
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C	1 250	7,75%	25/10/2017 au 25/12/2024		1 000	(250)	750
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D	14 500	7,95%	25/10/2017 au 25/12/2024		14 500	-	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E	16 500	7,98%	25/10/2017 au 25/12/2024		16 500	-	16 500
AMEN BANK 2020-2 Catégorie A	13 500	9,50%	23/12/2020 au 23/09/2025		13 500	(2 700)	10 800
AMEN BANK 2020-2 Catégorie B	26 500	9,75%	23/12/2020 au 23/09/2025		26 500	-	26 500
AMEN BANK 2020-3 Catégorie A	11 100	9,00%	12/02/2021 au 12/02/2026		11 100	-	11 100
AMEN BANK 2020-3 Catégorie B	52 730	9,20%	12/02/2021 au 12/02/2026		52 730	-	52 730
AMEN BANK 2020-3 Catégorie C	36 170	9,40%	12/02/2021 au 12/02/2028		36 170	-	36 170
AMEN BANK 2021-1 Catégorie A	30 000	TMM+2,70%	12/02/2021 au 12/02/2028		-	30 000	30 000
AMEN BANK 2021-1 Catégorie B	10 000	TMM+2,80%	12/02/2021 au 12/02/2028		-	10 000	10 000
Emprunts sous seing privé	5 000				1 000	(500)	500
Emprunt sous seing privé	5 000	TMM+2%			1 000	(500)	500
Total	635 700				302 395	(10 192)	292 203



Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Ressources budgétaires	82 578	51 433	31 145	61%
Ressources extérieures	529 027	605 335	(76 308)	(13%)
Total	611 605	656 768	(45 163)	(7%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	455 991	527 408	(71 417)	(14%)
Ligne BIRD	795	795	-	0%
Ligne ITALIENNE	5 750	5 938	(188)	(3%)
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	5 420	8 516	(3 096)	(36%)
Ligne CFD RESTRUCTURATION FINANCIÈRE	515	1 359	(844)	(62%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINAN. MICRO & PME	1 513	2 655	(1 142)	(43%)
Ligne ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	319	765	(446)	(58%)
Ligne AFD HOTELLERIE	13 511	19 406	(5 895)	(30%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	121 902	186 020	(64 118)	(34%)
Ligne BM EFFICACITE ENERGETIQUE	36 650	40 413	(3 763)	(9%)
Ligne BAD-MPME	1 429	2 143	(714)	(33%)
Ligne SANAD	48 252	54 037	(5 785)	(11%)
Ligne FADES	14 222	16 418	(2 196)	(13%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	4 444	5 000	(556)	(11%)
Ligne AFD-IMF	35 166	46 928	(11 762)	(25%)
LIGNE DE CREDIT AFD-SUNREF TF	30 889	33 265	(2 376)	(7%)
LIGNE DE CREDIT BAD LT FY2019	110 040	93 750	16 290	17%
LIGNE DE CREDIT KFW FY2020	25 174	10 000	15 174	152%
Lignes extérieures en devises	63 730	70 014	(6 284)	(9%)
Ligne en EURO	63 728	70 012	(6 284)	(9%)
Ligne KFW en EURO	2	2	-	0%
Total	519 721	597 422	(77 701)	(13%)
Dettes rattachées	9 306	7 913	1 393	18%
Total	529 027	605 335	(76 308)	(13%)

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	39 419	32 683	209 109	33 467	314 678
Emprunts matérialisés	16 944	32 683	209 109	33 467	292 203
Dettes rattachées	22 475	-	-	-	22 475
Ressources extérieures	21 970	77 862	319 819	109 376	529 027
Ressources extérieures en dinars	11 567	74 672	260 376	109 376	455 991
Ressources extérieures en devises	1 097	3 190	59 443	-	63 730
Dettes rattachées	9 306	-	-	-	9 306
Ressources budgétaires	3 774	3 671	38 254	36 879	82 578
Ressources budgétaires	3 042	3 671	38 254	36 879	81 846
Dettes rattachées	732	-	-	-	732
Total	65 163	114 216	567 182	179 722	926 283

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts matérialisés	-	38 878	275 800	314 678
Ressources budgétaires	-	-	82 578	82 578
Ressources extérieures	-	-	529 027	529 027
Total	-	38 878	887 405	926 283

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Provisions sur engagements par signature	2 881	2 151	730	34%
Autres provisions pour passifs et charges	4 109	8 109	(4 000)	(49%)
Provisions pour passifs et charges	6 990	10 260	(3 270)	(32%)
Comptes d'attente et de régularisation	225 608	200 166	25 442	13%
Comptes d'attente	9 080	6 946	2 134	31%
Créditeurs divers	179 852	145 302	34 550	24%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	84 742	65 613	19 129	29%
Dépôts du personnel	6 915	6 522	393	6%
Charges à payer	88 195	73 167	15 028	21%
Etat, impôts et taxes	32 473	43 550	(11 077)	(25%)
Autres	4 203	4 368	(165)	(4%)
Total autres passifs	232 598	210 426	22 172	11%

Le détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges se détaille se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Provision pour risques et charges	1 500	5 500	(4 000)	(73%)
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	-	0%
Total autres passifs	4 109	8 109	(4 000)	(49%)

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 1 186 243 mDT au 31.12.2021 enregistrant ainsi une augmentation de 72 292 mDT par rapport au 31.12.2020.

Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2020 avec des dividendes distribués pour 56 934 mDT ;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 429 mDT ;
- * Du résultat arrêté au 31.12.2021 pour 129 655 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Reserves extra-ordinaires	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2020	132 405	13 240	659 827	-	120 979	50 327	423	37 091	99 659	1 113 951
Affectation du résultat 2020	-	-	75 211	-	-	4 600	-	19 848	(99 659)	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(56 934)	-	(56 934)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	-	(429)	-	-	-	(429)
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	129 655	129 655
Solde au 31/12/2021	132 405	13 240	735 038	-	120 979	54 498	423	5	129 655	1 186 243

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 31.12.2021 :

- * Fonds social (utilisation remboursable) pour : 52 685 mDT ;
- * Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 1 813 mDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

- * Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan
- * Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2021 à 811 015 mDT contre 767 961 mDT au terme de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2021 à 811 015 mDT contre 767 961 mDT au terme de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Cautions	769 694	720 961	48 733	7%
Avals	30 232	37 144	(6 912)	(19%)
Autres garanties données	11 089	9 856	1 233	13%
Total	811 015	767 961	43 054	6%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Cautions en faveur des banques	543 231	502 689	40 542	8%
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	0%
Cautions en faveur de la clientèle	226 463	218 272	8 191	4%
Total	769 694	720 961	48 733	7%



L'encours des avals se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	0%
Avals en faveur de la clientèle	30 232	37 144	(6 912)	(19%)
Total	30 232	37 144	(6 912)	(19%)

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	543 231	543 231
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	9 951	216 512	226 463
Total	-	9 951	759 743	769 694

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 191 607 mDT au 31.12.2020 à 421 145 mDT au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Crédits documentaires Import	301 847	150 320	151 527	101%
Crédits documentaires Export	119 298	41 287	78 011	189%
Total	421 145	191 607	229 538	120%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	4 693	297 154	301 847
Crédits documentaires Export	-	-	119 298	119 298
Total	-	4 693	416 452	421 145

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la Banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	404 733	435 006	(30 273)	(7%)
BTA donnés en garantie	187 733	271 321	(83 588)	(31%)
Emprunt national donné en garantie	6 000	25 000	(19 000)	(76%)
Total	598 466	731 327	(132 861)	(18%)

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2021 à 999 077 mDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Engagements de financement donnés	968 188	942 135	26 053	3%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	28 556	-	28 556	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	882 368	892 776	(10 408)	(1%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	161 640	157 423	4 217	3%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	18 718	7 732	10 986	142%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	43 219	28 273	14 946	53%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	658 791	699 348	(40 557)	(6%)
Autorisation des crédits par carte	57 264	49 359	7 905	16%
Engagements sur Titres	30 889	7 708	23 181	301%
Participations non libérées	30 889	7 708	23 181	301%
Total	999 077	949 843	49 234	5%

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	34 900	933 288	968 188
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	28 556	28 556
Engagements de financement donnés	-	34 900	847 468	882 368
Autorisation de crédits par carte	-	-	57 264	57 264
Engagements sur titres	-	-	30 889	30 889
Participation non libérées	-	-	30 889	30 889
Total	-	34 900	964 177	999 077

Note 4-5. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2021 à 3 690 448 mDT contre 3 870 844 mDT au terme de l'exercice 2020. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	245 048	231 341	13 707	6%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	203 594	204 374	(780)	(0%)
Garanties reçues de la clientèle	3 241 806	3 435 129	(193 323)	(6%)
Total	3 690 448	3 870 844	(180 396)	(5%)

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la Banque au 31.12.2021 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	1 765 040	119 088	171 553	45 174	1 526	4 970	2 107 351
Classe 1	771 361	98 780	30 269	12 358	247	333	913 348
Classe 2	14 177	80	-	-	-	50	14 307
Classe 3	45 867	4 579	-	19	-	16	50 481
Classe 4	574 336	22 520	-	3 559	-	453	600 868
Classe 5	4 062	-	-	31	-	-	4 093
Total	3 174 843	245 047	201 822	61 141	1 773	5 822	3 690 448

Note 4-6 Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31.12.2021 s'élèvent à (12 044) mDT et se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(53 642)	(49 715)	(3 927)	8%
Devises achetées au comptant à recevoir	41 598	37 188	4 410	12%
Total	(12 044)	(12 527)	483	(4%)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31.12.2021 s'élèvent à (150 353) mDT et se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(319 910)	(322 428)	2 518	(1%)
Devises achetées à terme à recevoir	169 557	199 456	(29 899)	(15%)
Total	(150 353)	(122 973)	(27 380)	22%

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2021 un montant de 571 351 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	13 743	19 017	(5 274)	(28%)
Opérations avec la clientèle	531 912	547 499	(15 587)	(3%)
Autres intérêts et revenus assimilés	25 696	34 624	(8 928)	(26%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	19 144	28 201	(9 057)	(32%)
Commissions à caractère d'intérêt	6 552	6 423	129	2%
Total	571 351	601 140	(29 789)	(5%)

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 113 811 mDT en 2020 à 128 018 mDT en 2021. Cette variation est détaillée comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	78 736	71 740	6 996	10%
Opérations sur placement et titres	3 437	2 165	1 272	59%
Opérations de change	1 446	1 368	78	6%
Opérations de commerce extérieur	4 006	3 979	27	1%
Gestion, étude et engagement	9 427	10 818	(1 391)	(13%)
Opérations monétiques et de banque directe	24 216	18 911	5 305	28%
Bancassurance	4 241	3 181	1 060	33%
Banque d'affaires	612	-	612	100%
Autres commissions	1 897	1 649	248	15%
Total	128 018	113 811	14 207	12%



Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2021 et 2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	5 562	3 690	1 872	51%
Gains nets sur titres de placement	10 581	8 420	2 161	26%
Gains nets sur opérations de change	30 595	27 334	3 261	12%
Total	46 738	39 444	7 294	18%

Les gains nets sur titres de transaction se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	5 562	3 690	1 872	51%
Moins-values de cession des titres de transaction	-	-	-	0%
Total	5 562	3 690	1 872	51%

Les gains nets sur titres de placement se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	8 650	8 608	42	0%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	(737)	3	(740)	(24667%)
Intérêts et revenus assimilés sur les emprunts obligataires de placement	9 387	8 605	782	9%
Titres de placement à revenu variable	1 931	(188)	2 119	(1127%)
Dividendes sur les titres de placement	704	236	468	198%
Plus-values de cession	361	666	(305)	(46%)
Moins-values de cession des titres de placement	(1)	(709)	708	(100%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(317)	(1 147)	830	(72%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	1 184	766	418	55%
Total	10 581	8 420	2 161	26%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 213	1 689	(476)	(28%)
Gain net sur opérations de change en compte	29 119	25 533	3 586	14%
Autres résultats nets de change	263	112	151	135%
Total	30 595	27 334	3 261	11,9%

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2021 un montant de 127 632 mDT contre 102 083 mDT en 2020. Leurs détails se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	114 844	85 016	29 828	35%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 223	1 526	(303)	(20%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	3 550	3 799	(249)	(7%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	7 389	9 181	(1 792)	(20%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	626	2 561	(1 935)	(76%)
Total	127 632	102 083	25 549	25%



Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	89 351	68 945	20 406	30%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	24 759	15 561	9 198	59%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	108	-	108	100%
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	626	510	116	23%
Total	114 844	85 016	29 828	35%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2021 un montant de 407 717 mDT. Leurs détails se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(376 081)	(410 211)	34 130	(8%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(86 053)	(79 682)	(6 371)	8%
Opérations avec la clientèle	(245 148)	(296 256)	51 108	(17%)
Emprunts et ressources spéciales	(44 880)	(34 273)	(10 607)	31%
Autres Intérêts et charges	(31 636)	(35 505)	3 869	(11%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(11 377)	(13 821)	2 444	(18%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(20 259)	(21 684)	1 425	(7%)
Total	(407 717)	(445 716)	37 999	(9%)

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2021 un montant de 104 189 mDT, enregistrant une hausse de 4 443 mDT par rapport à l'exercice 2020. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(61 035)	(39 980)	(21 055)	53%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(15 048)	(38 299)	23 251	(61%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(68 903)	(53 516)	(15 387)	29%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(20)	(75)	55	(73%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(500)	(3 410)	2 910	(85%)
Dotations aux provisions sur congés payés	(3 101)	-	(3 101)	100%
Total dotations	(148 607)	(135 280)	(13 327)	10%
Pertes sur créances	(111 317)	(3 905)	(107 412)	2751%
Total dotations et pertes sur créances	(259 924)	(139 185)	(120 739)	87%
Reprises de provisions sur créances douteuses	24 322	20 587	3 735	18%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	15 116	15 891	(775)	(5%)
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	40 794	-	40 794	100%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	49 254	-	49 254	100%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	380	683	(303)	(44%)
Reprises de provisions pour risques et charges	4 501	-	4 501	100%
Reprises de provisions sur congés payés	-	1 903	(1 903)	(100%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	20 938	-	20 938	100%
Total Reprises	155 305	39 064	116 241	298%
Recouvrement des créances radiées	430	375	55	15%
Total des reprises et des récupérations sur créances	155 735	39 439	116 296	295%
Total	(104 189)	(99 746)	(4 443)	4%

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2021 un montant de 12 274 mDT, enregistrant une variation de 8 986 mDT par rapport à l'exercice 2020. Leurs détails se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(13 869)	(5 258)	(8 611)	164%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	802	4 671	(3 869)	(83%)
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	-	(3 055)	3 055	(100%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	793	354	439	124%
Total	(12 274)	(3 288)	(8 986)	273%

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2021 un montant de 184 794 mDT, en hausse de 18 685 mDT par rapport à 2020. Leurs détails se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Frais du personnel	(130 396)	(115 765)	(14 631)	13%
Rémunération du personnel	(97 457)	(87 843)	(9 614)	11%
Charges sociales	(23 751)	(21 473)	(2 278)	11%
Impôts sur salaires	(2 137)	(1 907)	(230)	12%
Autres charges liées au personnel	(7 051)	(4 542)	(2 509)	55%
Charges générales d'exploitation	(44 846)	(41 289)	(3 557)	9%
Frais d'exploitation non bancaires	(11 604)	(11 971)	367	(3%)
Autres charges d'exploitation	(33 242)	(29 318)	(3 924)	13%
Dotations aux amortissements	(9 552)	(9 055)	(497)	5%
Total	(184 794)	(166 109)	(18 685)	11%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2021 et 2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	1 103	115	988	859%
Moins-values sur cession des immobilisations	(1)	(373)	372	(100%)
Impôt suite au contrôle fiscal	(5 076)	-	(5 076)	100%
Contribution sociale de solidarité	(250)	(2 636)	2 386	(91%)
Autres résultats exceptionnels	4 244	105	4 139	3942%
Total	20	(2 789)	2 809	(101%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(500)	(457)	(43)	9%
Don COVID-19	-	(11 400)	11 400	(100%)
Don au profit de l'Etat	(11 995)	-	(11 995)	100%
Total	(12 495)	(11 857)	(638)	5%



Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 4,896 dinars contre 3,763 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Résultat net en mDT	129 655	99 659	29 996
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action (en DT)	4,896	3,763	1,133
Résultat dilué par action (en DT)	4,896	3,763	1,133

De ce fait, le résultat par action est calculé par rapport au nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2021, y compris les actions gratuites, comme si ces actions existaient à l'ouverture de la première période présentée.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (436 357) mDT à (335 353) mDT enregistrant une baisse du besoin de trésorerie de 101 004 mDT soit 23,15%. Cette amélioration est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 234 714 mDT, des flux de trésorerie d'investissement de (34 298) mDT et des flux de financement de (99 412) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est établi à 234 714 mDT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 284 029 mDT ;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 501 006 mDT ;
- Les flux sur titres de placement pour 10 157 mDT ;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 28 928 mDT.

Flux nets négatifs :

- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (13 123) mDT;
- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour (369 999) mDT;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour (194 563) mDT ;
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (11 721) mDT.

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est établi à (34 298) mDT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- La variation des intérêts et dividendes pour 131 031 mDT ;

Flux nets négatifs :

- Les flux nets sur portefeuille investissement (94 791) mDT ;
- Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation (70 538) mDT ;



Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (99 412) mDT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Emission d'emprunt pour 40 000 mDT.

Flux nets négatifs :

- Le remboursement des annuités venant à échéance pour (3 115) mDT;
- La variation des ressources spéciales pour (45 164) mDT ;
- Le versement des dividendes pour (56 934) mDT;
- Le mouvement du fonds social de (429) mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à (335 353) mDT contre (436 357) mDT au 31 décembre 2020.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2021 s'est établi comme suit :

DESCRIPTION	2021	2020
Actifs	517 743	582 061
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	169 242	425 311
Caisse	48 517	45 968
Avoirs et prêts à la BCT	120 685	379 305
Comptes CCP	40	38
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	271 901	156 750
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	271 896	156 746
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	12 883	11 371
Prêts aux établissements bancaires <90 jours	259 013	145 375
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	5	4
Titres de transaction	76 600	-
Passifs	(853 096)	(1 018 418)
Banque centrale, CCP	(595 028)	(760 388)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(28)	(30 388)
Emprunts auprès de la BCT	(595 000)	(730 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(258 068)	(258 030)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(247 949)	(247 339)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(81 269)	(83 559)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(166 680)	(163 780)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(10 119)	(10 691)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(335 353)	(436 357)



7- Autres Notes

7-1 Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,84% du capital d'AMEN BANK ;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans AMEN BANK 30,76% des droits de vote ;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES du fait qu'elle détient 7,93% du capital d'AMEN BANK ;
- La société HORCHANI FINANCE du fait qu'elle détient 5,45% du capital d'AMEN BANK ;
- La société STE EKUIY CAPITAL du fait qu'elle détient 5,00% du capital d'AMEN BANK ;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital d'AMEN BANK ;
- Les sociétés contrôlées par AMEN BANK ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de Surveillance d'AMEN BANK, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2021

Société «PGI Holding»

- AMEN BANK loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice s'élève à 164 mDT (HT).
- AMEN BANK participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'AMEN BANK dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaires de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2021 est de 160 mDT (HT).

Société «COMAR»

"AMEN BANK" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient 30,76% du capital de la Banque, les conventions et opérations suivantes :

- 1 - Le total engagement de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève à 660 mDT y compris un engagement Hors Bilan de 636 mDT ;
- 2 - Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés d' "AMEN BANK". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 16 KDT (HT).
- 3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2021 s'élève à 918 KDT ;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la Banque. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 801 KDT (HT).
- L'encours des dépôts de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève au 31.12.2021 à 31 000 mDT.

Société « PARENIN »

Au 31 décembre 2021, Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'AMEN BANK s'élève à 87 275 mDT. y compris un engagement hors bilan de 40 630 mDT.

Société « ENNAKL»

Au 31 décembre 2021, Le total des engagements de la société ENNAKL auprès d'AMEN BANK s'élève à 210 950 mDT, y compris un engagement Hors bilan de 196 088 mDT.

Société « HORCHANI FINANCE »

Au 31 décembre 2021, le total des engagements de la société HORCHANI FINANCE auprès d'AMEN BANK s'élève à 3 000 mDT.

Société « Amen Santé »

Au 31 décembre 2021, le total des engagements Hors bilan de la société AMEN SANTE s'élève à 16 mDT et l'encours des dépôts s'élève à 78 mDT.

Société «SICAR Amen»

La Banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes :

1- Vingt-cinq (27) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 607 632 mDT. La commission de gestion au titre de 2021, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 889 mDT (HT).

2- En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "AMEN BANK" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la Banque perçoit les rémunérations suivantes :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 100 mDT hors taxes ;
- une rémunération annuelle forfaitaire de 6 mDT brut par an au titre de la mission RCCI ;
- une rémunération annuelle forfaitaire de 6 mDT brut par an au titre de la mission de représentant FATCA ;
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2021, s'élève à 164 mDT (HT).

L'encours des dépôts à vue de la SICAR AMEN auprès d'AMEN BANK s'élève à 1 600 mDT.

Société « Tunisie Leasing & Factoring »

La Banque a loué à la société Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient 35.99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à 16 KDT (HT) au titre de l'exercice 2021.

Le total des engagements de la société auprès d'AMEN BANK s'élève à 85 575 mDT, y compris un engagement hors bilan 57 715 KDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

L'encours des placements à terme et l'encours des dépôts à vue de la société "Tunisie Leasing & Factoring" auprès d'AMEN BANK s'élève respectivement à 31 000 mDT et 5 911 mDT.

Société Nouvelle de Boisson "SNB"

Le total des engagements hors bilan de la société nouvelle de boisson, détenue à hauteur de 20%, auprès d'AMEN BANK s'élève à 3 973 mDT.

L'encours des dépôts à vue de la société SNB auprès d'AMEN BANK s'élève au 31 décembre 2021 à 4 619 mDT.

Société «LE RECOUVREMENT»

La Banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société LE RECOUVREMENT auprès d'AMEN BANK s'élève à 3 164 mDT.

Société «Tunisys»

Le total des engagements de la société Tunisys auprès d'AMEN BANK s'élève à 2 678 mDT, y compris un engagement hors bilan de 2 335 mDT.

L'encours des dépôts à vue, au 31.12.2021 s'élève à 11 mDT.

AMEN BANK a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2021, pour un montant de 2 386 mDT.

Société « Hayett »

Le total des engagements de la société « Hayett », détenue à hauteur de 25%, auprès d'AMEN BANK s'élève, au 31.12.2021, à 4 mDT dont 2 mDT des engagements hors bilan.

L'encours des dépôts à vue et des placements à terme de la société Hayett auprès d'AMEN BANK s'élève respectivement à 6 691 mDT et 33 500 mDT.

La charge supportée au titre du contrat d'assurance IDR, en 2021, s'élève à 4 163 mDT.

L'encours des commissions des produits bancassurances payés à l'AMEN BANK au 31.12.2021 s'élève à 4 241 mDT.

Société «EL IMRANE»

Le total des engagements de la société EL IMRANE, détenue à hauteur de 20%, auprès d'AMEN BANK s'élève à 19 386mDT, y compris un engagement hors bilan de 8 mDT.

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société EL IMRANE auprès d'AMEN BANK s'élève à 730 mDT.



Société «Amen Capital»

Amen Capital a conclu une convention de location avec AMEN BANK en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à AMEN BANK sis au Tour C de l'immeuble AMEN BANK, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Au titre de l'exercice 2021, le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 62 KDT.

Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'AMEN BANK et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Au cours du mois de mai 2020, il a été convenu d'appliquer une marge de 15% sur la refacturation des charges comptabilisées par la Banque à partir 2019.

Cette marge s'élève au titre de l'exercice 2021 à 60 mDT.

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société AMEN CAPITAL auprès d'AMEN BANK s'élève à 3 mDT.

Société «Amen Invest»

Amen Invest a conclu une convention de location avec AMEN BANK en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à AMEN BANK sis au Tour C de l'immeuble AMEN BANK, avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Le montant du loyer s'élève à 124 mDT (HT) au titre de l'exercice 2021.

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société AMEN INVEST auprès d'AMEN BANK s'élève à 842 mDT.

Société «SOGEREC»

La Banque a réalisé avec la société "SOGEREC " dans laquelle elle détient 99,97% du capital les conventions et opérations suivantes :

1. Au 1^{er} Janvier 2016, la Banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2^{ème} étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixée à 12 KDT (HT) par an avec une majoration annuelle de 5% à partir de la deuxième année de location soit le 01 janvier 2017.

Ainsi, et au titre de l'exercice 2021 le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 62 KDT et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 13 KDT en HT.

2. AMEN BANK a cédé à la société SOGEREC, un appartement à usage de bureau situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble «Les chalets » à Cité Jardins-Tunis, acquis par voie de compensation pour 374 mDT. AMEN BANK a dégagé une plus-value de 31mDT.

3. Au cours de 2019, "AMEN BANK" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place d' "AMEN BANK" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous bien et en concluant tous accords ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du 1^{er} janvier 2019. Le montant des commissions au titre de 2021 s'élève à 881 KDT en HT.

Au 31.12.2021, l'encours des placements de la société SOGEREC auprès d'AMEN BANK s'élève à 1 000 mDT.

Société «Amen Project»

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société auprès d'AMEN BANK s'élève à 12 mDT et l'encours des placements de la société Amen Project auprès d'AMEN BANK s'élève à 127 mDT.

Société «EL KAWARIS»

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société EL KAWARIS auprès d'AMEN BANK s'élève à 463 mDT et l'encours des placements auprès d'AMEN BANK pour 1 000 mDT.

Société «SUNAGRI»

Au 31.12.2021, l'encours des placements à terme de la société SUNAGRI auprès d'AMEN BANK s'élève à 399 mDT.

Société «SICAV AMEN»

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue et dépôts à terme de la société SICAV AMEN auprès d'AMEN BANK, s'élève respectivement à 4 233 mDT et 3 500 mDT.

Société «AMEN PREMIERE SICAV»

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société SICAV AMEN auprès d'AMEN BANK s'élève à 4 549 mDT.

Société «AMEN CORPOTE FINANCE »

Au 31.12.2021, l'encours des dépôts à vue de la société ACF auprès d'AMEN BANK s'élève à 35 mDT.

Société « STE AMEN ALLIANCE SICAV »

Au 31 décembre 2021, l'encours des dépôts à vue et des placements à terme de la société AMEN ALLIANCE SICAV, auprès d'AMEN BANK, s'élève respectivement à 4 621 mDT et 16 000 mDT.

Société « STE GEST IMMO »

AMEN BANK a loué à la société Gest immo un local au 2^{ème} étage sise à Charguia. Les revenus de loyer au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 16 KDT (HT) avec majoration du loyer : 5% à partir de la 2^{ème} année avec date effet le 01/04/2021.

Au 31.12.2021, L'encours des dépôts à vue et le total engagement de la société GEST IMMO, détenue à hauteur de 99%, auprès d'AMEN BANK s'élève respectivement à 442 mDT et 146 mDT.

Société « TUNINVEST INNOVATION SICAR »

Au 31 décembre 2021, l'encours des dépôts à vue et des placements à terme de la société AMEN ALLIANCE SICAV, auprès d'AMEN BANK, s'élève respectivement à 291 mDT et 800 mDT.

SICAVs

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec Amen Alliance Sicav, Amen Première SICAV, et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

		AMEN ALLIANCE SICAV	SICAV AMEN	AMEN PREMIERE SICAV
Actif net au 31/12/2021 en mDT		70 984	24 322	57 405
Commission de dépositaire	Taux	0,2% HT DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	Minimum	-	6 000 DT TTC	6 000 DT TTC
	Max	-	25 000 DT TTC	25 000 DT TTC
	Montant Annuel Perçu	161 946 DT HT	17 669 DT HT	25 000 DT HT
Commission de distribution	Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	Montant Annuel Perçu	404 866 DT HT	148 921 DT HT	360 986 DT HT

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2021

Les obligations et engagements d'AMEN BANK envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se présentent comme suit (en TND) :

	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE		MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE & DES DIFFÉRENTS COMITÉS	
	CHARGE 2021	PASSIF AU 31/12/2021	CHARGE 2021	PASSIF AU 31/12/2021
Avantages à court terme	333 333	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
Total	333 333	-	320 000	-

	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE			MEMBRES DU DIRECTOIRE		
	CHARGE 2021(*)	CHARGES SOCIALES 2021(**)	PASSIF AU 31/12/2021	CHARGE 2021	CHARGES SOCIALES 2021	PASSIF AU 31/12/2021
Avantages à court terme	1 935 859	453 094	862 926	1 842 140	431 710	1 386 384
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paievements en actions						
Total	1 935 859	453 094	862 926	1 842 140	431 710	1 386 384

(*) dont 803 331 DT représentant les charges brutes relatives à la rémunération servie à l'ancien Président du Directoire.

(**) dont 184 586DT représentant les charges sociales relatives à la rémunération servie à l'ancien Président du Directoire.

Note 7-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la Banque.

A fin décembre 2021, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2022 s'est établi à 132,22%% en dépassement par rapport au niveau réglementaire minimum de 100,00% fixé par la BCT pour 2019.

Note 7-3. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 29/03/2022.
En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe AMEN BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe AMEN BANK, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 1 241 864 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 136 147 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe d'AMEN BANK sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe AMEN BANK est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan consolidé (66%) et qui totalise, au 31 décembre 2021, 6 246 735 KDT ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au niveau du paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.



Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, ainsi que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

4.2 Evaluation des provisions sur le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession comprend un encours géré par la SICAR AMEN, s'élevant à un montant Brut de 394 774 KDT et représentant 4% du total bilan consolidé et 23% du portefeuille des titres d'investissement consolidé (Cf. Note 1.5 Portefeuille Titres d'investissement).

Les fonds gérés par la SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au niveau du paragraphe « Portefeuille Titres d'investissements ».

En raison de l'importance de l'encours des participations avec conventions de rétrocession donné en gestion à la SICAR, et du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les participations avec conventions de rétrocession liés aux fonds donnés en gestion à la SICAR, a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs;
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé;
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation;
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles;
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

4.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 571 372 KDT et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe (66%).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « Créances à la clientèle », même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourraient avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat du groupe et les capitaux propres consolidés. C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;



- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la Banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Informations relatives au groupe présentées dans le rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe au Directoire de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la Banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Directoire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Tunis, le 1 Avril 2022

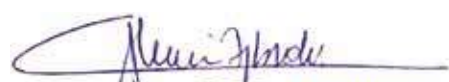
Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FMBZ KPMG TUNISIE
 IMMEUBLE KPMG
 5 Place de l'Indépendance - 1002 Tunis
 Tél: (216) 71 754 503 - Fax: (216) 71 753 153
 E-mail: info@fmbz-kpmg.tn

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI



BDO TUNISIE
 Immeuble ENVOIR BUILDING
 Tour D, 3ème étage, 1082 Tunis-Mahrajène
 Tél: (216) 71 754 503 (Lignes Groupées)
 Fax: (216) 71 753 153



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE	110
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE	110
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE	111
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	112
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	113
(1) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - ACTIF	120
(2) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - PASSIF	124
(3) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - INTERETS MINORITAIRES	126
(4) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - CAPITAUX PROPRES	126
(5) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	129
(6) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT	130
(7) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	134
(8) AUTRES NOTES	135

Bilan consolidé arrêté au 31/12/2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	169 242	425 611
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	374 860	234 526
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	6 246 735	6 003 243
AC4 Portefeuille-titres commercial	(1-4)	226 253	148 969
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 692 373	1 652 821
Titres mis en équivalence	(1-5)	192 358	189 984
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	272 615	209 927
AC7 Autres actifs	(1-7)	235 368	203 846
Total actifs		9 409 804	9 068 927
PA1 Banque Centrale et CCP	(2-1)	595 871	764 816
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	258 589	259 045
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	6 147 610	5 691 458
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	926 283	966 072
PA5 Autres passifs	(2-5)	235 265	213 728
Total passifs		8 163 618	7 895 119
Intérêts minoritaires	(3)	4 322	4 297
CP1 Capital		132 405	132 405
CP2 Réserves		972 884	901 152
CP4 Autres capitaux propres		423	423
CP5 Résultats reportés		5	37 091
CP6 Résultat de l'exercice		136 147	98 440
Total capitaux propres	(4)	1 241 864	1 169 511
Total capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires		9 409 804	9 068 927

État des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31/12/2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Passifs éventuels			
HB01 Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	811 015	767 961
HB02 Crédits documentaires	(5-2)	421 145	191 607
HB03 Actifs donnés en garantie	(5-3)	598 466	731 327
Total passifs éventuels		1 830 626	1 690 895
Engagements donnés	(5-4)		
HB04 Engagements de financement donnés		968 188	942 135
HB05 Engagements sur titres		30 889	7 708
Total engagements donnés		999 077	949 843
Engagements reçus			
HB06 Engagements de financement reçus		—	—
HB07 Garanties reçues	(5-5)	3 690 448	3 870 844

Etat de Résultat consolidé Allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION		Notes	Du 1 ^{er} Janv au 31 dec 2021	Du 1 ^{er} Janv au 31 dec 2020
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(6-1)	571 372	601 208
PR2	Commissions (en produits)	(6-2)	132 230	117 276
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6-3)	46 891	39 516
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(6-4)	116 698	89 189
Total produits d'exploitation Bancaire			867 191	847 189
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(6-5)	(406 949)	(445 722)
CH2	Commissions encourues		(7 084)	(6 439)
Total charges d'exploitation Bancaire			(414 033)	(452 161)
Produits nets Bancaires			453 158	395 028
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(6-6)	(102 540)	(99 083)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(6-7)	(6 539)	(726)
PR7	Autres produits d'exploitation		446	766
CH6	Frais de personnel	(6-8)	(133 086)	(117 859)
CH7	Charges générales d'exploitation	(6-8)	(46 524)	(42 476)
CH8	Dotations aux amortissements aux provisions sur immobilisations	(6-8)	(9 947)	(7 514)
Résultat d'exploitation			154 968	128 136
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence			6 963	9 206
PR8/CH9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(6-9)	179	(2 671)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(6-10)	(12 920)	(23 685)
Résultat des activités ordinaires			149 190	110 986
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(6-11)	(12 495)	(11 857)
Résultat net consolidé			136 695	99 129
Part du résultat revenant aux minoritaires			548	689
Résultat net part du groupe			136 147	98 440
Résultat de base par action (en dinars)		(6-12)	5,141	3,717
Résultat dilué par action (en dinars)		(6-12)	5,141	3,717

Etat de Flux de Trésorerie consolidé Allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Activités d'exploitation	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		730 132	748 185
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(436 325)	(445 789)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(13 123)	(93 893)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(374 991)	(421 403)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		478 223	140 020
Titres de placement		9 952	61 645
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(195 959)	(156 827)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		28 237	58 452
Impôts sur les bénéfices		(12 097)	(18 505)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		214 049	(128 115)
Activités d'investissement	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		120 097	70 538
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(58 307)	(299 761)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(71 535)	(29 159)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(9 745)	(258 382)
Activités de financement	(7-3)		
Emission d'emprunts		40 000	140 000
Remboursement d'emprunts		(34 626)	(55 679)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(45 164)	7 073
Dividendes versés		(50 483)	10 249
Mouvements sur fonds social et de retraite		(429)	(256)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(90 702)	101 387
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		—	—
Incidence des reclassements et de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et équivalents de liquidités		—	—
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		113 602	(285 110)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(434 191)	(149 081)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période	(7-4)	(320 589)	(434 191)



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS ARRETES

Exercice clos au 31 Décembre 2021

1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- Le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- La norme comptable générale N° 01;
- Les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives aux OPCVM;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2- DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2021.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3- BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK;
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

4.1- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier et celles de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2- La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Nature	Technique de consolidation	% De contrôle	% d'intérêt	Pays de Résidence
AMEN BANK	Mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	100,00%	99,99%	Tunisie
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	55,25%	53,69%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	53,64%	Tunisie
AMEN INVEST	Filiale	IG	63,30%	63,30%	Tunisie
GEST IMMO	Filiale	IG	99,77%	99,77%	Tunisie
SMART RECOVERY	Filiale	IG	96,66%	96,26%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	ME	54,09%	61,65%	Algérie
TUNISIE LEASING & FACTORING	Entreprise associée	ME	35,99%	35,99%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	ME	29,80%	38,80%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	ME	27,27%	37,09%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	ME	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	ME	19,00%	19,50%	Tunisie
TLG FINANCE	Entreprise associée	ME	23,63%	35,83%	France
SICAV AMEN	Entreprise associée	ME	0,29%	0,29%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	ME	27,00%	28,50%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	ME	0,13%	0,13%	Tunisie
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	ME	30,00%	32,52%	Cote d'Ivoire
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	ME	1,56%	1,56%	Tunisie
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

En 2021, le Groupe AMEN BANK a enregistré une nouvelle entrée à son périmètre à savoir la société SMART RECOVERY en tant que filiale.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :



Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par AMEN BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la Banque se détaillent comme suit :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds National de Garantie) et la SOTUGAR ;
- Les dépôts affectés auprès d'AMEN BANK (Bons de caisse, comptes à terme, comptes d'épargne,...);
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez AMEN BANK ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.



5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Suivi des mesures conjoncturelles depuis 2011 :

5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991. Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la Banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT. Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ;
- La majoration des facteurs scalaires par groupe par les taux Δ édictés par la BCT ;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 131 753 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 116 705 mDT constituée en 2020, une provision complémentaire nette de 15 048 mDT a été dotée au titre de l'année 2021.

5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2021 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la Banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2021, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune reprise d'agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés n'a été constatée au cours de 2021.

5.3 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;



- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.
- L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 261 148 mDT.

5.4 Portefeuille titres

5.4.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan ; soit dans la rubrique portefeuille titres commercial, soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance (moins de trois mois) et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la Banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Participations avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

5.4.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut pas y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance, et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.4.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.5 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les produits courus et non échus sont intégrés en résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2021 sont déduits du résultat.

5.6 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les charges courues et non échues sont intégrées en résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2021 sont rajoutées en résultat.

5.7 Valeurs immobilisées

- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la Banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.



En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5.8 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

5.9 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.10 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2021. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2021.

5.11 Charge d'impôt

En 2021, le Groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans. Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 «Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations».

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

7- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés du périmètre de consolidation ont été retraitées conformément à celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables du fait que l'impact de ces retraitements a été jugé non significatif.

7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont principalement porté sur :

- Des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- Des commissions entre sociétés du groupe ;
- Des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- Des cessions internes ;
- Des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- Des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- Des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère AMEN BANK.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actif

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2021 un montant de 169 242 mDT contre 425 611 mDT au 31.12.2020 et se compose comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 517	46 268	2 249	5%
BCT, CCP & TGT	120 725	379 343	(258 618)	(68%)
TOTAL	169 242	425 611	(256 369)	(60%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 522	46 272	2 250	5%
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(4)	(1)	25%
Sous Total (1)	48 517	46 268	2 249	5%
BCT	120 870	379 488	(258 618)	(68%)
Provisions sur BCT	(185)	(184)	(1)	1%
Sous Total (2)	120 685	379 304	(258 619)	(68%)
CCP	43	42	1	2%
Provisions sur CCP	(3)	(3)	-	-
Sous Total (3)	40	39	1	3%
TOTAL	169 242	425 611	(256 369)	(60%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2021 un montant de 374 860 mDT contre 234 526 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	27 509	13 179	14 330	109%
Prêts aux établissements bancaires	259 013	145 375	113 638	78%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	229	813	(584)	(72%)
Total créances sur établissements bancaires	286 751	159 367	127 384	80%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	144	63	81	129%
Prêts aux établissements financiers	86 906	73 783	13 123	18%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 059	1 313	(254)	(19%)
Total créances sur établissements financiers	88 109	75 159	12 950	17%
TOTAL	374 860	234 526	140 334	60%



Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 148 724	1 070 699	78 025	7%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 109 958	1 034 565	75 393	7%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	38 766	36 134	2 632	7%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 547 189	4 362 800	184 389	4%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 905 664	3 837 603	68 061	2%
Autres concours à la clientèle en devises	641 525	525 197	116 328	22%
Crédits sur ressources spéciales	550 822	569 744	(18 922)	(3%)
Créances sur ressources budgétaires	141 374	102 606	38 768	38%
Créances sur ressources extérieures	409 448	467 138	(57 690)	(12%)
TOTAL	6 246 735	6 003 243	243 492	4%

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2021 un solde de 226 253 mDT contre un solde de 148 969 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Titres de transaction	89 606	13 264	76 342	576%
Bons de trésors	90 108	13 250	76 858	580%
Créances rattachées / Bons de trésors (Transaction)	(515)	—	(515)	0%
Créances rattachées	13	14	(1)	(7%)
Titres de placement	136 647	135 705	942	1%
Titres à revenu fixe	117 906	122 439	(4 533)	(4%)
Créances rattachées / Bons de trésors (Placement)	(2)	—	(2)	(100%)
Emprunts Obligataires	111 245	118 523	(7 278)	(6%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	6 663	3 916	2 747	70%
Titres à revenu variable	18 741	13 266	5 475	41%
Actions cotées	21 478	16 869	4 609	27%
Provision pour moins-value latente des actions	(2 737)	(3 603)	866	(24%)
TOTAL	226 253	148 969	77 284	52%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2021 un solde de 1 692 373 mDT contre 1 652 821 mDT au 31.12.2020. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Titres d'investissement	1 156 630	1 145 405	11 225	1%
Titres de participation	68 129	72 431	(4 302)	(6%)
Participations avec convention en rétrocession (*)	467 614	434 985	32 629	8%
TOTAL	1 692 373	1 652 821	39 552	2%

(*) Les participations avec convention en rétrocession sont présentées après l'élimination de l'encours brut donné en gestion à la SICAR AMEN de 394 774 mDT.

Note 1-5. Titres mis en équivalence :

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part du Groupe AMEN BANK dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 192 358 mDT au 31.12.2021 contre un solde de 189 984 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020
MLA	93 461	86 115
TUNISIE LEASING & FACTORING	52 059	51 379
AMEN SANTE	16 531	17 787
TLG Finance	2 869	7 983
HAYETT	10 746	9 545
EL IMRANE	2 144	2 499
TUNINVEST INNOVATION SICAR	258	246
EL KAWARIS	837	844
TUNISYS	771	774
AMEN ALLIANCE SICAV	1 107	1 051
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	14	15
SUNAGRI	126	126
AMEN PREMIERE	75	75
SICAV AMEN	71	68
COMAR COTE D'IVOIRE	8 271	8 389
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 018	3 088
TOTAL	192 358	189 984

Note 1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2021 un solde de 272 615 mDT contre un solde de 209 927 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Immobilisations incorporelles	2 885	2 710	175	6%
Immobilisations incorporelles	9 185	12 427	(3 242)	(26%)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 116)	(9 533)	3 417	(36%)
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	—	—
Immobilisations corporelles	261 655	204 826	56 829	28%
Immobilisations corporelles	349 831	287 049	62 782	22%
Amortissement des immobilisations corporelles	(88 176)	(82 223)	(5 953)	7%
Immobilisations encours	8 075	2 391	5 684	238%
Immobilisations encours	8 075	2 391	5 684	238%
TOTAL	272 615	209 927	62 688	30%

(A) Le Goodwill présenté au niveau des immobilisations incorporelles au 31.12.2021 accuse un solde net de 1 045 mDT contre 1 292 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	Valeur brute au 31/12/2020	Integration GW sur acquisition 2021	Sortie du périmètre	Valeur brute au 31/12/2021	Amort cumul au 31/12/2020	Dotation au 31/12/2021	Amort cumul au 31/12/2021	VCN au 31/12/2020	Sortie du périmètre	VCN au 31/12/2021
Goodwill TUNISIE LEASING & FACTORING	4 232	-	-	4 232	(3 128)	(234)	(3 362)	1 104	-	870
Goodwill TLG Finance	256	-	-	256	(68)	(13)	(81)	188	-	175
Goodwill AMEN SANTE	401	-	-	401	401	-	(401)	-	-	-
Goodwill MAGREB LEASING ALGERIE	(3 669)	-	-	(3 669)	(3 669)	-	3 669	-	-	-
TOTAL	1 220	-	-	1 220	72	(247)	(175)	1 292	-	1 045

(B) Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit:

DESCRIPTION	Valeur Brute au 31/12/2020 consolidée	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2021 consolidée	Amort / Provision Cumul au 31/12/2020 consolidée	Dotations	Reprise / Sortie	Amort Cumul au 31/12/2021 consolidée	VCN au 31/12/2021 consolidée
1) Immobilisation Incorporelles	12 428	976	(4 219)	9 185	(9 718)	(812)	4 203	(6 300)	2 885
Goodwill	1 220	-	(4 249)	(3 029)	72	(247)	4 249	4 074	1 045
Fonds de commerce acquis	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9 973	975	76	11 024	(8 736)	(520)	(48)	(9 304)	1 720
Droit au bail	965	-	-	965	(827)	(40)	-	(867)	98
Autres immobilisations incorporelles	86	1	(46)	41	(43)	(5)	2	(19)	22
2) Immobilisations Corporelles	287 246	63 603	(549)	350 031	(82 421)	(6 633)	678	(88 376)	261 655
Immobilisation d'exploitation	142 914	8 449	-	151 094	(41 671)	(3 255)	38	(44 888)	106 206
Terrains d'exploitation	42 276	1	-	42 276	-	-	-	-	42 276
Bâtiments	69 631	3 780	-	73 143	(19 334)	(1 385)	36	(20 683)	52 460
Aménagements de bâtiments	31 007	4 668	-	35 675	(22 337)	(1 870)	2	(24 205)	11 470
Immobilisation hors exploitation	98 393	50 288	(1)	148 680	(5 308)	(382)	-	(5 690)	142 990
Mobiliers de bureau	9 270	1 444	(26)	10 688	(6 462)	(834)	18	(7 278)	3 410
Matériels de transport	4 670	928	(656)	4 942	(3 716)	(499)	611	(3 604)	1 338
Matériels informatique	14 336	1 057	176	15 569	(10 919)	(880)	(25)	(11 824)	3 745
Machines DAB	7 918	874	1	8 793	(6 435)	(298)	-	(6 733)	2 060
Coffres forts	2 513	60	-	2 573	(1 875)	(76)	-	(1 951)	622
Autres immobilisations	7 232	503	(43)	7 692	(6 035)	(409)	36	(6 408)	1 284
3) Immobilisations encours	2 391	14 140	(8 456)	8 075	-	-	-	-	8 075
Immobilisations corporelles encours	2 023	14 129	(8 401)	7 751	-	-	-	-	7 751
Immobilisations incorporelles encours	368	11	(55)	324	-	-	-	-	324
TOTAL	302 065	78 719	(13 224)	367 291	(92 139)	(7 445)	4 881	(94 676)	272 615

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2021 un montant de 235 368 mDT contre un montant de 203 846 mDT se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Comptes d'attente et de régularisation	34 192	35 685	(1 493)	(4%)
Comptes d'attente	24 329	16 924	7 405	44%
Comptes d'attente de la salle de marché	5 781	5 159	622	12%
Comptes d'attente de la compensation	9 909	8 247	1 662	20%
Autres comptes d'attente	8 639	3 518	5 121	146%
Comptes de régularisation	9 863	18 761	(8 898)	(47%)
Autres	201 176	168 161	33 015	20%
Stock en matières, fournitures et timbres	(181)	61	(242)	(397%)
Etat, impôts et taxes	21 303	20 130	1 173	6%
Allocations familiales	663	365	298	82%
Dépôts et cautionnements	304	308	(4)	(1%)
Opérations avec le personnel	91 431	84 513	6 918	8%
Débiteurs divers	78 530	53 267	25 263	47%
Créances sur l'Etat	519	646	(127)	(20%)
Autres	9 283	8 669	614	7%
Actif d'impôt différé	(676)	202	(878)	(435%)
TOTAL	235 368	203 846	31 522	15%



Le détail des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(15 510)	(15 870)	360	(2%)
Provisions sur compte d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur compte d'attente de la compensation	(6 889)	(7 245)	356	(5%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 290)	(1 294)	4	(0%)
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(18 854)	(18 445)	(409)	2%
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(692)	-	0%
Provisions sur débiteurs divers	(1 900)	(1 647)	(253)	15%
Provisions sur autres comptes	(16 262)	(16 106)	(156)	1%
TOTAL	(34 364)	(34 315)	(49)	0%

2- Notes explicatives sur le bilan- Passif

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Au 31.12.2021, cette rubrique accuse un solde de 595 871 mDT contre un solde de 764 816 mDT au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	28	30 388	(30 360)	(100%)
Emprunts auprès de la BCT Dinars	595 000	730 000	(135 000)	(18%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	843	4 428	(3 585)	100%
TOTAL	595 871	764 816	(168 945)	(22%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2021 un solde de 258 589 mDT contre un solde de 259 045 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	248 423	248 326	97	0%
Avoirs sur établissements bancaires	81 269	83 560	(2 291)	(3%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	167 154	164 766	2 388	1%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 166	10 719	(553)	(5%)
Avoirs sur établissements financiers	10 120	10 692	(572)	(5%)
Emprunts auprès des établissements financiers	46	27	19	70%
TOTAL	258 589	259 045	(456)	(0%)

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2021 un solde de 6 147 610 mDT contre un solde de 5 691 458 mDT au 31.12.2020 et se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Dépôts à vue	1 888 497	1 870 673	17 824	1%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	4 259 113	3 820 785	438 328	11%
Epargne	2 049 852	1 879 072	170 780	9%
Dépôts à terme	2 058 492	1 838 378	220 114	12%
Dépôts à terme en dinars	1 913 997	1 656 493	257 504	16%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	(6 842)	15 163	(22 005)	(145%)
Dépôts à terme en devises	150 656	165 948	(15 292)	(9%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	681	774	(93)	(12%)
Autres sommes dues à la clientèle	150 769	103 335	47 434	46%
TOTAL	6 147 610	5 691 458	456 152	8%



Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 926 283 mDT contre 966 072 mDT au 31/12/2020 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Emprunts matérialisés	314 678	309 304	5 374	2%
Ressources spéciales	611 605	656 768	(45 163)	(7%)
TOTAL	926 283	966 072	(39 789)	(4%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Emprunts matérialisés	292 203	300 395	(8 192)	(3%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	22 475	8 909	13 566	152%
TOTAL	314 678	309 304	5 374	2%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Ressources budgétaires	82 578	51 433	31 145	61%
Ressources extérieures	529 027	605 335	(76 308)	(13%)
TOTAL	611 605	656 768	(45 163)	(7%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Provisions pour passifs et charges	7 369	10 645	(3 276)	(31%)
Provisions sur engagements par signature	2 881	2 151	730	34%
Autres provisions pour passifs et charges	4 488	8 494	(4 006)	(47%)
Comptes d'attente et de régularisation	227 896	203 083	24 813	12%
Comptes d'attente	9 131	7 056	2 075	29%
Créditeurs divers	178 003	145 796	32 207	22%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	84 742	65 613	19 129	29%
Dépôts du personnel	6 915	6 522	393	6%
Charges à payer	86 346	73 661	12 685	17%
Etat, impôts et taxes	33 046	43 904	(10 858)	(25%)
Autres	7 716	6 327	1 389	22%
Total autres passifs	235 265	213 728	21 537	10%

3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

SOCIÉTÉ	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN PROJECT	105	108
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN PROJECT	(2)	11
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	1 590	1 582
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	411	375
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN CAPITAL	799	742
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN CAPITAL	6	212
Intérêts minoritaires dans les réserves de la Sté LE RECOUVREMENT	3	3
Intérêts minoritaires dans le résultat de la Sté LE RECOUVREMENT	2	1
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN CORPORATE FINANCE	(25)	(25)
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN CORPORATE FINANCE	33	1
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN INVEST	1 291	1 197
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN INVEST	97	89
Intérêts minoritaires dans les réserves de GEST IMMO	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de GEST IMMO	1	-
Intérêts minoritaires dans les réserves de SMART RECOVERY	10	-
TOTAL	4 322	4 297

4- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à 132 405 mDT composé de 26 481 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

SOCIÉTÉ	Éléments des CP	CP au 31/12/2021	CP au 31/12/2020	Observation
AMEN BANK	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	937 469	863 306	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	5	37 091	
	Résultat	123 535	83 500	
	Total	1 193 837	1 116 725	
SICAR AMEN	Réserves	9 684	9 628	
	Résultat	3 072	2 804	
	Total	12 756	12 432	
LE RECOUVREMENT	Réserves	2 413	2 506	
	Résultat	1 934	507	
	Total	4 347	3 013	
AMEN PROJECT	Réserves	(7)	(4)	
	Résultat	(2)	13	
	Total	(9)	9	
SOGEREC	Réserves	916	526	
	Résultat	398	389	
	Total	1 314	915	
AMEN CAPITAL	Réserves	621	555	
	Résultat	7	246	
	Total	628	801	
GEST IMMO	Réserves	-	-	
	Résultat	281	-	
	Total	281	-	
AMEN CORPORATE FINANCE	Réserves	(28)	(29)	
	Résultat	38	2	
	Total	10	(27)	
AMEN INVEST	Réserves	732	570	
	Résultat	168	153	
	Total	900	723	
SMART RECOVERY	Réserves	-	-	Nouvelle entrée
	Résultat	-	-	
	Total	-	-	
TUNISIE LEASING & FACTORING	Réserves	24 191	21 136	
	Résultat	2 309	4 917	
	Total	26 500	26 053	
MAGHREB LEASING ALGERIE	Réserves	14 232	2 781	
	Résultat	5 464	9 569	
	Total	19 696	12 350	
EL IMRANE	Réserves	995	1 279	
	Résultat	(251)	(180)	
	Total	744	1 099	
KAWARIS	Réserves	134	116	
	Résultat	60	80	
	Total	190	196	

SOCIÉTÉ	Eléments des CP	CP au 31/12/2021	CP au 31/12/2020	Observation
TLG FINANCE	Réserves	(13 040)	(5 751)	
	Résultat	(2 396)	(4 558)	
	Total	(15 436)	(10 309)	
AMEN ALLIANCE SICAV	Réserves	(6 192)	(7)	
	Résultat	57	63	
	Total	(6 135)	56	
HAYET	Réserves	5 802	4 944	
	Résultat	1 931	1 589	
	Total	7 733	6 533	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Réserves	61	42	
	Résultat	11	18	
	Total	72	60	
TUNINVEST INTERNATIONALS SICAR	Réserves	13	12	
	Résultat	(1)	1	
	Total	12	13	
TUNISYS	Réserves	456	441	
	Résultat	15	34	
	Total	471	475	
AMEN SANTE	Réserves	(2 160)	(680)	
	Résultat	(100)	(286)	
	Total	(2 260)	(966)	
AMEN PREMIERE	Réserves	(1 002)	(41)	
	Résultat	3	3	
	Total	(999)	(38)	
SICAV AMEN	Réserves	(2 078)	(81)	
	Résultat	3	3	
	Total	(2 075)	(78)	
SUNAGRI	Réserves	(111)	(111)	
	Résultat	9	9	
	Total	(102)	(102)	
COMAR COTE D'IVOIRE	Réserves	134	243	
	Résultat	(432)	(423)	
	Total	(298)	(180)	
SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS	Réserves	(346)	(230)	
	Résultat	34	(12)	
	Total	(312)	(242)	
TOTAL	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	972 884	901 152	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	5	37 091	
	Résultat	136 147	98 440	
	Total	1 241 864	1 169 511	

Le tableau des mouvements des capitaux propres du groupe par nature au 31.12.2021 :

DESCRIPTION	Capital souscrit	Réserves	Ecart de conversion	Report à nouveau	Total	Résultat de l'exercice	Capitaux propresPart du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020.12.31	132 405	905 624	(4 049)	37 091	1 071 071	98 440	1 169 511
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	78 592	-	19 848	98 440	(98 440)	-
Dividendes versés	-	-	-	(56 934)	(56 934)	-	(56 934)
Augmentation / diminution du capital (apport en numéraire)	-	-	-	-	-	-	-
Changement du capital variable (SICAV)	-	(384)	-	-	(384)	-	(384)
Variation des titres assimilés à des CP et dettes rattachés (fonds social)	-	(429)	-	-	(429)	-	(429)
Variation de périmètre de consolidation	-	(6 726)	-	-	(6 726)	-	(6 726)
Variation des subventions d'investissements	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Variation des taux de change (écart de conversion)	-	(750)	1 431	-	681	-	681
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	136 147	136 147
Situation à la clôture de l'exercice 31.12.2021	132 405	975 925	(2 618)	5 110 571	136 147	1 241 864	

5- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2021 à 811 015 mDT contre 767 961 mDT au terme de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Cautions	769 694	720 961	48 733	7%
Avals	30 232	37 144	(6 912)	(19%)
Autres garanties données	11 089	9 856	1 233	13%
TOTAL	811 015	767 961	43 054	6%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Cautions en faveur des banques	543 231	502 689	40 542	8%
Cautions en faveur de la clientèle	226 463	218 272	8 191	4%
TOTAL	769 694	720 961	48 733	7%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Avals en faveur de la clientèle	30 232	37 144	(6 912)	(19%)
TOTAL	30 232	37 144	(6 912)	(19%)

Note 5-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 191 607 mDT au 31.12.2020 à 421 145 mDT au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Crédits documentaires Import	301 847	150 320	151 527	101%
Crédits documentaires Export	119 298	41 287	78 011	189%
TOTAL	421 145	191 607	229 538	120%



Note 5-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la Banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Effets refinançables donnés en garantie	404 733	435 006	(30 273)	(7%)
BTA donnés en garantie	187 733	271 321	(83 588)	(31%)
Emprunt national donné en garantie	6 000	25 000	(19 000)	(76%)
TOTAL	598 466	731 327	(132 861)	(18%)

Note 5-4. Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2021 à 999 077 mDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Engagements de financement donnés	968 188	942 135	26 053	3%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	28 556	-	28 556	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	882 368	892 776	(10 408)	(1%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	161 640	157 423	4 217	3%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	18 718	7 732	10 986	142%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	43 219	28 273	14 946	53%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	658 791	699 348	(40 557)	(6%)
Autorisation des crédits par carte	57 264	49 359	7 905	16%
Engagements sur Titres	30 889	7 708	23 181	301%
Participations non libérées	30 889	7 708	23 181	301%
TOTAL	999 077	949 843	49 234	5%

Note 5-5. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2021 à 3 690 448 mDT contre 3 870 844 mDT au terme de l'exercice 2020. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2021 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Garanties reçues de l'Etat	245 048	231 341	13 707	6%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	203 594	204 374	(780)	(0%)
Garanties reçues de la clientèle	3 241 806	3 435 129	(193 323)	(6%)
TOTAL	3 690 448	3 870 844	(180 396)	(5%)

6- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 6-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2021 un montant de 571 372 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	13 764	19 083	(5 319)	(28%)
Opérations avec la clientèle	531 912	547 502	(15 590)	(3%)
Autres intérêts et revenus assimilés	25 696	34 623	(8 927)	(26%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	19 144	28 201	(9 057)	(32%)
Commissions à caractère d'intérêt	6 552	6 422	130	2%
TOTAL	571 372	601 208	(29 836)	(5%)

Note 6-2. Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 117 276 mDT en 2020 à 132 230 mDT en 2021. Cette variation est détaillée comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	80 450	71 740	8 710	12%
Opérations sur placement et titres	3 959	2 752	1 207	44%
Opérations de change	1 446	1 368	78	6%
Opérations de commerce extérieur	4 006	3 979	27	1%
Gestion, étude et engagement	13 118	13 696	(578)	(4%)
Opérations monétiques et de banque directe	24 216	18 911	5 305	28%
Bancassurance	4 241	3 181	1 060	33%
Banque d'affaire	612	-	612	100%
Autres commissions	182	1 649	(1 467)	(89%)
TOTAL	132 230	117 276	14 954	13%

Note 6-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2021 et 2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Gain net sur titres de transaction	5 660	3 758	1 902	51%
Gain net sur titres de placement	10 636	8 423	2 213	26%
Gain net sur opérations de change	30 595	27 335	3 260	12%
TOTAL	46 891	39 516	7 375	19%

Note 6-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2021 un montant de 116 698 mDT contre 89 189 mDT en 2020. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	114 844	85 016	29 828	35%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	1 228	1 612	(384)	(24%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	626	2 561	(1 935)	(76%)
TOTAL	116 698	89 189	27 509	31%



Note 6-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2021 un montant de 406 949 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(375 313)	(410 217)	34 904	(9%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(85 921)	(79 688)	(6 233)	8%
Opérations avec la clientèle	(244 512)	(296 256)	51 744	(17%)
Emprunts et ressources spéciales	(44 880)	(34 273)	(10 607)	31%
Autres Intérêts et charges	(31 636)	(35 505)	3 869	(11%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(11 377)	(13 821)	2 444	(18%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(20 259)	(21 684)	1 425	(7%)
TOTAL	(406 949)	(445 722)	38 773	(9%)

Note 6-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2021 un montant de 102 540 mDT, enregistrant une hausse de 3 457 mDT par rapport à l'exercice 2020. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(61 285)	(40 069)	(21 216)	53%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(15 048)	(38 299)	23 251	(61%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(68 903)	(53 516)	(15 387)	29%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(573)	(587)	14	(2%)
Dotations aux provisions sur autres risques et charges	(500)	(3 410)	2 910	(85%)
Dotations aux provisions sur congés payés	(3 101)	-	(3 101)	100%
Total dotations	(149 410)	(135 881)	(13 529)	10%
Pertes sur créances	(111 317)	(3 867)	(107 450)	2779%
Total dotations et pertes sur créances	(260 727)	(139 748)	(120 979)	87%
Reprises de provisions sur créances douteuses	24 322	20 660	3 662	18%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	15 116	15 891	(775)	(5%)
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	40 794	-	40 794	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	49 254	-	49 254	100%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs	744	896	(532)	(59%)
Reprise de provisions sur autres risques et charges	4 501	-	4 881	0%
Reprises de provisions sur congés payés	-	1 903	(1 903)	100%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	20 938	-	20 938	100%
Total Reprises	155 669	39 350	116 319	296%
Recouvrement des créances radiées	2 518	1 315	1 203	91%
Total des reprises et des récupérations sur créances	158 187	40 665	117 522	289%
TOTAL	(102 540)	(99 083)	(3 457)	3%



Note 6-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2021 un montant de 6 539 mDT, enregistrant une variation de 5 813 mDT par rapport à l'exercice 2020. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(8 158)	(1 532)	(6 626)	433%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	803	4 671	(3 868)	(83%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	840	1 010	(170)	(17%)
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(11)	(3 065)	3 054	(100%)
Étalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(13)	(1 810)	1 797	(99%)
TOTAL	(6 539)	(726)	(5 813)	801%

Note 6-8. Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2021 un montant de 189 557 mDT, en hausse de 21 708 mDT par rapport à 2020. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Frais du personnel	(133 086)	(117 859)	(15 227)	13%
Rémunération du personnel	(99 901)	(89 526)	(10 375)	12%
Charges sociales	(23 906)	(21 769)	(2 137)	10%
Impôts sur salaires	(2 137)	(1 907)	(230)	12%
Autres charges liées au personnel	(7 141)	(4 657)	(2 484)	53%
Charges générales d'exploitation	(46 524)	(42 476)	(4 048)	10%
Frais d'exploitation non bancaires	(11 616)	(12 013)	397	(3%)
Autres charges d'exploitation	(34 908)	(28 013)	(6 895)	25%
Dotations aux amortissements	(9 947)	(7 514)	(2 433)	32%
TOTAL	(189 557)	(167 849)	(21 708)	13%

Note 6-9. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2021 et 2020 :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Plus-values sur cession des immobilisations	1 103	115	988	100%
Moins-values sur cession des immobilisations	(1)	(373)	372	100%
Contribution sociale de solidarité CSS	(253)	(2 643)	2 390	(90%)
Autres résultats exceptionnels	(670)	230	(900)	(391%)
TOTAL	179	(2 671)	2 850	(107%)

Note 6-10. L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2021 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Impôts courants	(12 042)	(18 590)	6 548	(35%)
Impôts différés	(878)	(5 095)	4 217	(83%)
TOTAL	(12 920)	(23 685)	10 765	(45%)



Note 6-11. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
Contribution conjoncturelle	(12 495)	(11 857)	(638)	5%
TOTAL	(12 495)	(11 857)	(638)	5%

Note 6-12. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 5,141 dinars contre 3,717 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DESCRIPTION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
Résultat net en mDT	136 147	98 440	37 707
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action (en DT)	5,141	3,717	1,424
Résultat dilué par action (en DT)	5,141	3,717	1,424

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité consolidés du groupe à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie du groupe qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (434 191) mDT à (320 589) mDT, enregistrant une baisse de 113 602 mDT ou 26,16%.

Cette amélioration est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 214 049 mDT, des flux de trésorerie d'investissement de (9 745) mDT et des flux de trésorerie de financement de (90 702) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est établi à 214 049 mDT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 293 807 mDT ;
2. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 478 223 mDT ;
3. Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 28 237 mDT ;
4. Les encaissements nets sur titres de placement pour 9 952 mDT.

Flux nets négatifs :

1. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (13 123) mDT ;
2. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour (374 991) mDT ;
3. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (195 959) mDT ;
4. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (12 097) mDT.

Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à (9 745) mDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 7.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement.

Le flux de trésorerie affectés aux activités de financement est établi à (90 702) mDT au 31 décembre 2021 .Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. L'émission d'emprunt pour 40 000 mDT ;
2. Le versement des dividendes pour 50 483 mDT.



Flux nets négatifs :

1. Les remboursements d'emprunts pour (34 626) mDT ;
2. L'augmentation des ressources spéciales pour (45 164) mDT;
3. Des mouvements sur fonds social et de retraite de (429) mDT.

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à (320 589) mDT contre (434 191) mDT au 31 décembre 2020.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2021 s'est établi comme suit :

DESCRIPTION	2021	2020
Actifs	532 508	584 229
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	169 243	425 611
Caisse	48 518	46 267
Avoirs et prêts à la BCT	120 685	379 305
Comptes CCP	40	39
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	286 664	158 385
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	286 521	158 321
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	143	63
Titres de transaction	76 600	-
Passifs	853 096	1 018 420
Banque centrale, CCP	595 028	760 388
Comptes débiteurs auprès de la BCT	28	30 388
Emprunts auprès de la BCT	595 000	730 000
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	258 068	258 032
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	247 948	247 340
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	81 269	83 560
Emprunts interbancaires < 90 jours	166 680	163 780
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers < 90 jours	10 120	10 692
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(320 589)	(434 191)

8- Autres Notes

Événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 29/03/2022.

En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES INSTITUTIONS D'**AMEN GROUP**

8/ INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES INSTITUTIONS D'AMEN GROUP

AMEN Group compte plus d'une cinquantaine de sociétés opérant dans divers secteurs, réparties en cinq pôles : Pôle Agroalimentaire et Hôtelier, Pôle Bancaire, Pôle Assurance et Santé, Pôle Commerce de Biens d'Équipements et de Matériel de Transport et Pôle Services Financiers Spécialisés.

AMEN BANK

Créée en 1971, AMEN BANK est une société anonyme au capital social de 132.405.000 dinars, détenu à hauteur de 66,44% par le groupe AMEN. Son objet social est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits.

INSTITUTIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

SICAR AMEN

SICAR AMEN est une Société d'Investissement à Capital Risque, dont le capital social s'élève au 31/12/2021 à 2,5 millions de dinars, détenue à hauteur de 88,20% par AMEN BANK. Agréée par le Ministère des Finances le 1^{er} août 1996, SICAR AMEN a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises.

Au cours de l'année 2021, le chiffre d'affaires de SICAR AMEN a atteint 3,744 millions de dinars contre 3,486 millions de dinars pour l'exercice 2020, enregistrant ainsi une hausse de 6,9%.

Au 31 décembre 2021, SICAR AMEN gère 42 Fonds dont l'encours s'élève à 615,942 millions de dinars.

Au cours de l'année 2021, les approbations ont totalisé 83,329 millions de dinars, les décaissements ont totalisé 65,847 millions de dinars, quant aux désinvestissements, 21 opérations ont été réalisées pour un total de 37,767 millions de dinars.

TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR

Tuninvest International Sicar est une société d'investissement à capital risque, créée en 1998, régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Elle intervient exclusivement au moyen de son capital dans les sociétés tunisiennes non cotées en bourse, en fonds propres ou quasi fonds propres par acquisition d'actions, de titres participatifs et d'obligations convertibles en actions. Tuninvest International Sicar est aujourd'hui en phase de désinvestissement.

Elle a ramené son capital de 10 millions de dinars à 5 mille dinars, suite à plusieurs restitutions aux actionnaires, qui au total ont récupéré entre dividendes et remboursement du capital, 196,8% des montants investis. A fin 2021, son total bilan s'établit à 865 mille dinars et elle a réalisé un chiffre d'affaires de 6,5 mille dinars.

TUNIVEST INNOVATIONS SICAR

Tuninvest Innovations Sicar est une société d'investissement à capital risque, créée en janvier 2002 et régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Elle investit en fonds propres dans les secteurs innovants ou liés à la technologie de l'information et des communications, notamment l'infrastructure télécom, les équipements informatiques, le développement et la distribution de software, l'intégration et le conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine

des sciences de la vie. Tuninvest Innovations Sicar est rentrée en phase de désinvestissement. Son capital social a été ramené de 5,5 à 0,5 million de dinars. En 2021 son total bilan s'est élevé à 1,21 million de dinars et son résultat net s'est établi à 31 mille dinars. Le total des fonds restitués aux actionnaires sous forme de dividendes et de réduction du capital s'élève à 19,8 millions de dinars, représentant 275% des montants investis.

AMEN PROJECT

AMEN PROJECT avait la forme d'une société d'investissement à capital fixe, créée en 1993. En 2018 elle a été transformée en société anonyme, ayant pour objet la gestion des participations. La société est dotée d'un capital de 200.000 dinars et compte à son actif 32 participations. A fin 2021, l'encours global brut du portefeuille de participations s'est élevé à 60.000 dinars et le déficit dégagé est de - 4.230 dinars.

TITRES ET GESTION D'ACTIFS

AMEN INVEST

En tant qu'intermédiaire agréé, AMEN INVEST est spécialisé dans les métiers des titres et les activités du marché financier.

Au niveau de la gestion de l'épargne, AMEN INVEST offre des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal et des solutions financières spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle et d'investissement sur le marché financier.

Au niveau des services aux entreprises émettrices, AMEN INVEST propose une solution globale, qui va de l'étude du montage financier, à l'établissement du Business Plan, jusqu'à la levée des fonds nécessaires et au placement des titres nouvellement émis sur la bourse.

AMEN INVEST a clôturé avec succès une émission obligataire privée en 2021, en bouclant une levée de fonds de 30 MD.

En 2021 AMEN INVEST a fait un investissement de plus de 200 md, en mettant à jour son système d'information et en renforçant la sécurité informatique de la gestion de sa plate-forme.

En cette année 2021, AMEN INVEST a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 MD avec un total bilan de 6,2 MD, et un résultat net bénéficiaire.

SICAV AMEN

Sicav AMEN est une Sicav constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une Sicav mixte de distribution et entrée en exploitation le 1er Octobre 1992. L'Assemblée Générale Extraordinaire de Sicav AMEN tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018, sous le numéro 02-2018. Sicav AMEN est une Sicav de capitalisation depuis 01-01-2004.

Sicav AMEN a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire AMEN BANK. Son actif net s'est élevé à 25,118 millions de dinars à fin 2021. Il est composé à raison de 55,57%, en obligations d'Etat, 19,67% en obligations de sociétés, 15,84% en actions OPCVM et 6,00% en Pension Livrée.



Les 2,92% restants, sont placés en dépôts à vue. Le rendement réalisé par Sicav AMEN en 2021 s'est élevé à 3,71% net d'impôts.

AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIÈRE Sicav est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée en 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire et distributeur AMEN BANK. Son actif net s'est élevé, à fin 2021, à 60,422 millions de dinars.

Le rendement réalisé durant l'année 2021, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 3,712 dinars, s'élève à 4,36%

AMEN ALLIANCE SICAV

AMEN ALLIANCE Sicav est un nouveau produit qui s'inscrit dans la panoplie de produits d'épargne et de placement offerts par AMEN BANK et qui s'adresse à des épargnants désireux d'opter pour ce type de placement mixte et acceptant un risque faible à modéré.

Son actif est en permanence composé d'actions dans la limite de 30% et d'une part prépondérante en Bons du Trésor Assimilables et Emprunts Obligataires.

Elle vise en priorité à assurer dans la mesure du possible, à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité.

«AMEN ALLIANCE Sicav», étant une Sicav de type capitalisation, les sommes distribuables ne seront pas distribuées, mais intégralement capitalisées chaque année. Elle a été ouverte au public le 17/02/2020 et son actif a atteint 71,7 MDT au 31/12/2021.

AMEN CAPITAL

AMEN CAPITAL est une société de gestion de fonds créée en 2010, régie par la loi 2008-78 et dotée d'un capital de 588 230 dinars. Son capital social est détenu par AMEN BANK à hauteur de 51%, par d'autres sociétés d'AMEN Group à hauteur de 34% et par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) à hauteur de 15%. L'objet social d'AMEN CAPITAL est la gestion des fonds communs de placement à risque, des fonds d'amorçage ainsi que la gestion sous mandat de sociétés d'investissements du type Sicar et Sicaf.

AMEN CAPITAL poursuit deux métiers. Le capital investissement en apportant un appui en fonds propres à des sociétés en création ou en croissance au travers de ses fonds sous gestion et le conseil financier au travers de sa filiale AMEN CORPORATE FINANCE créée fin 2013.

A fin 2021, les fonds sous gestion par AMEN CAPITAL s'élevaient à 77,192 millions de dinars et son résultat net a atteint 11,70 mille dinars.

ASSURANCES

COMAR

Après plus de 50 ans d'activité, COMAR Assurances continue de se positionner comme le premier assureur privé en Tunisie, grâce notamment à sa riche gamme de produits, la performance de son réseau de distribution et sa rigueur dans la gestion technique et financière.

Après une année compliquée et grâce à l'adaptation rapide et rigoureuse à cette conjoncture difficile, COMAR

Assurances continue à réaliser des performances : l'année 2021 s'est soldée par une croissance de presque 5% de son chiffre d'affaires (226,9 millions de dinars) et un bénéfice net de 33,8 millions de dinars.

COMAR Assurances a réussi à consolider ses fonds propres et ses actifs et présente des ratios de solvabilité et de solidité financière dépassant largement le minimum réglementaire. En effet, le taux de couverture de ses engagements envers sa clientèle a atteint 112,60% et le taux de couverture de la marge de solvabilité minimale est de 617,88%.

Après 4 années d'existence, la filiale de la COMAR en Côte d'Ivoire, lancée en septembre 2017, enregistre un chiffre d'affaires de 13,49 millions d'euros (plus de 44 millions de dinars) en 2021. La compagnie se classe ainsi 9ème sur les 21 compagnies d'assurance du marché non-vie en Côte d'Ivoire.

HAYETT

Hayett assurances a pu consolider sa position sur le marché de l'assurance vie en Tunisie, en suivant des méthodes de gestion rigoureuses et adaptées à la conjoncture de l'année ainsi qu'aux nouvelles dispositions de la loi de finances liées aux avantages fiscaux. En 2021, Hayett a réalisé une croissance exceptionnelle de presque 38% pour un chiffre d'affaires qui a atteint 80,6 millions de dinars et un bénéfice net de 7,7 millions de dinars. Le taux de participation aux bénéfices accordé à la clientèle a été de 6,2% net.

METIERS SPECIALISES

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Créée en 1984, Tunisie Leasing et Factoring (TLF) est la première société de Leasing en Tunisie. Elle est à la tête d'un groupe de sociétés œuvrant dans les métiers du leasing, du factoring et de la location longue durée en Tunisie, en Algérie et en Afrique Sub-Saharienne.

TLF est leader de son marché du leasing en Tunisie, avec 20% de parts de marché. Le groupe est également implanté depuis 2006 en Algérie à travers sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA). En 2015, TLF, en association avec son actionnaire de référence AMEN BANK et ses partenaires PROPARCO et RESPONSABILITY, a racheté une participation majoritaire de la société ALIOS FINANCE S.A. holding française détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de leasing opérant en Afrique Subsaharienne.

TLF a été la première société à lancer l'activité du factoring en Tunisie en 1996 et l'activité de la location longue durée en 2004 par le biais de sa captive Tunisie LLD.

Tunisie Leasing et Factoring est cotée à la bourse de Tunis, depuis 1992. En 2021 les fonds propres consolidés y compris les intérêts minoritaires, se sont élevés à 387 millions de dinars et son résultat net consolidé part du groupe s'est établi à 11 millions de dinars.

ENNAKL AUTOMOBILES

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques. Elle a été privatisée au courant de l'année 2006. Elle a à ce jour un capital social de 30 millions de dinars. Elle est le représentant et concessionnaire officiel en Tunisie du groupe Volkswagen dont elle distribue 6 marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Seat, Porsche, Audi et Skoda. Elle représente également le constructeur de poids lourds Renault Trucks du groupe AB Volvo. Elle est aussi le représentant de la franchise Hertz depuis 2018. En effet, la société a pour objet principal le commerce du



matériel de transport et les services qui se rapportent à ce domaine (ventes de voitures neuves et d'occasion, vente de pièces de rechange, service après-vente, location de voitures). ... Elle peut s'intéresser par voie de souscription, d'apports, fusion, ou par tout autre moyen, à toutes entreprises connexes en quelque lieu que s'exerce l'action de son entreprise.

Par ailleurs, au terme de l'année 2021, les performances financières réalisées par Ennakl Automobiles lui ont permis à de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13,1% de parts de marché, soit 8074 immatriculations contre 6243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 29,3%.

A fin 2021, son chiffre d'affaire a connu une progression considérable de 21,36% par rapport à l'année 2020, passant de 400,115 millions de dinars à 485,562 millions de dinars.

MAGHREB LEASING ALGERIE

La Société Maghreb Leasing Algérie est un établissement financier de leasing créé le 15 janvier 2006 sous forme d'une société par actions de droit algérien et promu par le groupe AMEN en partenariat avec plusieurs institutions financières internationales notamment les groupes Banque Mondiale, AFD et FMO.

Son capital a été renforcé en 2020 pour atteindre la contre-valeur de 134 Millions de Dinars Tunisiens, dont 75% détenu par le groupe AMEN, dont 54% par AMEN BANK et 21% par Tunisie Leasing & Factoring.

A la clôture de l'exercice 2021, le réseau de MLA est composé de 13 agences, et elle se positionne au premier rang avec une part de marché de 18% du marché du Leasing en termes de Mises en force avec une production pour la contre-valeur de 170 Millions de Dinars Tunisiens.

Selon les états financiers certifiés en IFRS au 31/12/2021, l'activité de MLA a généré des revenus de l'ordre de 171 Millions de Dinars Tunisiens et des bénéfices de l'ordre de 9,6 Millions de Dinars Tunisiens.

TLG FINANCE

TLG Finance SAS – France, est une holding de participation de droit français constituée en octobre 2014 ; son capital actuel s'élève à 21,877 millions d'euros. Elle a été créée dans le but d'acquérir 59,34% du capital de la société ALIOS Finance SA, qui est une holding française détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de financement spécialisé, principalement dans le leasing, le crédit à la consommation, le crédit d'équipement et la location longue durée. Ces sociétés opèrent dans 9 pays de l'Afrique Subsaharienne, à savoir la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Gabon, le Cameroun, la Zambie, le Kenya et la Tanzanie.

Au 31 décembre 2021 le total des capitaux propres d'Alios consolidés se sont élevés à 18 267 142 Euros avec un Produit Net Bancaire de 10 791 090 Euros et un résultat global consolidé négatif

SOCIETE LE RECOUVREMENT

Constituée en avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-4 du 2/2/1998 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n° 2003-42 du 9/6/2003. En

2021, elle a réalisé un bénéfice net de 1 935 907 dinars.

SOGEREC

La SOGEREC, « Société La Générale de Recouvrement et de Réalisation de Créances », a été créée en 2009 pour épauler l'effort d'AMEN BANK en matière de recouvrement des créances. A fin 2021, son chiffre d'affaires s'est établi à 1,760 million de dinars avec un résultat net de 398 mille dinars.

AUTRES PARTICIPATIONS

AMEN SANTE

AMEN Santé a été créée en 2009 ; son capital actuel s'élève à 94,821 millions de dinars après une augmentation de capital réalisée en 2020 de 12,265 millions de dinars. Sa mission est d'assurer la gestion des cliniques du groupe AMEN, leur mise en conformité aux standards internationaux. Elle veille à assurer une haute qualité de soins et une maîtrise des coûts. A noter que le pôle Santé du groupe AMEN compte 6 cliniques en activité, situées à Mutuelleville, La Marsa, Gafsa, Béja, Bizerte et Nabeul. A fin 2021, le chiffre d'affaires consolidé de la société AMEN Santé s'est élevé à 60,77 millions de dinars contre 51,457 millions de dinars en 2020.

EL IMRANE

Fondée en 1984, la société EL IMRANE est une SA au capital actuel de 7 millions de dinars. Elle compte à son actif, plusieurs projets immobiliers situés dans des emplacements de choix, notamment à La Soukra et aux Jardins d'El Menzah I.

Au 31/12/2021, son chiffre d'affaires a atteint les 7 millions de dinars. Actuellement elle est en cours de vente de 3 projets détaillés comme suit :

- Résidence PERGOLAT sis à la Soukra sur l'Avenue Fattouma Bourguiba (projet achevé)
- Résidence IRIS sis à la Soukra sur l'Avenue Fattouma Bourguiba (projet Achevé)
- Résidence JINENE SOUKRA sis à Choutrana (projet en cours)

TUNISYS

télécommunication à forte valeur ajoutée. Au 31/12/2021, le chiffre d'affaires réalisé a atteint 6 232 mille dinars contre 5 087 mille dinars au 31/12/2020. L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 73 mille dinars.

KAWARIS

La société KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA) créée en 1993. Son capital est de 3,3 millions de dinars, dont 20% détenus par AMEN BANK. Lors de la campagne agricole 2020-2021, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 millions de dinars et un bénéfice net de 299 mille dinars contre respectivement un chiffre d'affaires de 2,9 millions de dinars et un bénéfice net de 402 mille de dinars, la campagne précédente.



RESOLUTIONS (PROJET)

9/ RESOLUTIONS (PROJET)

Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2021 et lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée....

Troisième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi de finances pour l'année 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires en franchises de retenue à la source par prélèvement sur les résultats reportés provenant des bénéfices des exercices antérieurs à 2014 (capitaux propres au 31 décembre 2013), à la somme de vingt-six millions huit cent vingt-cinq mille dinars (26 825 000,000 Dinars) provenant des réserves de réinvestissements devenus disponibles.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 26 825 000,000 dinars de réserve spéciale de réinvestissement devenue disponible aux résultats reportés et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 comme suit:

AFFECTATION DU BENEFICE 2021	
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	129 654 616,594
Report à Nouveau	4 569,131
Réserve spéciale de réinvestissement disponible	26 825 000,000
MONTANT A REPARTIR	156 484 185,725
Réserve Spéciale De Réinvestissement	112 986 001,000
Fonds Social	4 300 000,000
Fonds De Retraite	800 000,000
Dividendes : 29% (1,450d / action)	38 397 450,000
REPORT A NOUVEAU	734,725

En conséquence, le dividende est fixé à 1,450 Dinars par action, soit 29% de son nominal.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 16 mai 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars.

Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2022, à trois cent mille dinars (300.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2022, à un montant global de cent trente-sept mille cinq cent dinars (137.500 dinars).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Huitième Résolution

Le mandat du commissaire aux Comptes, le cabinet FMBZ – KPMG Tunisie, représenté par Monsieur Moncef Boussannouga-Zammouri venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet « Générale Audit et Conseil », GAC, représenté par Monsieur Chiheb Ghanmi, pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilité occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Dixième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

10/ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Répartition du capital

STRUCTURE DU CAPITAL D'AMEN BANK AU 31/12/2021

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Montant en Dinars Nominal Acts 5D	EN %
A) ACTIONNAIRES TUNISIENS	26 364 050	131 820 250,000	99,56%
PERSONNES MORALES PRIVEES	22 310 629	111 553 145,000	84,25%
STE ASSURANCE COMAR	8 145 661	40 728 305,000	30,76%
STE P.G.I HOLDING	5 518 284	27 591 420,000	20,84%
STE ENNAKL AUTOMOBILES	2 101 111	10 505 555,000	7,93%
STE PARENIN	1 234 632	6 173 160,000	4,66%
STE SICOF	595 920	2 979 600,000	2,25%
STE HORCHANI FINANCE	1 442 204	7 211 020,000	5,45%
STE BESTRIGO SARL	1 082	5 410,000	0,00%
STE EKUITY CAPITAL	1 324 070	6 620 350,000	5,00%
STE EL HANA	432 623	2 163 115,000	1,63%
STE EL HADAYEK	278 448	1 392 240,000	1,05%
STE AGRICOLE ALBARAKA	12 600	63 000,000	0,05%
STE MEUBLATEX	404 647	2 023 235,000	1,53%
STE S I H EL MOURADI	50 479	252 395,000	0,19%
STE MENINX HOLDING	311 150	1 555 750,000	1,17%
STE LE PNEU	137 630	688 150,000	0,52%
AUTRES PERSONNES MORALES	320 088	1 600 440,000	1,21%
PERSONNES PHYSIQUES	4 053 421	20 267 105,000	15,31%
BEN YEDDER HAKIM	233 713	1 168 565,000	0,88%
BEN YEDDER KARIM	210 000	1 050 000,000	0,79%
BEN YEDDER HALIM	185 119	925 595,000	0,70%
BEN YEDDER WASSIM	183 924	919 620,000	0,69%
BEN YEDDER AMEL	180 092	900 460,000	0,68%
BEN YEDDER NADHIM	174 729	873 645,000	0,66%
BEN YEDDER MALEK	165 881	829 405,000	0,63%
BEN YEDDER NIHIL	112 630	563 150,000	0,43%
BEN YEDDER NEBIL	100 056	500 280,000	0,38%
BEN GAIED LASSAAD	315 480	1 577 400,000	1,19%
BEN GAIED SONIA	120 365	601 825,000	0,45%
BEN GAIED RIDHA	85 000	425 000,000	0,32%
BEN GAIED MOUHIBA	83 394	416 970,000	0,31%
BEN GAIED MAHBOUBA	51 208	256 040,000	0,19%
BEN GAIED ADEL	27 849	139 245,000	0,11%
DRISS MOHAMED SADOK	143 302	716 510,000	0,54%
KHALFAT AMOR	108 334	541 670,000	0,41%
AUTRES PERSONNES PHYSIQUES	1 572 345	7 861 725,000	5,94%
B) ACTIONNAIRES ETRANGERS	116 950	584 750,000	0,44%
ACTIONNAIRES ETRANGERS RESIDENTS	5 415	27 075,000	0,02%
ACTIONNAIRES ETRANGERS NON RESIDENTS	111 535	557 675,000	0,42%
TOTAL GENERAL :	26 481 000	132 405 000,000	100,00%



Répartition des droits de vote

Article 35: « Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ».

Condition d'accès à l'Assemblée Générale Ordinaire

Article 38 : « L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des propriétaires de dix actions ou plus libérées de versements exigibles. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée ».

Règle applicable à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance

Article 17 bis : Conseil de Surveillance Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires et nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance, seront tenues de désigner un représentant permanent qui sera soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Article 20 : Vacance de poste de membre du Conseil de Surveillance En cas de vacance d'un poste au Conseil de Surveillance, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables. Lorsque le nombre des membres du Conseil de Surveillance devient inférieur au minimum légal, le Directoire doit convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le Conseil de Surveillance omet de procéder à la nomination requise ou si l'Assemblée n'est pas convoquée afin de se conformer aux dispositions prévues par l'alinéa précédent, tout intéressé peut demander en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

Autres informations

Dénomination :	AMEN BANK
Forme juridique :	Société anonyme de droit commun
Nationalité :	Tunisienne
Siège social :	Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
Téléphone :	216.71.148.000
Fax :	216.71.833.517
Télex :	18801/18800
Swift :	CFCTTNTXXX
E-mail :	amenbank@amenbank.com.tn
Site web :	www.amenbank.com.tn
Site Internet Banking :	www.amennet.com.tn
Date de constitution :	1967
Durée :	99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Registre de commerce :	B 176041996
Matricule fiscal :	000 M A 00221/M
Capital social :	132.405.000 de dinars divisés en 26.481.000 actions de nominal 5 dinars chacune et détenu à hauteur de 0.44 % par des actionnaires étrangers.
Objet social :	Toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques ; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession du banquier.
Exercice social :	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Régime fiscal :	Droit commun.
Législation particulière applicable :	Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016.
Lieu de consultation des documents :	AMEN BANK, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING :	Mr. Néji GHANDRI, Président du Directoire.



Réseau d'agences

AGENCE | TÉLÉPHONE

Zone Tunis I (71) 148 000

Avenue de France	71 340 511
Place Barcelone	71 336 024
Place 14 Janvier 2011	71 333 412
Ben Arous	71 385 110
Hammam-Lif	71 439 943
Le Passage	71 348 422
Montfleury	71 397 700
Boumhel	71 291 610
Rades	71 442 700
Megrine	71 428 317
M'ghira	79 408 422
El Mourouj	71 364 510
Soliman	72 392 730
Rades Port	71 449 181
Mandela	71 148 037
Zaghouan	72 681 002
Ezzahra	79 486 594
Borj Cedria	79 326 250
El Mourouj IV	71 475 767
Mornag	71 361 146
Nouvelle Medina	71 315 155

Zone Tunis II (71) 148 000

Les Jardins de la Soukra	71 938 500
La Marsa	71 748 492
Raoued	71 858 470
Le Kram	71 730 253
Les Berges du Lac II	71 961 782
Charguia II	71 942 517
Sidi Bou Said	71 980 012
Les Berges du Lac	71 965 303
La Charguia	71 205 159
La Soukra	70 680 813
Marsa Corniche	71 983 150
Carthage	71 277 800
El Aouina	70 737 535
Gammarth	71 917 362
Les Jardins du Lac (Lac III)	71 197 022
La Goulette	71 736 505
Dar Fadhal	71 758 058
La Soukra II	71 865 555
Les Pins- Les Berges du Lac II	71 804 080
Les Jardins de Carthage	71 266 050
Borj Louzir	70 698 170
Marsa Essada	71 983 606
Tunisia Mall	71 669 383
Ain Zaghouan	70 855 430

AGENCE | TÉLÉPHONE

Zone Tunis III (71) 148 000

El Menzeh VI	71 767 022
Bizerte	72 431 668
Ariana	71 715 903
El Menzah I	71 752 582
El Manar	71 885 595
Sidi Thabet	70 553 703
Les Olympiades	71 804 080
Jedeida	71 638 510
Docteur Burnet	71 792 729
Kheiredine Pacha	71 906 657
Kalaat El Andalous	71 558 450
Alain Savary	71 770 255
Ariana Centre	71 705 369
El Manar II (Campus)	71 885 200
Jardins d'El Menzah I	71 887 711
Ennasr II	71 828 700
Centre Urbain Nord	70 728 470
Riadh El Andalous	70 823 730
Montplaisir	71 904 686
Menzel Bourguiba	72 518 610
Ennasr	71 818 374
Carnoy	71 238 941
Jardins d'El Menzah II	70 733 557
El Menzah 7	70 813 301
M'nihla	70 564 921

Zone Tunis IV (71) 148 742

Place Pasteur	71 849 785
Bab El Alouj	71 565 602
El Omrane	71 897 106
Lafayette	71 783 120
Béja	78 450 020
Bab El Khadra	71 560 143
Souk Ettrouk	71 562 283
Taieb M'hiri	71 892 297
Le Bardo	71 220 500
Bab Souika	71 573 909
Bab Jedid	71 571 638
Ettahrir	71 505 416
Manouba	70 615 148
Sidi H'sine Sijoumi	71 935 766
Jendouba	78 610 000
Den Den	71 608 700
Ettadhamen	70 564 490
El Agba	71 646 111
Bouchoucha	71 566 520
Mornaguia	71 550 420
Le Kef	78 205 736
Siliana	78 872 972

AGENCE | TÉLÉPHONE

Avenue des Etats Unis	71 846 163
Douar Hicher	71 620 770

ZONE CAP BON (72) 271 666

Nabeul	72 286 000
Kelibia	72 296 372
Beni Khiair	72 229 344
Hammamet	72 281 218
Grombalia	72 255 978
Korba	72 386 396
Dar Chaabene	72 320 020
Menzel Temime	72 300 451
Hammamet Marina	72 241 855
M'rezga	72 322 225
Menzel Bouzelfa	72 254 111

ZONE DU SAHEL (73) 224 029

Sousse Port	73 224 029
Kairouan	77 232 860
Hammam-Sousse	73 360 800
Sousse Senghor	73 211 050
M'saken	73 291 120
Ksar Helal	73 451 053
Monastir	73 462 789
Mahdia	73 692 241
Enfidha	73 381 950
Sousse Khézama	73 272 072
Sousse Erriadh	73 303 956
Moknine	73 438 308
Jammel	73 484 310
Sidi Abdelhamid	73 321 340
El Jem	73 633 699
Sahline	73 528 125
Ksour Essaf	73 621 333
Sahloul	73 822 992
Kalaa Kebira	73 317 777
Sousse Bouhssina	73 233 577
Sousse Mall	73 815 100

ZONE DE SFAX (74) 148 980

Sfax Chaker	74 228 358
Sfax Medina	74 211 840
Sidi Bouzid	76 627 590
Sfax Gremda	74 443 176
Sfax El Jedida	74 408 190
Sfax Ariana	74 443 875

AGENCE | TÉLÉPHONE

Sfax Poudrière	74 286 060
Menzel Chaker	74 285 292
Sfax Thyna	74 463 258
Sfax Ceinture	74 625 230
Kasserine	77 472 800
Sfax Chihia	74 850 132
Sfax Nasria	74 418 152
Sakiet Eddaier	74 890 176
Sfax Lafrane	74 611 687
Sakiet Ezzit	74 250 185
Sbeitla	77 467 692

ZONE SUD (75) 277 130

Jerba H. Souk	75 652 666
Gabès Jara	75 276 066
Mareth	75 321 300
Jerba Midoun	75 730 666
Medenine	75 640 879
Zarzis	75 694 850
Jerba Ajim	75 661 666
Jerba El May	75 676 243
Tataouine	75 862 065
Ghannouch	75 225 164
Tozeur	76 460 456
Kebili	75 494 395
Gafsa	76 228 432
Gabès II Carrefour	75 292 988

LES CENTRES D'AFFAIRES

Centre d'Affaires Mohamed V	71 148 055
Centre d'Affaires Sfax	74 297 314
Centre d'Affaires Sousse	73 205 684
Centre d'Affaires Les Berges du Lac	71 148 973

Ces agences sont équipées de Distributeurs Automatiques de Billets

DAB hors agences

- Kiosque Star Oil El Manar • Centre commercial Manar City • Hôtel Mövenpick Gammarth • Centre commercial ABC Les Berges du Lac
- Hôtel Lac Lemna • Centre commercial Lac Mall 2 • Ecole Américaine Ain Zaghouan • Port de la Goulette • Hôtel Africa Tunis
- Hôtel Laico Tunis • Aéroport Enfidha • Ezzahra Siège Poulina • Hôtel Odysée Zarzis • Hôtel Molka Gammarth
- Carthage Land Hammamet Sud • Hammamet Medina • Centre Pasino Jerba • Hôtel Rym Beach Jerba • Hôtel Vincci Helios Jerba
- Clinique El AMEN Bizerte • ESPRIT • Carthage Présidence • Clinique AMELCAR • Hopital Militaire • Caserne de Gammarth • AEROLIA
- KROMBERG & SCHUBERT • Clinique El Amen Mutuelle Ville

Espaces Libre Service : (11)

Agence la Marsa, Agence les Pins, Agence Place 14 janvier, Agence Sousse Khezama, Agence du Centre Commercial Mall of Sousse, Agence Mandela, Agence Docteur Burnet, Centre d'affaires Mohamed V, Centre d'affaires Sfax, Centre d'affaires Sousse et Centre d'affaires Les Berges du Lac.

Illustrations : Shooting photos AMEN BANK / Impression: SIMPACT / Conception: Cyberstone



Le Partenaire de votre Succès

Avenue Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie
Tél.: (+216) 71 148 000 - Fax : (+216) 71 833 517
Centre de Relations Clients : 71 148 888



www.amenbank.com.tn

